

## LIVRE VII.

---

Septième campagne, l'an 52 avant Jésus-Christ. — Révolte générale des Gauls — Vercingétorix. — Siège de Bourges. — Siège de Clermont. — Soulèvement d'Autun. — Siège d'Alise. — Vercingétorix est fait prisonnier.

I. La Gaule étant pacifiée, César, ainsi qu'il l'avait résolu, part pour l'Italie afin de tenir les états. Là, il apprend le meurtre de Clodius ; et se fondant sur le sénatus-consulte qui ordonnait à tous les jeunes hommes de l'Italie de prêter le serment militaire, il s'occupe de faire une levée dans la Province. La nouvelle de ces événements se répand avec rapidité dans la Gaule Transalpine. Les Gaulois ajoutent à la rumeur publique leurs propres suppositions ; ils disent, ce qui paraissait la conséquence des faits, que César est retenu par les troubles de Rome, et qu'au milieu d'aussi grandes dissensions il ne peut se rendre auprès de l'armée. Poussés par les circonstances, ces peuples, qui depuis longtemps supportaient impatiemment la domination romaine, commencent avec plus de liberté et d'audace à former des projets de guerre. Les personnages les plus considérables de la Gaule convoquent des concilia-

### LIBER VII.

I. *Quieta Gallia, Cæsar, ut constituerat, in Italiam ad conventus agendos proficiscitur. Ibi cognoscit de Clodii cæde; [de] senatusque consulto certior factus, ut omnes Italiæ juniores conjurarent, dilectum tota Provincia habere instituit. Eæ res in Galliam Transalpinam celeriter perferuntur. Addunt ipsi et affingunt rumoribus Galli, quod res poscere videbatur, « retineri urbano motu Cæsarem, neque in tantis dissensionibus ad exercitum venire posse. » Hac impulsione, qui jam ante se populi Romani imperio subjectos dolerent, liberius atque audacius de bello*

bules dans des lieux solitaires et couverts de bois; ils se plaignent de la mort d'Accon; ils montrent qu'un pareil malheur peut les frapper eux-mêmes; ils gémissent sur le sort de la Gaule; et par toutes sortes de promesses et de récompenses, ils cherchent à décider quelques hommes à commencer la guerre et à rendre, en risquant leur vie, la liberté à la Gaule. Suivant eux, le principal but auquel ils doivent tendre, avant de mettre à exécution leurs desseins secrets, c'est de séparer César de son armée: « Cela sera facile, parce que les légions n'oseront pas, en l'absence du général, sortir de leurs quartiers d'hiver; le général, à son tour, ne pourra point arriver sans escorte jusqu'aux légions; et enfin il vaut mieux mourir sur le champ de bataille que de ne point reconquérir la vieille gloire militaire et la liberté qu'ils ont reçues de leurs ancêtres. »

II. Quand on eut agité ces questions, les Carnutes promirent qu'ils affronteraient tous les périls pour le salut commun, qu'ils seraient les premiers de tous à faire la guerre; et comme ils ne pouvaient sur le moment se garantir par des otages les uns vis-à-vis des autres, car ils auraient craint par là de trahir leur projet, ils deman-

*consilia inire incipiunt. Indictis inter se principes Galliæ conciliis silvestribus ac remotis locis, queruntur de Acconis morte; posse hunc casum ad ipsos recidere demonstrant; miserantur communem Galliæ fortunam; omnibus pollicitationibus ac præmiis deposcunt qui belli initia faciant et sui capitis periculo Galliam in libertatem vindicent. Inprimis rationem esse habendam dicunt, priusquam eorum clandestina consilia efferantur, ut Cæsar ab exercitu intercludatur. « Id esse facile, quod neque legiones audeant, absente Imperatore, ex hibernis egredi; neque Imperator sine præsidio ad legiones pervenire possit: postremo in acie præstare interfici, quam non veterem belli gloriam libertatemque, quam a majoribus acceperint, recuperare. »*

II. His rebus agitatæ, profitentur Carnutes se nullum periculum communis salutis causa recusare, principesque ex omnibus bellum facturos pollicentur, et, quoniam in præsentia obsidibus

dèrent que l'alliance fût ratifiée par des engagements solennels, et qu'on réunit les enseignes militaires, ce qui d'après leurs usages constitue la plus importante de toutes les formalités, afin qu'après avoir commencé la guerre ils ne fussent point abandonnés par les autres. Lorsqu'ils eurent donné de grands éloges aux Carnutes, tous les assistants prêtèrent serment, fixèrent l'époque à laquelle on devait agir, et l'assemblée se sépara.

III. Au jour dit, et quand le signal fut donné, les Carnutes, commandés par deux hommes qui ne reculaient devant rien, Cotuat et Conconétodun, se portèrent en masse contre Génabum<sup>1</sup>. Les citoyens romains qui s'étaient établis dans cette ville pour faire le commerce, et entre autres C. Fusius Cita, honorable chevalier romain que César avait préposé aux vivres, furent tués et leurs biens pillés. Le bruit de cet événement se répandit avec rapidité dans toutes les cités de la Gaule; car du moment où il se passe un fait important et digne d'être signalé, les Gaulois l'annoncent par leurs cris dans les campagnes et le long des routes; ceux qui reçoivent la nouvelle la transmettent à leur tour à leurs voisins, comme il advint dans cette circonstance, car ce qui était arrivé au lever

*cavere inter se non possent, ne res efferatur, ut jurejurando ac fide sanciantur, petunt, collatis militaribus signis (quo, more eorum, gravissima ceremonia continetur), ne, facto initio belli, ab reliquis deserantur. Tum, collaudatis Carnutibus, dato jurejurando ab omnibus qui aderant, tempore ejus rei constituto, ab concilio disceditur.*

III. Ubi ea dies venit, Carnutes, Cotuato et Conconetoduno ducibus, desperatis hominibus, Genabum dato signo concurrunt, civesque Romanos, qui negotiandi causa ibi constiterant, in his C. Fusium Citam, honestum equitem Romanum, qui rei frumentariæ jussu Cæsaris præerat, interficiunt, bonaque eorum diripiunt. Celeriter ad omnes Galliæ civitates fama perfertur: nam, ubi major atque illustrior incidit res, clamore per agros regionesque significant; hanc alii deinceps excipiunt et proximis tradunt; ut tum accidit: nam, quæ Genabi oriente sole gesta essent, ante

du soleil à Génabum était connu avant la fin de la première veille sur les frontières des Arvernes, qui en sont éloignés d'environ cent soixante mille pas<sup>2</sup>.

IV. Là, par les mêmes motifs, l'Arverne Vercingétorix<sup>3</sup>, fils de Celtillus, convoque ses clients et les enflamme sans peine. Cet homme, jeune encore, jouissait d'un grand crédit; son père avait tenu le premier rang dans la Gaule, et sa cité l'avait mis à mort parce qu'il aspirait à la royauté. En apprenant les projets de Vercingétorix, les Arvernes coururent aux armes; mais son oncle Gobanition et les autres chefs, qui ne croyaient pas devoir tenter les mêmes chances, s'opposèrent à son entreprise; il fut chassé de la ville de Gergovie<sup>4</sup>. Mais il ne se découragea point, et leva dans les campagnes une troupe de vagabonds et d'hommes perdus<sup>5</sup>. Après avoir réuni cette bande, il engage dans son entreprise tous les habitants de la cité auxquels il se présente; il les exhorte à prendre les armes pour la liberté commune; et quand il a rassemblé de grandes forces, il expulse ses adversaires qui peu de temps auparavant l'avaient expulsé lui-même. Ses partisans lui décernent le titre de roi; et il envoie de tous côtés des députés pour prier les populations de rester fidèles à leurs promesses.

*primam confectam vigiliam in finibus Arvernorum audita sunt; quod spatium est millium circiter CLX.*

IV. Simili ratione ibi Vercingetorix, Celtilli filius, Arvernus, summæ potentix adolescens (cujus pater principatum Gallix totius obtinuerat, et ob eam causam, quod regnum appetebat, ab civitate erat interfectus), convocatis suis clientibus, facile [eos] incendit. Cognito ejus consilio, ad arma concurritur: prohibetur ab Gobanitione, patruo suo, reliquisque principibus, qui hanc tentandam fortunam non existimabant; expellitur ex oppido Gergovia: non destitit tamen, atque in agris habet dilectum egentium ac perditorum. Hac coacta manu, quoscumque adit ex civitate ad suam sententiam perducit: hortatur ut communis libertatis causa arma capiant: magnisque coactis copiis, adversarios suos, a quibus paullo ante erat ejectus, expellit ex civitate. Rex ab suis appellatur; dimittit quoquo versus legationes; obte-

En peu de temps il rallie à sa cause les Sénonais<sup>6</sup>, les Parisiens<sup>7</sup>, les Pictons<sup>8</sup>, les Cadurques<sup>9</sup>, les Turons<sup>10</sup>, les Aulerques<sup>11</sup>, les Lémoviques<sup>12</sup>, les Andes<sup>13</sup>, et les autres peuples qui touchent à l'Océan ; toutes ces nations, à l'unanimité, lui donnent le commandement ; une fois investi de ce grand pouvoir, il exige des otages de toutes les cités ; il leur ordonne de fournir dans le plus bref délai un contingent dont il fixe l'effectif ; il règle pour chaque cité le nombre d'armes qu'elle doit fabriquer, l'époque à laquelle ces armes doivent être faites, et il s'occupe surtout de la cavalerie. Il déploie, avec l'activité la plus grande, la plus grande sévérité dans le commandement : il force, par l'extrême sévérité des châtimens, ceux qui hésitent à se décider ; car il fait périr par le feu et par toutes les tortures ceux qui ont commis de graves délits ; et il renvoie dans leurs foyers ceux qui se rendent coupables de fautes légères, après leur avoir coupé les oreilles et crevé les yeux, afin qu'ils servent d'exemple aux autres, et qu'ils les effrayent par la grandeur du châtiment.

V. Au moyen de ces rigueurs, il eut bientôt rassemblé une armée ; et il envoya chez les Rutènes, avec une partie des troupes, un homme d'une grande audace, Luctérius,

*statur ut in fide maneat. Celeriter sibi Senones, Parisios, Pictones, Cadurcos, Turonos, Aulercos, Lemovices, Andos, reliquosque omnes qui Oceanum attingunt, adjungit : omnium consensu ad eum defertur imperium. Qua oblata potestate, omnibus his civitatibus obsides imperat, certum numerum militum ad se celeriter adduci jussit, armorum quantum quæque civitas domi, quodque ante tempus efficiat, constituit : in primis equitatum studet. Summæ diligentis summam imperii severitatem addit ; magnitudine supplicii dubitantes cogit : nam, majore commisso delicto, igne atque omnibus tormentis necat : levior de causa, auribus desectis, aut singulis effossis oculis, domum remittit, ut sint reliquis documento et magnitudine pœnæ perterreant alios.*

V His supplicii celeriter coacto exercitu, Lucterium Cadurcum, summæ hominem audaciæ, cum parte copiarum in Rutenos mittit : ipse in Bituriges proficiscitur. Ejus adventu Bituriges ad

du pays des Cadurques. Lui-même se rendit de sa personne chez les Bituriges. Ceux-ci, à son approche, envoient demander des secours à leurs alliés, les Éduens, afin de pouvoir résister plus facilement à l'ennemi. Les Éduens, suivant le conseil des lieutenants que César avait laissés auprès de l'armée, envoient aux Bituriges des cavaliers et des fantassins; mais, en arrivant à la Loire, qui sépare les Bituriges des Éduens, ces auxiliaires s'arrêtèrent quelques jours, n'osèrent point passer le fleuve, retournèrent chez eux, et envoyèrent des députés aux lieutenants pour leur dire qu'ils étaient revenus sur leurs pas, craignant d'être trahis par les Bituriges, qui avaient, disait-on, le projet, lorsqu'ils auraient passé le fleuve, de tomber sur eux d'un côté, tandis que les Arvernes les attaqueraient de l'autre. Était-ce les motifs qu'ils alléguaient aux lieutenants qui les faisaient agir ainsi, ou bien nous trahissaient-ils? Nous ne savons rien de précis à cet égard, et il nous paraît difficile de se prononcer avec certitude. Quand les Éduens furent partis, les Bituriges se joignirent aux Arvernes.

VI. Lorsque César apprit ces événements en Italie, le courage de Cneius Pompée avait déjà fait prendre aux

*Æduos, quorum erant in fide, legatos mittunt subsidium rogatum, quo facilius hostium copias sustinere possint. Ædoui de consilio legatorum quos Cæsar ad exercitum reliquerat, copias equitatus peditatusque subsidio Biturigibus mittunt. Qui quum ad flumen Ligerim venissent, quod Bituriges ab Æduis dividit, paucos dies ibi morati, neque flumen transire ausi, domum revertuntur, legatisque nostris renuntiant se Biturigum perfidiam veritos revertisse, quibus id consilii fuisse cognoverint, ut, si flumen transissent, una ex parte ipsi, altera Arverni se circumstiterent. Id eane de causa, quam legatis pronuntiarunt, an perfidia adducti fecerint, quod nihil nobis constat, non videtur pro certo esse proponendum. Bituriges eorum discessu statim cum Arvernīs junguntur.*

VI. His rebus in Italiam Cæsari nuntiatis, quum jam ille urbanas res virtute Cnei Pompeii commodiorem in statum perve-

affaires de Rome une tournure plus favorable, et il partit pour la Gaule Transalpine. Lorsqu'il y fut arrivé, il eut de grandes difficultés à vaincre, car il ne savait comment rejoindre l'armée; en effet, s'il faisait venir les légions dans la Province, elles avaient pendant leur route, et en son absence, des combats à livrer; si, au contraire, il se rendait auprès de l'armée, il ne croyait point pouvoir sans danger confier sa vie à ceux qui dans ce moment paraissaient tranquilles.

VII. Sur ces entrefaites, le Cadurque Luctérius, envoyé chez les Rutènes, les engage dans le parti des Arvernes. Il s'avance ensuite chez les Nitiobriges<sup>14</sup> et les Gabales<sup>15</sup>, en reçoit des otages; et après avoir rassemblé une armée nombreuse, il se dirige vers la Province romaine, pour l'envahir du côté de Narbonne. Informé de ces faits, César jugea qu'avant de songer à d'autres affaires il devait se rendre dans cette ville. Dès qu'il y fut arrivé, il rassura ceux qui avaient peur, établit des postes dans tous les lieux rapprochés de l'ennemi : chez les Rutènes, qui font partie de la Province; chez les Volces Arécomiques<sup>16</sup>, chez les Tolosates<sup>17</sup>, et autour de Narbonne; et il donna ordre à une partie des troupes de la Province et à la réserve qu'il

nisse intelligeret, in Transalpinam Galliam profectus est. Eo quum venisset, magna difficultate afficiebatur, qua ratione ad exercitum pervenire posset. Nam, si legiones in Provinciam arcesseret, se absente in itinere prælio dimicaturas intelligebat: si ipse ad exercitum contenderet, ne iis quidem eo tempore, qui quieti viderentur, suam salutem recte committi videbat.

VII. Interim Lucterius Cadurcus, in Rutenos missus, eam civitatem Arvernensium conciliat. Progressus in Nitiobriges et Gabalos, ab utrisque obsides accipit et, magna coacta manu, in Provinciam Narbonem versus eruptionem facere contendit. Qua re nuntiata, Cæsar omnibus consiliis anteverendum existimavit, ut Narbonem proficisceretur. Eo quum venisset, timentes confirmat, præsidia in Rutenis provincialibus, Volcis Arecomicis, Tolosatis, circumque Narbonem, quæ loca hostibus erant finitima, constituit: partem copiarum ex Provincia supplementumque,

avait amenée d'Italie de se concentrer chez les Helves, qui touchent au pays des Arvernes.

VIII. Ces mesures étant prises, et quand déjà Luctérius, arrêté dans ses projets, s'était éloigné, parce qu'il croyait ne pouvoir sans péril s'engager au milieu de toutes ces troupes, César se rendit chez les Helves<sup>18</sup>. Les montagnes des Cévennes, qui séparent ces peuples des Arvernes, présentaient de grands obstacles à sa marche, à cause de la neige épaisse qui les couvrait; car on était alors dans la saison la plus rigoureuse de l'année. Cependant ces neiges, qui avaient six pieds de haut, furent rejetées à droite et à gauche; les soldats, avec des fatigues inouïes, frayèrent la route; et l'on arriva aux frontières des Arvernes. Ils furent accablés à l'improviste, parce qu'ils se croyaient défendus par les Cévennes comme par une muraille, et que jamais dans cette saison ces montagnes n'étaient accessibles même à des voyageurs isolés; César ordonna à la cavalerie de se répandre aussi loin que possible, et d'effrayer l'ennemi autant qu'elle le pourrait faire. La renommée et des courriers portèrent de suite à Vercingétorix la nouvelle de ces événements. Les Arvernes épouvantés se pressent tous autour de lui, et le supplient

*quod ex Italia adduxerat, in Helvios, qui fines Arvernorum contingunt, convenire jubet.*

VIII. His rebus comparatis, represso jam Lucterio et remoto, quod intrare intra præsidia periculosum putabat, in Helvios profiscitur: etsi [mons] Cevenna, qui Arvernos ab Helviis discludit, durissimo tempore anni, altissima nive iter impediabat: tamen discussa nive sex in altitudinem pedum atque ita viis patefactis, summo militum sudore ad fines Arvernorum pervenit. Quibus oppressis inopinantibus, quod se Cevenna, ut muro, munitos existimabant, ac ne singulari quidem unquam homini eo tempore anni semitæ patuerant, equitibus imperat ut, quam latissime possint, vagentur et quammaximum hostibus terrorem inferant. Celeriter hæc fama ac nuntiis ad Vercingetorigem perferuntur: quem perterriti omnes Arverni circumstant atque obsecrant ut suis fortunis consulat, neve ab hostibus diripiantur; præser-



de prendre soin de leurs affaires, d'empêcher l'ennemi de ravager leur pays, maintenant surtout qu'il voit que tout le poids de la guerre est tombé sur eux. Touché de leurs prières, Vercingétorix quitte le pays des Bituriges pour marcher sur celui des Arvernes.

IX. Après s'être arrêté deux jours dans ces contrées, César, devinant ce qu'allait faire Vercingétorix, s'éloigna de l'armée pour aller chercher des renforts et rassembler la cavalerie. Il met le jeune Brutus à la tête des troupes; il lui ordonne de laisser la cavalerie battre le pays dans tous les sens, et s'étendre aussi loin que possible; et le prévient qu'il s'arrangera de manière à ne point rester plus de trois jours absent. Les choses étant ainsi réglées, et sans que personne s'y attende, il arrive, en marchant aussi vite que possible, dans la ville de Vienne<sup>19</sup>. Là, il trouve la cavalerie nouvellement levée, qu'il y avait envoyée depuis quelque temps déjà; et sans s'arrêter ni le jour ni la nuit, il se rend, en traversant le territoire des Éduens, dans le pays des Lingons, où les deux légions étaient en quartier d'hiver, car il voulait, si les Éduens tramaient contre lui quelque projet hostile, les prévenir par sa rapidité. Quand il fut arrivé, il fit avertir les au-

tim quum videat omne ad se bellum translatum. Quorum ille precibus permotus, castra ex Biturigibus movei in Arvernos versus.

IX. At Cæsar, biduum in iis locis moratus, quod hæc de Vercingetorige usu ventura opinione præceperat, per causam supplementi equitatusque cogendi ab exercitu discedit; Brutum adolescentem iis copiis præficit; hunc monet ut in omnes partes equites quam latissime pervagentur: « daturum se operam, ne longius triduo ab castris absit. » His constitutis rebus, suis inopinantibus, quam maximis potest itineribus, Viennam pervenit. Ibi nactus recentem equitatum, quem multis ante diebus eo præmiserat, neque diurno neque nocturno itinere intermisso, per fines Æduorum in Lingones contendit, ubi duæ legiones hiemabant, ut, si quid etiam de sua salute ab Æduis iniretur consilii, celeritate præcurreret. Eo quum pervenisset, ad reliquas legiones

tres légions, et il les réunit sur le même point, avant que les Arvernes aient pu être avertis de sa présence. En apprenant ce qui se passe, Vercingétorix conduit de nouveau son armée chez les Bituriges, et il part de là pour aller assiéger Gorgobine<sup>20</sup>, ville des Boies; ce dernier peuple, vaincu dans la bataille contre les Helves, avait été établi par César à Gorgobine, et soumis à la domination des Éduens.

X. L'expédition de Vercingétorix jeta César dans un grand embarras quand il eut à se décider : s'il gardait pendant l'hiver les légions réunies sur un même point, il pouvait craindre, dans le cas où les tributaires des Éduens seraient battus, que la Gaule tout entière ne fit défection en voyant que les amis de César ne trouvaient en lui aucun appui; s'il quittait plus tôt que de coutume ses quartiers d'hiver, la difficulté des transports pouvait l'exposer à la disette. Il jugea cependant qu'il fallait affronter toutes les obstacles, plutôt que de perdre la confiance de tous ses alliés en subissant un pareil outrage<sup>21</sup>. Par ces motifs, il pressa les Éduens de lui envoyer des vivres; il fit prévenir les Boies de sa prochaine arrivée, et les exhorta à rester fidèles aux Romains et à soutenir avec courage le choc de

*mittit, priusque omnes in unum locum cogit, quam de ejus adventu Arvernis nuntiarî posset. Hac re cognita, Vercingetorix rursus in Bituriges exercitum reducit atque, inde profectus Gorgobinam, Boiorum oppidum, quos ibi Helvetico prælio victos Cæsar collocaverat Æduisque attribuerat, oppugnare instituit.*

X. Magnam hæc res Cæsari difficultatem ad consilium capiendum afferebat : si reliquam partem hiemis uno [in] loco legiones contineret, ne, stipendiariis Æduorum expugnatis, cuncta Gallia deficeret, quod nullum amicis in eo præsidium videret positum esse : sin maturius ex hibernis educeret, ne ab re frumentaria duris subvectionibus laboraret. Præstare visum est tamen, omnes difficultates perpeti, quam, tanta contumelia accepta, omnium suorum voluntates alienare. Itaque cohortatus Æduos de supportando commeatu, præmittit ad Boios, qui de suo adventu doceant, hortenturque ut in fide maneat atque hostium impetum magno

l'ennemi ; puis laissant dans Agendicum deux légions et tous les bagages, il partit pour se rendre auprès des Boies.

XI. Il arriva le lendemain à Vellaunodunum<sup>23</sup>, ville des Sénonais ; et comme il ne voulait laisser aucun ennemi derrière lui, afin que les approvisionnements se fissent sans difficulté, il résolut d'assiéger cette ville, et fit en deux jours les lignes d'investissement. Le troisième jour la ville envoya des députés pour capituler, et il ordonna aux assiégés de remettre leurs armes, d'amener leurs chevaux et de donner six cents otages. Il laissa le lieutenant C. Trébonius pour faire exécuter ses ordres, et partit lui-même, en marchant le plus vite possible, pour Génabum, ville des Carnutes. Ceux-ci, ayant appris le siège de Vellaunodunum, qu'ils croyaient devoir durer plus longtemps, rassemblaient des troupes qu'ils destinaient à la défense de Génabum. César, arrivé le second jour devant cette place, établit son camp ; et, comme l'approche de la nuit l'empêchait de rien entreprendre, il remit l'attaque au lendemain, et donna ordre aux soldats de préparer tout ce qui était nécessaire pour le siège. La ville de Génabum ayant un pont sur la Loire, il fit veiller deux

*animo sustineant. Duabus Agendici legionibus atque impedimentis totius exercitus relictis, ad Boios proficiscitur.*

XI. Altero die quum ad oppidum Senonum Vellaunodunum venisset, ne quem post se hostem relinqueret, quo expeditiore re frumentaria uteretur, oppugnare instituit, idque biduo circumvallavit : tertio die missis ex oppido legatis de deditone, arma conferri, jumenta produci, de obsides dari jubet. Ea qui conficeret, C. Trebonium legatum relinquit : ipse, ut quamprimum iter faceret, Genabum Carnutum proficiscitur, qui, tum primum allato nuntio de oppugnatione Vellaunoduni, quum longius eam rem ductum iri existimarent, præsidium Genabi tuendi causa, quod eo mitterent, comparabant. Huc biduo pervenit, castris ante oppidum positis, diei tempore exclusus, in posterum oppugnationem differt, quæque ad eam rem usui sint, militibus imperat ; et, quod oppidum Genabum pons fluminis Ligeris continebat, veritus ue

légions sous les armes, pour empêcher les habitants de s'échapper à la faveur des ténèbres. Ceux-ci, un peu avant minuit, sortirent en silence, et commencèrent à traverser le fleuve. César, prévenu par les éclaireurs, fit entrer dans la place, après avoir brûlé les portes, les légions auxquelles il avait donné ordre de se tenir prêtes; il s'empara de la ville, et peu s'en fallut que les ennemis ne fussent pris jusqu'au dernier, parce que le peu de largeur du pont et des routes avait empêché la multitude de fuir. Génabum fut pillé et brûlé : César abandonna le butin aux soldats, fit passer la Loire à son armée, et arriva sur les frontières des Bituriges.

XII. En apprenant l'arrivée de César, Vercingétorix leva le siège et marcha à sa rencontre. César avait résolu d'assiéger Noviodunum<sup>28</sup>, ville des Bituriges, qui se trouvait sur sa route. Des députés étant sortis de cette place le prièrent de leur pardonner et de leur accorder la vie; et comme il voulait terminer ses autres entreprises avec la rapidité qui lui avait presque toujours réussi, il ordonna de remettre les armes, d'amener des chevaux et de livrer des otages. Une partie de ces otages était déjà

noctu ex oppido profugerent, duas legiones in armis excubare iubet. Genabenses, paullo ante mediam noctem silentio ex oppido egressi, flumen transire cœperunt. Qua re per exploratores nuntiata, Cæsar legiones, quas expeditas esse jusserat, portis incensis, intromittit atque oppido potitur, perpaucis ex hostium numero desideratis, quin cuncti caperentur, quod pontis atque itinerum angustiae multitudini fugam intercluserant. Oppidum diripit atque incendit, prædam militibus donat, exercitum Ligerim traducit atque in Biturigum fines pervenit.

XII. Vercingetorix, ubi de Cæsaris adventu cognovit, oppugnatione destitit atque obviam Cæsari proficiscitur. Ille oppidum [Biturigum, positum in via, Noviodunum] oppugnare instituerat. Quo ex oppido quum legati ad eum venissent, oratum ut sibi ignosceret suæque vitæ consulere; ut celeritate reliquas res conficeret, qua pleraque erat consecutus, arma conferri, equos produci, obides dari jubet. Parte jam obsidum tradita, quum reliqua admi-

donnée, on s'occupait des autres points de la capitulation, et des centurions avec quelques soldats étaient entrés dans la ville pour chercher les armes et les chevaux, lorsqu'on vit au loin la cavalerie des ennemis, qui précédait l'armée de Vercingétorix. Aussitôt qu'ils l'aperçurent, les habitants, espérant qu'ils allaient être secourus, poussèrent un cri, prirent les armes, fermèrent les portes, et se postèrent sur le rempart. Les centurions qui se trouvaient dans la ville, comprenant par cette démonstration que les Gaulois voulaient faire quelque nouvelle tentative, mirent l'épée à la main, s'emparèrent des portes, et se retirèrent sains et saufs, eux et leurs hommes.

XIII. César fait sortir sa cavalerie hors du camp et l'engage contre celle des Gaulois. Les nôtres ayant peine à soutenir le choc, il les fit appuyer par six cents cavaliers germains qu'il gardait près de lui depuis le début de la guerre. Les Gaulois culbutés par leur charge furent mis en fuite, et se retirèrent après de grandes pertes sur le gros de leur armée. En voyant cette défaite, les habitants, effrayés de nouveau, s'emparèrent de ceux qu'ils croyaient avoir excité le peuple contre

nistrarentur, centurionibus et paucis militibus intromissis, qui arma jumentaque conquirent, equitatus hostium procul visus est, qui agmen Vercingetorigis antecesserat. Quem simulatque oppidani conspexerunt atque in spem auxilii venerunt, clamore sublato arma capere, portas claudere, murum complere cœperunt. Centuriones in oppido quum ex significatione Gallorum novi aliquid ab his iniri consilii intellexissent, gladiis districtis portas occupaverunt, suosque omnes incolumes receperunt.

XIII. Cæsar ex castris equitatum educi jubet præliumque equestre committit : laborantibus jam suis Germanos equites circummittere, quos ab initio secum habere instituerat. Eorum impetum Galli sustinere non potuerunt atque in fugam coniecti, multis amissis, se ad agmen receperunt : quibus profligatis, rursus oppidani perterriti comprehensos eos, quorum opera plebem concitatam existimabant, ad Cæsarem perduxerunt, seseque ei dederunt. Quibus rebus confectis, Cæsar ad oppidum Avari-

nous, les conduisirent à César, et firent leur soumission. A la suite de ces événements, César se rendit à Avaricum<sup>24</sup>. Cette place, la plus importante et la plus forte des Bituriges, est située dans la partie la plus fertile de leur territoire; et il avait le ferme espoir, quand il l'aurait prise, de soumettre la cité des Bituriges tout entière.

XIV. Vercingétorix, après avoir successivement éprouvé tant d'échecs à Vellaunodunum, à Génabum, à Noviodunum, assemble un conseil. Là, il expose « qu'il faut suivre dans cette guerre une tactique toute différente de celle qui a été suivie jusque-là, et par tous les moyens empêcher les Romains de se procurer des fourrages et des vivres; cela leur est facile, puisqu'ils ont une cavalerie nombreuse et qu'ils sont favorisés par la saison. Il n'y a point dans ce moment de fourrages à couper; l'ennemi se divisera pour en aller chercher dans les maisons; ses détachements peuvent chaque jour être détruits jusqu'au dernier par la cavalerie. De plus, on doit sacrifier au salut général les intérêts particuliers, et brûler les bourgs et les habitations dans le pays du côté de Boies, partout où l'on peut croire que l'ennemi se portera pour chercher des fourrages. Quant à eux ils auront des approvisionnements en abondance,

cum, quod erat maximum munitissimumque in finibus Biturigum atque agri fertilissima regione, profectus est; quod, eo oppido recepto, civitatem Biturigum se in potestatem redacturum confidebat.

XIV. Vercingetorix, tot continuis incommodis Vellaunoduni, Genabi, Novioduni acceptis, suos ad concilium convocat. Docet « longe alia ratione esse bellum gerendum atque antea gestum sit: omnibus modis huic rei studendum, ut pabulatione aut commeatu Romani prohibeantur: id esse facile, ut equitatu ipsi abundant, et quod anni tempore subleventur: pabulum secari non posse: necessario dispersos hostes ex ædificiis petere: hos omnes quotidie ab equitibus dejici posse. Præterea salutis causa rei familiaris commoda negligenda; vicos atque ædificia incendi oportere hoc spatio, a Bola quoque versus, quo pabulandi causa adire possent videantur. Harum ipsis rerum copiam suppetere, quod,

parce que les peuples sur le territoire desquels on fera la guerre les aideront de leurs ressources. Les Romains, au contraire, ne pourront supporter la disette, ou se trouveront exposés à de grands dangers lorsqu'ils s'éloigneront de leur camp. Le résultat sera toujours le même, soit qu'on les tue, soit qu'on prenne leurs bagages, dont la perte les empêchera de faire la guerre. Il faut en outre brûler les villes que leurs fortifications ou la disposition des lieux ne mettent point à l'abri de tout danger, afin qu'elles ne servent pas de refuge à ceux des Gaulois qui ne voudraient point s'associer à la guerre, ou que les Romains ne soient pas tentés de s'en emparer pour y prendre des vivres et du butin. De pareilles mesures peuvent paraître pénibles ou cruelles; mais il pensait, quant à lui, qu'il était bien plus pénible encore de voir leurs enfants, leurs femmes, enlevés pour l'esclavage, et d'être tués eux-mêmes, ce qui ne pouvait manquer d'arriver s'ils étaient vaincus. »

XV. Cette motion fut approuvée à l'unanimité, et dans un seul jour plus de vingt villes furent brûlées dans le pays des Bituriges. On en fit de même dans les autres cités; et sur tous les points on voyait des incendies. C'était

*quorum in finibus bellum geratur, eorum opibus sublevantur; Romanos aut inopiam non laturos, aut magno cum periculo longius ab castris processuros: neque interesse, ipsosne interficiant, impedimentisne exuant, quibus amissis bellum geri non possit. Præterea oppida incendi oportere, quæ non munitione et loci natura ab omni sint periculo tuta; neu suis sint ad detrectandam militiam receptacula, neu Romanis proposita ad copiam comæatus prædamque tollendam. Hæc si gravia aut acerba videantur, multo illa gravius æstimare, liberos, conjuges in servitutem abstrahi, ipsos interfici; quæ sit necesse accidere victis. »*

XV. Omnium consensu hac sententia probata, uno die amplius xx urbes Biturigum incenduntur. Hoc idem fit in reliquis civitatibus. In omnibus partibus incendia conspiciuntur; quæ etsi magno cum dolore omnes ferebant, tamen hoc sibi solatii proponebant [quod] explorata victoria, celeriter amissa recipera-

là pour la population un grand sujet de douleur, et cependant elle se consolait par le ferme espoir que le triomphe paraissant assuré elle aurait bientôt recouvré ce qu'elle venait de perdre. On délibère dans une assemblée générale s'il faut brûler Avaricum ou le défendre; les Bituriges tombent aux pieds des autres Gaulois, les suppliant de ne pas les forcer à incendier de leurs propres mains la plus belle ville de presque toute la Gaule, une ville qui fait la force et l'ornement de leur cité; la disposition des lieux leur permettra de la défendre facilement, parce qu'elle est entourée presque partout par une rivière et un marais, et qu'on ne peut y pénétrer que sur un seul point, par une avenue étroite. L'assemblée se rendit à leur prière: Vercingétorix fut d'abord d'un avis contraire, mais il finit par céder à leurs supplications et à la pitié des assistants. On choisit pour défendre la ville des hommes d'élite.

XVI. Vercingétorix suit César à petites journées, et place son camp sur un terrain défendu par des marais et des bois, à seize mille pas d'Avaricum. Là, il apprenait à chaque instant du jour par des éclaireurs fidèles ce qui se passait dans cette ville, et il y expédiait ses ordres. Il observait tous nos mouvements quand nous allions chercher

*turos confidebant. Deliberatur de Avarico in communi concilio, incendi placeret, an defendi. Procumbunt omnibus Gallis ad pedes Bituriges, ne pulcherrimam prope totius Galliæ urbem, quæ et præsidio et ornamento sit civitati, suis manibus succendere cogerentur: facile se loci natura defensuros dicunt, quod prope ex omnibus partibus flumine et palude circumdata, unum habeat et perangustum aditum. Datur petentibus venia, dissuadente primo Vercingetorige, post concedente et precibus ipsorum et misericordia vulgi. Defensores oppido idonei deliguntur.*

XVI. Vercingétorix minoribus Cæsarem itineribus subsequitur et locum castris deligit paludibus silvisque munitum, ab Avarico longe millia passuum XVI. Ibi per certos exploratores in singula diei tempora, quæ ad Avaricum agerentur, cognoscebat, et quid fieri vellet imperabat: omnes nostras pabulationes frumentationesque observabat, dispersosque, quum longius necessa-



des vivres et des fourrages, tombait sur les hommes isolés quand ils s'avançaient trop loin, et nous causait de graves dommages, quoique les nôtres, agissant avec la plus grande prudence, se fussent arrangés de manière à sortir par des routes différentes, et à des heures indéterminées.

XVII. César pose son camp vers la partie qui, n'étant point occupée par la rivière et les marais, offrait, comme nous l'avons dit, un étroit passage; il fait commencer la terrasse, dresser les mantelets, élever deux tours, car la nature du terrain ne permettait pas de faire la circonvallation. Il presse sans cesse les Boies et les Éduens d'envoyer des vivres; mais ces derniers montrèrent si peu d'empressement qu'on n'en tira presque rien; et les Boies, qui n'avaient que de faibles ressources, parce que leur cité était petite et pauvre, eurent bientôt épuisé tout ce qu'ils possédaient. L'extrême difficulté qu'on éprouvait à se procurer des vivres, le dénûment des Boies, le mauvais vouloir des Éduens, l'incendie des habitations, causèrent une telle détresse dans l'armée que, pendant plusieurs jours, les soldats manquèrent de blé et se nourrirent avec les bestiaux qu'on avait enlevés dans des bourgades situées à de grandes distances. Cependant on n'entendit de leur part

*rio procederent, adoriebatur, magnoque incommodo afficiebat: etsi, quantum ratione provideri poterat, ab nostris occurrebatur, ut incertis temporibus diversisque itineribus iretur.*

XVII. Castris ad eam partem oppidi positis, Cæsar, quæ intermissa a flumine et paludibus aditum, ut supra diximus, angustum habebat, aggerem apparare, vineas agere, turrets duas constituere cœpit: nam circumvallare loci natura prohibebat. De re frumentaria Boios atque Æduos adhortari non destitit: quorum alteri, quod nullo studio agebant, non multum adjuvabant; alteri non magnis facultatibus, quod civitas erat exigua et infirma, celeriter, quod habuerunt, consumpserunt. Summa difficultate rei frumentariæ affecto exercitu, tenuitate Boiorum, indiligentia Æduorum, incendiis ædificiorum, usque eo, ut complures dies frumento milites caruerint, et pecore e longinquiore vicis adacto, extremam famem sustentarent, nulla tamen vox est ab

aucun mot qui fût indigne de la majesté du peuple romain et de leurs anciennes victoires. Bien plus, lorsque César, interpellant l'une après l'autre les légions occupées aux travaux, leur dit que si la disette leur paraissait trop pénible il lèverait le siège, les soldats le prièrent tous *de ne point le faire* : « depuis plusieurs années qu'ils servaient sous ses ordres ils s'étaient comportés de manière à ne subir aucun affront, à ne renoncer à aucune entreprise. Ils regarderaient comme le comble de la honte d'abandonner un siège qu'ils avaient commencé. Ils aimaient mieux supporter les plus rudes épreuves que de renoncer à venger les citoyens romains traîtreusement assassinés par les Gaulois à Génabum. » Ils faisaient part de ces réflexions aux centurions et aux tribuns, afin que ceux-ci en fissent part à César.

XVIII. Déjà les tours étaient approchées du rempart quand César apprit par ses prisonniers que Vercingétorix, après avoir consommé tous les fourrages, s'était rapproché d'Avaticum, et que lui-même, avec la cavalerie et les troupes légères habituées à combattre entre les rangs des cavaliers, était parti pour se mettre en embuscade dans un lieu où il supposait que les nôtres viendraient fourrager

his audita populi Romani majestate et superioribus victoriis indigna. Quin etiam Cæsar quum in opere singulas legiones appelleret et, si acerbius inopiam ferrent, se dimissurum oppugnationem diceret; universi ab eo, *ne id faceret*, petebant : « sic se complures annos illo imperante meruisse, ut nullam ignominiam acciperent, nusquam incepta re discederent; hoc se ignominie laturos loco, si inceptam oppugnationem reliquissent : præstare, omnes perferre acerbitates, quam non civibus Romanis, qui Genabi perfidia Gallorum interissent, parentarent. » Hæc eadem centurionibus tribunique militum mandabant, ut per eos ad Cæsarem deferrentur.

XVIII. Quum jam muro turres appropinquassent, ex captivis Cæsar cognovit, Vercingetorigem consumpto pabulo castra movisse propius Avaticum, atque ipsum cum equitatu expeditisque, qui inter equites præliari consuissent, insidiarum causa eo pro-

le lendemain. Sur cet avis, César partit en silence au milieu de la nuit, et arriva le matin près du camp des Gaulois. Ceux-ci, avertis tout de suite par leurs éclaireurs, cachèrent les chariots et les bagages dans des bois très-épais, et rangèrent toutes leurs troupes sur une colline découverte. Informé de cette manœuvre, César donna ordre aux soldats de déposer tout de suite leurs bagages et de préparer leurs armes.

XIX. La colline, à partir de la base, s'élevait en pente douce, et elle était entourée presque de tous côtés par un marais large tout au plus de cinquante pieds, et dont le passage présentait de grands obstacles. Les Gaulois, après avoir coupé les ponts, se tenaient sur cette colline, pleins de confiance dans la position; rangés par familles et par cités, ils faisaient garder par des postes composés d'hommes éprouvés tous les endroits accessibles et le défilé du marais, et se tenaient prêts, si les Romains tentaient le passage, à profiter de leur position dominante pour les accabler quand ils les verraient hésiter. En voyant les armées si près l'une de l'autre, on pouvait croire qu'elles allaient combattre avec des avantages à peu près égaux<sup>25</sup>; mais en faisant attention aux difficultés du terrain, on

*fectum, quo nostros postero die pabulatum venturos arbitraretur. Quibus rebus cognitis, media nocte silentio profectus, ad hostium castra mane pervenit. Illi, celeriter per exploratores adventu Cæsaris cognito, carros impedimenta que sua in arctiores silvas abdiderunt, copias omnes in loco edito atque aperto instruxerunt. Qua re nuntiata, Cæsar celeriter sarcinas conferri, arma expediri jussit.*

XIX. Collis erat leniter ab infimo acclivis: hunc ex omnibus fere partibus palus difficilis atque impedita cingebat, non latior pedibus quinquaginta. Hoc se colle, interruptis pontibus, Galli fiducia loci continebant, generatimque distributi in civitates, omnia vada ac saltus ejus paludis [certis custodiis] obtinebant, sic animo parati, ut, si eam paludem Romani perumpere conarentur, hæsitantes premerent ex loco superiore: ut, qui propinquitatem loci videret, paratos prope æquo Marte ad dimicandum

reconnaissait que les Gaulois ne deployaient leurs forces que par forfanterie. Les soldats indignés que l'ennemi, séparé d'eux par une si petite distance, pût soutenir leur aspect, demandaient le combat, mais César leur représenta « combien les pertes seraient grandes, combien il faudrait sacrifier de vaillants guerriers pour remporter la victoire ; en les voyant animés d'un courage tel qu'ils ne reculent pour sa gloire devant aucun danger, il se regarderait lui-même comme coupable du plus grand des crimes si leurs vies ne lui étaient pas plus chères que son propre salut. » Après avoir ainsi calmé leurs regrets, il les ramena le même jour dans le camp, et fit terminer tous les préparatifs du siège.

XX. Vercingétorix, en revenant auprès des siens, fut accusé de trahison, parce qu'après s'être rapproché des Romains, il s'était éloigné avec toute la cavalerie, qu'il avait laissé sans chef une armée si nombreuse, et que les Romains après son départ étaient venus si vite et en choisissant si bien le moment : « Il était impossible que tout cela fût arrivé par hasard, ou sans qu'il y eût préméditation ; il aimait mieux obtenir l'empire de la Gaule de la bonne volonté de César, que de le devoir à leurs services. »

*existimaret ; qui iniquitatem conditionis perspiceret, inani simulatione sese ostentare cognosceret. Indignantem militem Cæsar, quod conspectum suum hostes perferre possent, tantulo spatio interjecto, et signum prælii exposcentes, edocet « quanto detrimento et quot virorum fortium morte necesse sit constare victoriam : quos quum sic animo paratos videret, ut nullum pro sua laude periculum recusent, summæ se iniquitatis condemnari debere, nisi eorum vitam sua salute habeat cariorem. » Sic militem consolatus, eodem die reducit in castra ; reliquaque, quæ ad oppugnationem pertinebant oppidi, administrare instituit.*

XX. Vercingetorix, quum ad suos redisset, prodicionis insimulatus, quod castra propius Romanos movisset, quod cum omni equitatu discessisset, quod sine imperio tantas copias reliquisset, quod ejus discessu Romani tanta opportunitate et celeritate ve-

Voici comment il répondit à ces accusations : « Il a levé son camp parce qu'il manquait de fourrages, et qu'eux-mêmes l'ont engagé à le faire; il s'est rapproché des Romains parce qu'il comptait sur les avantages de sa position, qui se défendait par sa propre force; on ne devait point regretter le concours de la cavalerie sur un terrain marécageux, et elle avait été utile là où il l'avait conduite; si en partant il n'avait confié à personne le commandement suprême, c'était à dessein, de peur que le nouveau chef ne fût poussé par l'ardeur de la multitude à livrer bataille; il les savait tous très-impatiens de combattre, par faiblesse, parce qu'ils ne pouvaient plus longtemps supporter la fatigue. Si les Romains étaient venus par hasard, il fallait en remercier la fortune; s'ils avaient été prévenus, on devait rendre grâce à celui qui les avait appelés, car les Gaulois, des hauteurs où ils étaient placés, avaient pu s'assurer de leur petit nombre et de ce que valait leur courage, puisqu'ils s'étaient retirés honteusement dans leur camp sans oser combattre. Il ne songeait point, au moyen d'une trahison, à recevoir de César l'empire qu'il pouvait obtenir par une victoire dont lui-même et les Gaulois étaient assurés. Il était prêt

nissent; « non hæc omnia fortuito aut sine consilio accidere potuisse; regnum illum Galliæ malle Cæsaris concessu, quam ipsorum habere beneficio; » tali modo accusatus ad hæc respondit : « quod castra movisset, factum inopia pabuli, etiam ipsis hortantibus : quod propius Romanos accessisset, persuasum loci opportunitate, qui se ipsum munitione defenderet : equitum vero operam neque in loco palustri desiderari debuisse, et illic fuisse utilem, quo sint profecti : summam imperii se consulto nulli discedentem tradidisse, ne is multitudinis studio ad dimicandum impelleretur; cui rei propter animi mollitiem studere omnes videret, quod diutius laborem ferre non possent. Romani si casu intervenerint, fortunæ; si alicujus indicio vocati, huic habendam gratiam, quod et paucitatem eorum ex loco superiore cognoscere, et virtutem despiceret potuerint; qui, dimicare non ausi, turpiter se in castra receperint. Imperium se ab Cæsare per proditorem

du reste à remettre son commandement entre leurs mains, s'ils croyaient lui faire honneur, au lieu de se regarder eux-mêmes comme sauvés par lui. Afin que vous sachiez, dit-il, que je parle franchement, écoutez des soldats romains. » Et il leur présenta des esclaves qu'il avait pris quelques jours auparavant tandis que nous étions à fourrager, et qu'il avait torturés par la faim et par les chaînes. Ceux-ci, à qui on avait fait la leçon d'avance, disent qu'ils sont des soldats légionnaires : « Poussés par la faim et la misère, ils sont sortis secrètement du camp pour voir s'ils pourraient trouver dans la campagne du blé ou du bétail ; l'armée tout entière souffre de la même disette ; tous les hommes sont exténués et hors d'état de supporter plus longtemps les fatigues ; c'est pourquoi le général a décidé que si le siège n'avancait pas, il retirerait son armée sous trois jours. — Voilà, dit Vercingétorix, les services que je vous ai rendus ; et c'est moi que vous accusez de trahison ; moi par qui vous voyez une armée victorieuse et si puissante presque anéantie par la faim, sans que vous ayez versé votre sang ; moi qui ai empêché les cités de la Gaule, sans exception, de recevoir sur leur territoire cette

*nullum desiderare, quod habere victoriâ posset, quæ jam esset sibi atque omnibus Gallis explorata : quin etiam ipsis remittere, si sibi magis honorem tribuere, quam ab se salutem accipere viderentur. Hæc ut intelligatis, inquit, a me sincere pronuntiari, audite Romanos milites. » Producit servos, quos in pabulatione paucis ante diebus exceperat et fame vinculisque excruciaverat. Hi, jam ante edocti, quæ interrogati pronuntiarent, milites se esse legionarios dicunt : « fame et inopia adductos clam ex castris exisse, si quid frumenti aut pecoris in agris reperire possent : simili omnem exercitum inopia premi, nec jam vires sufficere cuiquam, nec ferre operis laborem posse : itaque statuisse imperatorem, si nihil in oppugnatione oppidi profecisset, triduo exercitum deducere. — Hæc, inquit, a me, Vercingetorix, beneficia habetis, quem proditionis insimulatis, cujus opera sine vestro sanguine tantum exercitum victorem fame [pæne] consumptum videtis ; quem turpiter se ex [hac] fuga recipien-*

armée quand elle se fut ralliée après une fuite honteuse. »

XXI. La foule pousse une exclamation ; et, suivant son habitude, elle fait résonner ses armes, car c'est ainsi que les Gaulois témoignent leur approbation quand un discours leur plait : « Vercingétorix est leur chef suprême ; il ne faut point douter de sa bonne foi, et la guerre ne peut être conduite avec plus d'habileté. » Ils décident ensuite qu'on enverra dans la ville dix mille hommes choisis parmi toutes les troupes ; ils ne veulent pas confier le salut commun aux seuls Bituriges, sachant bien que si ceux-ci empêchent l'ennemi de s'emparer de la place, ils garderont pour eux tout l'honneur de la victoire.

XXII. Au courage extraordinaire de nos soldats les Gaulois opposaient des obstacles de toute espèce, car c'est une race très-adroite, et elle excelle à imiter et à faire ce qu'elle voit faire aux autres. Ils détournaient les faux avec des nœuds coulants, et quand la corde était bien attachée, des machines enlevaient ces faux à l'intérieur des remparts ; ils minaient la terrasse au moyen d'allées souterraines, et ils étaient d'autant plus habiles dans ce genre de travaux qu'ils ont dans leur pays des mines de fer con-

tem, ne qua civitas suis finibus recipiat, a me provisum est. »

XXI. Conclamat omnis multitudo et suo more armis concrepat ; quod facere in eo consuerunt, cujus orationem approbant ; « summum ecce Vercingetorigem ducem, nec de ejus fide dubitandum ; nec majore ratione bellum administrari posse. » Statuunt ut decem millia hominum delecta ex omnibus locis in oppidum mittantur ; nec solis Biturigibus communem salutem committendam censent ; quod penes eos, si id oppidum retinuissent, summam victoriæ constare intelligebant.

XXII. Singulari militum nostrorum virtuti consilia cujusque modi Gallorum occurrebant, ut est summæ genus sollertiæ atque ad omnia imitanda et efficienda, quæ ab quoque traduntur, aptissimum. Nam et laqueis falces avertabant, quas quum destinaverant, tormentis introrsus reducebant ; et aggerem cuniculis subtrahebant, eo scientius, quod apud eos magnæ sunt ferrariæ, atque omne genus cuniculorum notum atque usitatum est. Totum au-

sidérables, et qu'ils connaissent toutes les espèces de galeries et en font usage. Ils avaient, dans toute l'étendue de l'enceinte, élevé sur le mur des tours qu'ils garnissaient de cuir. Dans les sorties continuelles qu'ils faisaient le jour et la nuit, tantôt ils mettaient le feu à la terrasse<sup>28</sup>, tantôt ils tombaient sur les soldats occupés aux travaux; au fur et à mesure que les terrassements exécutés chaque jour exhaussaient nos tours, ils exhaussaient les leurs dans la même proportion avec des poutres liées ensemble; ils éventaient nos mines, en retardaient le travail au moyen de pieux aigus brûlés par le bout, de poix brûlante, de pierres énormes, et nous empêchaient d'approcher des murailles.

XXIII. Les murs de toutes les villes gauloises sont à peu près construits comme nous allons le dire : des poutres d'une seule pièce, régulièrement séparées par un intervalle de deux pieds, sont placées horizontalement sur le sol; on les relie intérieurement entre elles, et on les couvre d'une grande quantité de terre. Les intervalles dont nous avons parlé sont remplis sur le devant avec de grosses pierres. Quand là première assise est ainsi disposée et assujettie, on en établit une seconde par-dessus, en conser-

*tem murum ex omni parte turribus contabulaverant, atque has coriis intexerant. Tum crebris diurnis nocturnisque eruptionibus aut aggeri ignem inferebant, aut milites occupatos in opere adoriebantur; et nostrarum turrium altitudinem, quantum has quotidianus agger expresserat, commissis suarum turrium malis, adæquabant; et apertos cuniculos præusta et præacuta materia et pice fervefacta et maximi ponderis saxis morabantur, mœnibusque appropinquare prohibebant.*

XXIII. Muri sunt autem omnes Gallici hac fere forma. Trabes directæ perpetuæ in longitudinem, paribus intervallis distantes inter se binos pedes, in solo collocantur; hæ revinciuntur introrsus et multo aggere vestiuntur. Ea autem, quæ diximus, intervalla grandibus in fronte saxis effarciuntur. His collocatis et coagmentatis alius insuper ordo adjicitur, ut idem illud intervallum servetur, neque inter se contingant trabes, sed paribus intermissæ



vant entre les poutres le même intervalle, de manière qu'elles ne se touchent pas et que, dans les vides qui les séparent, on puisse entre chacune d'elles introduire des pierres et les relier solidement les unes aux autres. On continue de la sorte tout le travail jusqu'à ce qu'il ait atteint la hauteur voulue. Ces poutres et ces pierres rangées par couches alternatives, et dans un ordre parfaitement régulier, forment un ensemble dont la disposition et la variété ne déplaisent pas; et elles sont de la plus grande utilité dans la défense des villes, car la pierre défend le rempart contre l'incendie, le bois le défend contre le bélier, et il est impossible de renverser ou d'entamer cette masse compacte formée par des poutres de quarante pieds de long, dont la plupart sont reliées entre elles à l'intérieur.

XXIV. Quoique tant d'obstacles aient rendu le siège très-pénible, et que les soldats aient été gênés pendant tout le temps par le froid et les pluies, ils surmontèrent cependant toutes les difficultés, et en vingt-cinq jours ils élevèrent une terrasse large de trois cents pieds et haute de quatre-vingts. Cette terrasse touchait presque au mur de la ville, et César, selon sa coutume, veillait sur les travaux et

*patii, singulæ singulis saxis interjectis, arcte contineantur. Sic deinceps omne opus contextitur, dum justa muri altitudo expleatur. Hoc quum in speciem varietatemque opus deforme non est, alternis trabibus ac saxis, quæ relictis lineis suos ordines servant; tum ad utilitatem et defensionem urbium summam habet opportunitatem; quod et ab incendio lapis et ab ariete materia defendit, quæ, perpetuis trabibus pedes quadragenos plerumque introrsus revincta, neque perrumpi neque distrahi potest.*

XXIV. His tot rebus impedita oppugnatione, milites, quum toto tempore frigore et assiduis imbribus tardarentur, tamen continenti labore omnia hæc superaverunt et diebus xxv aggerem, latum pedes cccxxx, altum pedes lxxx, extruxerunt. Quum is murum hostium pæne contingeret, et Cæsar ad opus consuetudine excubaret militesque hortaretur, ne quod omnino tempus ab opere intermitteretur. paullo anto tertiam vigiliam est animad-

exhortait les soldats à ne point interrompre un seul instant leur besogne, lorsque peu de temps avant la troisième veille on vit de la fumée sortir de la terrasse, à laquelle les assiégés avaient mis le feu au moyen d'une mine ; au même instant, une clameur s'éleva sur tout le rempart, et l'ennemi fit une sortie par deux portes sur les deux flancs des tours ; d'autres, pendant ce temps, lançaient du haut des murs des torches et du bois sec sur la terrasse, et jetaient de la poix et d'autres matières propres à activer l'incendie, en sorte que nous ne savions ni les points vers lesquels il fallait courir d'abord, ni les dangers auxquels il fallait parer. Cependant, comme deux légions veillaient toujours par ordre de César en avant du camp, et que plusieurs autres qu'on relevait à tour de rôle étaient occupées aux travaux, on s'organisa rapidement, et les uns résistèrent à la sortie, les autres retirèrent les tours et coupèrent la terrasse, tandis que toute l'armée accourait du camp pour éteindre le feu.

XXV. La nuit était passée que l'on combattait encore sur tous les points ; et l'espérance de la victoire se renouvelait à chaque instant pour les ennemis, d'autant plus que, les mantelets des tours étant brûlés, ils voyaient com-

versum, fumæ aggerem, quem cuniculo hostes succenderant : eodemque tempore toto muro clamore sublato, duabus portis ab utroque latere turrium eruptio fiebat. Alii faces atque aridam materiem de muro in aggerem eminus jaciebant, picem, reliquas res quibus ignis excitari potest, fundebant ; ut, quò primum curreretur, aut cui rei ferretur auxilium, vix ratio iniri posset. Tamen, quod instituto Cæsaris semper duæ legiones pro castris excubabant, pluresque partitis temporibus erant in opere, celeriter factum est ut alii eruptionibus resisterent, alii turres reducerent aggeremque interscinderent, omnis vero ex castris multitudo ad restinguendum concurreret.

XXV. Quum in omnibus locis, consumpta jam reliqua parte noctis, pugnaretur, semperque hostibus spes victoriæ redintegretur, eo magis, quod deustos pluteos turrium videbant, nec facile adire apertos ad auxiliandum animadvertabant ; semperque

bien il était difficile aux Romains de se porter à découvert au secours des endroits faibles; de leur côté d'ailleurs, de nouveaux combattants relevaient sans cesse ceux qui étaient fatigués, et ils pensaient que le salut de la Gaule dépendait de ce moment. C'est alors qu'il se passa devant nous un fait que nous croyons devoir rapporter, parce qu'il nous a paru digne d'être transmis à la postérité. Devant la porte de la ville, un Gaulois lançait du haut d'une tour sur nos ouvrages, qui brûlaient déjà, des boules de suif et de poix qu'on lui passait de main en main. Frappé dans le flanc droit par une flèche de scorpion, il tombe mort. L'un de ceux qui se trouvaient près de lui passe par-dessus son cadavre et recommence la même manœuvre; il est tué par une nouvelle flèche et de la même manière. Un troisième combattant le remplace, puis un quatrième succède à ce dernier; ce poste ne fut abandonné par ses défenseurs qu'au moment où l'incendie de la terrasse étant éteint, et l'ennemi débusqué de toute cette partie du rempart, on cessa de combattre.

XXVI. Après avoir essayé de tous les moyens, les Gaulois, voyant que rien ne leur réussissait, résolurent le lendemain, sur les instances et d'après les ordres de Ver-

*ipsi recentes defessis succederent, omnemque Galliae salutem in illo vestigio temporis positam arbitrarentur : accidit, inspectantibus nobis, quod, dignum memoria visum, prætereundum non existimavimus. Quidam ante portam oppidi Gallus per manus sevi ac picis traditas glebas in ignem e regione turris projeciebat; scorpione ab latere dextro trajectus exanimatusque concidit. Hunc ex proximis unus jacentem transgressus, eodem illo munere fungebatur : eadem ratione ictu scorpionis exanimato alteri successit tertius, et tertio quartus; nec prius ille est a propugnatoribus vacuus relictus locus, quam, restincto aggere atque omni ea parte summotis hostibus, finis est pugnandi factus.*

XXVI. Omnia experti Galli, quod res nulla successerat, postero die consilium ceperunt ex oppido profugere, hortante et jubente Vercingetorige. Id silentio noctis conati, non magna jactura suorum sese effecturos sperabant, propterea quod neque longe ab

cingétorix, d'abandonner la ville. Ils espéraient pouvoir s'échapper sans grandes pertes la nuit et en silence, et d'autant plus sûrement que le camp de Vercingétorix n'était pas éloigné de la place, et que le marais qui s'étendait sans interruption entre eux et les Romains devait retarder la poursuite de ces derniers. La nuit étant venue, ils se préparaient à partir, lorsque les mères de famille accoururent tout à coup dans les rues, se jetèrent en pleurant à leurs pieds, et les conjurèrent, avec toutes sortes de supplications, de ne point abandonner aux ennemis, qui les mettraient à mort, les femmes et les enfants, à qui leur sexe et leur faiblesse ne permettaient pas de fuir. En voyant qu'ils n'en persistaient pas moins dans leur résolution, car il arrive presque toujours dans les grands dangers que la crainte étouffe la pitié, les femmes commencèrent à pousser de grands cris et à donner l'éveil aux Romains; alors les Gaulois, craignant que les chemins ne fussent occupés d'avance par notre cavalerie, renoncèrent à leur entreprise.

XXVII. Le lendemain César faisait avancer une tour, et dirigeait contre la ville les machines qu'il avait construites, lorsqu'une pluie abondante étant venue à tomber

*oppido castra Vercingetorigis aberant, et palus quæ perpetua intercedebat, Romanos ad insequendum tardabat. Jamque hoc facere noctu apparabant, quum matresfamilix repente in publicum procurrerunt, flentesque projectæ ad pedes suorum, omnibus precibus petierunt, ne se et communes liberos hostibus ad supplicium dederent, quos ad capiendam fugam naturæ et virium infirmitas impediret. Ubi eos in sententia perstare viderunt, quod plerumque in summo periculo timor misericordiam non recipit; conclamare et significare de fuga Romanis cœperunt. Quo timore perterriti Galli, ne ab equitatu Romanorum viæ præoccuparentur, consilio destiterunt.*

XXVII. Postero die Cæsar, promotâ turri directisque operibus quæ facere instituerat, magno coorto imbri, non inutilem hanc ad capiendum consilium tempestatem arbitratus est, quod paullo incautius custodias in muro dispositas videbat; suosque languis-

il jugea que le mauvais temps serait utile pour tenter un coup de main ; et comme il voyait que les remparts étaient plus négligemment gardés, il ordonna à ses soldats de ralentir également le travail, et leur expliqua ce qu'il voulait faire. Il fait cacher les légions en dehors du camp, derrière les mantelets, et il les encourage, afin qu'elles recueillent par la victoire le fruit de si grands travaux ; il promet des récompenses à ceux qui escaladeront les premiers la muraille, et donne le signal. Les soldats s'élancent rapidement de tous côtés, et envahissent le rempart.

XXVIII. Effrayés de cette nouvelle attaque, culbutés du rempart et des tours, les ennemis se formèrent en coin sur la place publique et dans les quartiers les plus larges, afin de combattre en bon ordre, de quelque côté qu'on se portât contre eux. Lorsqu'ils virent que personne ne descendait sur leur terrain, et que les nôtres les entouraient de tous côtés en occupant dans toute son étendue le terre-plein des remparts, ils jetèrent leurs armes, dans la crainte que tout espoir de fuir ne leur fût enlevé, et ils coururent sans s'arrêter aux extrémités de la ville : là, les uns furent tués par nos soldats au moment où ils s'écrasaient eux-mêmes dans l'étroit passage des portes ; les autres, qui

*dius in opere versari jussit, et quid fieri vellet ostendit. Legionibusque extra castra [intra] vineas in occulto expeditis, cohortatur, ut aliquando pro tantis laboribus fructum victoriæ perciperent : his qui primi murum ascendissent, præmia proposuit, militibusque signum dedit. Illi subito ex omnibus partibus evolaverunt, murumque celeriter compleverunt.*

XXVIII. Hostes, re nova perterriti, muro turribusque dejecti, in foro ac locis patentioribus cuneatim constiterunt, hoc animo, ut, si qua ex-parte obviam contra veniretur, acie instructa depugnarent. Ubi neminem in æquum locum sese demittere, sed toto undique muro circumfundi viderunt, veriti ne omnino spes fugæ tolleretur, abjectis armis, ultimas oppidi partes continenti impetu petiverunt : parsque ibi, quum angusto exitu portarum se ipsi premerent, a militibus ; pars, jam egressa portis, ab equitibus est interfecta : nec fuit quisquam, qui prædæ studeret. Sic et Genæ-

étaient déjà sortis, furent massacrés par nos cavaliers, et personne ne s'occupa de faire du butin. Animés par le souvenir du carnage de Génabum et par les fatigues du siège, les Romains n'épargnèrent ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants. De toute cette population, qui se composait d'environ quarante mille individus, il y en eut à peine huit cents qui <sup>27</sup>, s'étant précipités au premier cri hors de la ville, arrivèrent sains et saufs auprès de Vercingétorix. Celui-ci les recueillit au milieu de la nuit, dans le plus grand silence; et, de peur que leur arrivée en masse et la pitié qu'ils inspireraient à la foule n'excitât quelque révolte dans le camp, il avait eu la précaution d'échelonner de loin sur la route ses amis et les principaux chefs, pour isoler les fuyards les uns des autres et les conduire chacun dans la partie du camp qui avait été, dès le commencement de la guerre, assignée à chaque nation.

XXIX. Le lendemain, Vercingétorix convoque une assemblée générale : il console les siens et les exhorte à ne pas laisser abattre leur courage, à ne pas s'effrayer de cet échec : « Ce n'est point par leur bravoure, ce n'est pas dans une bataille rangée, que les Romains ont remporté la victoire, mais par une tactique et une habileté dans

*hensî cæde et labore operis incitati, non ætate confectis, non mulieribus, non infantibus pepercerunt. Donique ex omni numero, qui fuit circiter millium XL, vix DCCC, qui primo clamore audito se ex oppido ejecerant, incolumes ad Vercingetorigem pervenerunt. Quos ille, multa jam nocte, silentio ex fuga excepit (veritus ne qua in castris ex eorum concursu et misericordia vulgi seditio oreretur), ut, procul in via dispositis familiaribus suis principibusque civitatum, disparandos deducendosque ad suos curaret, quæ cuique civitati pars castrorum ab initio obvenerat.*

XXIX. Postero die concilio convocato, consolatus cohortatusque est « ne se admodum animo demitterent, neve perturbarentur incommodo : non virtute neque in acie vicisse Romanos, sed artificio quodam et scientia oppugnationis, cujus rei fuerint ipsi imperiti : errare, si qui in bello omnes secundos rerum proventus expectant : sibi nunquam placuisse, Avaricum defendi, cujus rei

l'art d'assiéger les places qui sont inconnues des Gaulois; on se tromperait en n'attendant de tous les incidents d'une guerre que des résultats favorables; jamais il n'avait été d'avis de défendre Avaricum, eux-mêmes en sont témoins; c'est à l'imprudencé des Bituriges, à l'excessive condescendance des autres peuples, qu'il faut attribuer ce désastre. Mais il le réparera bien vite par des succès qui les dédommageront largement; car il ralliera par ses efforts, à la cause commune, les peuples qui ne sont point unis aux autres Gaulois; la Gaule tout entière poursuivra l'accomplissement d'un seul et même dessein; et quand elle sera d'accord, le monde entier ne pourra lui résister. Tout cela, du reste, il l'a déjà presque fait; en attendant, il est juste qu'il obtienne d'eux, dans l'intérêt du salut général, qu'ils s'appliquent à fortifier leur camp, afin de pouvoir soutenir avec plus d'avantage les attaques que l'ennemi dirigera contre eux à l'improviste. »

XXX. Ce discours plut aux Gaulois, surtout parce que Vercingétorix, après un si grand revers, n'avait rien perdu de sa confiance, qu'il ne s'était pas caché, qu'il ne s'était pas soustrait aux regards de l'armée; et ils croyaient d'autant plus à sa prudence et à sa prévision, qu'il avait con-

*testes ipsos haberet; sed factum imprudentia Biturigum et nimia obsequentia reliquorum, uti hoc incommodum acciperetur: id tamen se celeriter majoribus commodis sanaturum. Nam, quæ ab reliquis Gallis civitates dissentirent, has sua diligentia adjuncturum, atque unum consilium totius Galliæ effecturum, cujus consensu ne orbis quidem terrarum possit obsistere: idque se prope jam effectum habere. Interea æquum esse, ab iis communis salutis causa impetrari, ut castra munire instituerent, quo facilius repentinos hostium impetus sustinerent.»*

XXX. Fuit hæc oratio non ingrata Gallis, et maxime, quod ipse animo non defecerat, tanto accepto incommodo, neque se in occultum abdiderat et conspectum multitudinis fugerat: plusque animo providere et præsentire existimabatur, quod, re integra, primo incendendum Avaricum, post deserendum censuerat. Itaque, ut reliquorum imperatorum res adversæ auctoritatem mi-

seillé, quand tout allait bien, d'abord de brûler Avaricum, ensuite de l'abandonner. Ainsi, tandis que les revers affaiblissent l'autorité des autres généraux, par un effet tout contraire, son ascendant, après ce désastre, ne fit que grandir de jour en jour. Ils espéraient en même temps, d'après l'assurance qu'il leur avait donnée, que les autres cités s'uniraient à eux. Ils commencèrent alors pour la première fois à fortifier leur camp, et ils étaient tellement abattus que, malgré leur répugnance pour le travail, ils crurent devoir exécuter tout ce qui leur était commandé.

XXXI. De son côté, Vercingétorix s'occupe activement d'obtenir, comme il l'avait promis, l'adhésion des autres cités, en attirant leurs chefs par des dons et des promesses. Il emploie pour former cette ligue des hommes adroits qui pouvaient exercer une grande influence, ou par leurs paroles insidieuses, ou par leurs relations d'amitié. Il a soin d'armer et d'habiller ceux qui, après la prise de Bourges, s'étaient réfugiés près de lui. En même temps, pour remplir les vides de son armée, il donne ordre aux cités de fournir des contingents dont il fixe l'effectif, en indiquant le jour avant lequel ces contingents devront être

*nuunt, sic hujus ex contrario dignitas, incommodo accepto, in dies augebatur: simul in spem veniebant ejus affirmatione de reliquis adjungendis civitatibus, primumque eo tempore Galli castra munire instituerunt, et sic sunt animo consternati, homines insueti laboris, ut omnia quæ imperarentur, sibi patienda [et perferenda] existimarent.*

XXXI. Nec minus, quam est pollicitus, Vercingetorix animo laborabat, ut reliquas civitates adjungeret, atque eas donis, pollicitationibus alliciebat. Huic rei idoneos homines deligebat, quorum quisque aut oratione subdola aut amicitia facillime posset. Qui Avarico expugnato refugerant, armandos vestiendosque curat. Simul ut deminutæ copiæ redintegrarentur, imperat certum numerum militum civitatibus, quem, et quam ante diem in castra adduci velit; sagittariosque omnes quorum erat permagnus numerus in Gallia, conquiri et ad se mitti jubet. His rebus



arrivés, et il ordonne qu'on cherche tous les archers, dont le nombre est très-grand dans la Gaule, et qu'on les lui envoie. A l'aide de ces moyens, il eut bientôt complètement remplacé ceux qui avaient péri dans Avaricum. De plus Teutomate, fils d'Ollovicon et roi des Nitiobriges, dont le père avait reçu du sénat romain le titre d'ami, vint le rejoindre avec un grand nombre de cavaliers, dont les uns avaient été levés dans son pays, et les autres amenés de l'Aquitaine.

XXXII. César s'arrêta plusieurs jours à Avaricum; il y trouva en grande quantité du blé et d'autres vivres, et l'armée se remit de ses fatigues et de ses privations. L'hiver touchait à sa fin; et comme la saison elle-même l'invitait à faire la guerre, il résolut de marcher à l'ennemi, soit pour le faire sortir des marais et des bois, soit pour l'y réduire en le bloquant, lorsque les chefs des Éduens lui furent envoyés en députation pour le prier « de porter secours à leur cité, qui en avait le plus pressant besoin. La situation était des plus graves : de tout temps, en effet, on n'avait créé qu'un seul magistrat qui occupait pendant un an le rang suprême, tandis qu'en ce moment il s'en trouvait deux, et tous les deux préten-

*celeriter id quod Avarici deperierat, expletur. Interim Teutomatus, Olloviconis filius, rex Nitlobrigum, cujus pater ab senatu nostro amicus erat appellatus, cum magno equitum suorum numero, et quos ex Aquitania conduxerat, ad eum pervenit.*

XXXII. Cæsar Avarici complures dies commoratus, summamque ibi copiam frumenti et reliqui commeatus nactus, exercitum ex labore atque inopia refecit. Jam prope hieme confecta, quum ipso anni tempore ad gerendum bellum vocaretur et ad hostem proficisci constitisset, sive eum ex paludibus silvisque elicere, sive obsidione premere posset; legati ad eum principes Æduorum veniunt, oratum « ut maxime necessario tempore civitati subveniat : summo esse in periculo rem ; quod, quum singuli magistratus antiquitus creari atque regiam potestatem annum obtinere consuissent, duo magistratum gerant et se uterque eorum legibus reatum esse dicat. Horum esse alterum Convictolitanem, floren-

daient avoir été légalement institués. L'un était Convictolitan, jeune homme d'un grand crédit et d'une famille illustre; l'autre était Cotus, issu d'une souche très-ancienne; ce dernier jouissait aussi d'une grande influence, ses alliances de famille étaient considérables, et l'année précédente son frère Valetiac avait rempli les mêmes fonctions. La cité tout entière était en armes, le sénat divisé, le peuple divisé, et chacun des deux prétendants avait son parti. Si ce dissentiment était entretenu plus longtemps, il arriverait qu'une partie de la cité combattrait l'autre; c'était à la prompte décision et à l'autorité de César qu'il appartenait de prévenir ce malheur. »

XXXIII. César sentait combien il était préjudiciable de différer la guerre et de s'éloigner; mais il connaissait les embarras que causent ordinairement les dissensions, et il résolut de les prévenir, parce qu'il ne voulait pas qu'une cité si puissante et si intimement unie au peuple romain, une cité que lui-même avait toujours protégée et qu'il avait comblée de toutes sortes de bienfaits, recourût à la violence et à la guerre, et que le parti qui se croirait le moins fort demandât des secours à Vercingétorix. De plus, comme en vertu des lois des Éduens, ceux qui occupent la

*tem et illustrem adolescentem; alterum Cotum, antiquissima familia natum, atque ipsum hominem summæ potentiæ et magnæ cognationis; cujus frater Valetiacus proximo anno eundem magistratum gesserit: civitatem esse omnem in armis, divisum senatum, divisum populum; suas cujusque eorum clientelas. Quodsi diutius alatur controversia, fore uti pars cum parte civitatis confligat; id ne accidat, positum in ejus diligentia atque auctoritate. »*

XXXIII. Cæsar, etsi a bello atque hoste discedere detrimento-sum esse existimabat, tamen, non ignorans quanta ex dissensionibus incommoda oriri consuessent, ne tanta et tam conjuncta populo Romano civitas, quam ipse semper aluisset omnibusque rebus ornasset, ad vim atque arma descenderet, atque ea pars, quæ minus sibi confideret, auxilia a Vercingetorige arcesseret; huic rei prævertendum existimavit, et quod legibus Æduorum his qui summum magistratum obtinerent, excedere ex finibus

magistrature suprême ne peuvent sortir hors des limites du territoire, il décida qu'il se rendrait de sa personne dans le pays, afin que l'on ne crût point qu'il avait porté atteinte à ses lois et à ses usages; il cita devant lui, à Décise<sup>28</sup>, le sénat tout entier et ceux entre lesquels s'agitait le débat. Les Éduens se présentèrent presque tous au rendez-vous. César, après en avoir appelé quelques-uns en audience secrète, apprit que le frère avait proclamé son frère dans des temps et des lieux différents de ceux où l'élection devait se faire, et que de plus les lois défendaient non-seulement de choisir deux magistrats dans une même famille, quand ils étaient tous deux vivants, mais même de les admettre dans le sénat; il força donc Cotus à résigner le pouvoir, et ordonna que ce pouvoir fût donné à Convictolitan, que les prêtres, suivant les usages de la cité, avaient nommé conjointement avec les magistrats.

XXXIV. Quand il eut ainsi réglé l'affaire, il engagea les Éduens à oublier leurs querelles et leurs dissensions; à laisser toutes ces choses de côté pour s'occuper de la guerre; à compter, quand la Gaule serait soumise, sur les récompenses qu'ils auraient méritées, et à lui envoyer le plus tôt possible dix mille cavaliers, qu'il avait l'intention

non liceret, ne quid de jure aut de legibus eorum deminuisse videretur, ipse in Æduos proficisci statuit, senatumque omnem, et quos inter controversia esset, ad se Decetiam evocavit. Quum prope omnis civitas eo convenisset, docereturque, paucis clam convocatis, alio loco, alio tempore, atque oportuerit, fratrem a fratre renuntiatum, quum leges duo ex una familia, vivo utroque, non solum magistratus creari vetarent, sed etiam in senatu esse prohiberent: Cotum imperium deponere coegit; Convictolitanem, qui per sacerdotes, more civitatis, intermissis magistratibus, esset creatus, potestatem obtinere jussit.

XXXIV. Hoc decreto interposito, cohortatus Æduos ut controversiarum ac dissensionis obliviscerentur atque, omnibus omissis his rebus, huic bello servirent, eaque quæ meruissent præmia ab se, devicta Gallia, expectarent, equitatumque omnem et peditem millia decem sibi celeriter mitterent, quæ in præsidiis *rel*

de répartir en divers postes pour défendre les convois de vivres; ensuite il partagea son armée en deux divisions, il donna quatre légions à Labiénus pour les conduire chez les Sénonais et les Parisiens; lui-même, à la tête de six autres, se dirigea le long de l'Allier, vers la forteresse de Gergovie<sup>29</sup>, dans le pays des Arvernes, après avoir donné à Labiénus une partie de la cavalerie, et gardé le reste. Vercingétorix, informé de ces faits, coupa tous les ponts de l'Allier, et remonta cette rivière par la rive opposée.

XXXV. Lorsque les deux armées furent en vue, — les deux camps se trouvaient presque en face l'un de l'autre, — les coureurs de l'ennemi empêchèrent les Romains de construire un pont pour faire passer leurs troupes; c'était là pour César une position très-critique, car il pouvait être arrêté pendant une grande partie de l'été par le fleuve, l'Allier n'étant guéable qu'aux approches de l'automne. Pour sortir d'embarras, il plaça son camp sur un terrain couvert de bois, à peu de distance de l'un des ponts que Vercingétorix avait coupés; et le lendemain, il se tint caché avec deux légions. Il fit partir, selon sa coutume, le reste des troupes et tous les bagages, et garda près de lui quelques cohortes, afin que le nombre des

*frumentariæ causa disponeret, exercitum in duas partes divisit; quatuor legiones in Senones Parisiosque Labieno ducendas dedit; sex ipse in Arvernos, ad oppidum Gergoviam secundum flumen Elaver duxit: equitatus partem illi attribuit, partem sibi reliquit. Qua re cognita, Vercingetorix, omnibus interruptis ejus fluminis pontibus, altera fluminis parte iter facere cœpit.*

XXXV. Quum uterque utrimque exisset exercitus (in conspectu fereque e regione castris castra ponebant, dispositis exploratoribus, necubi effecto ponte Romani copias traducerent), erat in magnis Cæsari difficultatibus res, ne majorem æstatis partem flumine impediretur; quod non fere ante autumnum Elaver vado transiri solet. Itaque, ne id accideret, silvestri loco castris positus, e regione unius eorum pontium, quos Vercingetorix rescindendos curaverat, postero die cum duabus legionibus in occulto restitit; reliquas copias cum omnibus impedimentis, ut consue-

légions parût complet. Il ordonna à l'armée de s'avancer aussi loin que possible; et quand il jugea, d'après le temps qui s'était écoulé depuis le départ, qu'elle était arrivée à l'endroit où elle devait camper, il commença à rétablir le pont sur les anciens pilotis, dont les extrémités inférieures n'avaient point été détruites. L'ouvrage étant achevé en peu de temps, il fit passer les légions sur l'autre rive, choisit pour son camp un terrain favorable, et rappela les autres troupes. En apprenant ce qui venait de se passer, Vercingétorix prit l'avance à marches forcées, pour n'être pas obligé de combattre malgré lui.

XXXVI. César se rendit de là en cinq étapes à Gergovie; et le jour de son arrivée, après une escarmouche de cavalerie, il reconnut la position de la place; située sur une montagne élevée, elle était de tous les côtés difficile à aborder; il perdit l'espoir de l'enlever de vive force, et décida qu'il ne commencerait pas le siège avant d'avoir pourvu aux approvisionnements de vivres. Quant à Vercingétorix, il avait établi son camp sur une montagne voisine de la ville, et rangé autour de lui, séparément et à peu de distance les unes des autres, les troupes de chaque cité : cette armée, placée sur tous les points cul-

verat, misit, captis quibusdam cohortibus, uti numerus legionum constare videretur. His, quam longissime possent, egredi jussis, quum jam ex diei tempore conjecturam ceperat in castra perventum, iisdem sublicis, quarum pars inferior integra remanebat, pontem reficere cœpit. Celeriter effecto opere legionibusque [traductis] et loco castris idoneo delecto, reliquas copias revocavit. Vercingetorix, re cognita, ne contra suam voluntatem dimicare ogeretur, magnis itineribus antecessit.

XXXVI. Cæsar ex eo loco quintis castris Gergoviam pervenit, cœquetricque eo die prælio levi facto, perspecto urbis situ, quæ posita in altissimo monte, omnes aditus difficiles habebat, de expugnatione [desperavit; de obsessione] non prius agendum constituit, quam rem frumentariam expedisset. At Vercingetorix, castris prope oppidum [in monte] positis, mediocribus circum se intervallis separatim singularum civitatum copias collocaverat;

minants de la montagne, présentait un spectacle effrayant. Chaque jour, de grand matin, il réunissait autour de lui les chefs des cités qu'il avait choisis pour conseillers, soit qu'il ait eu des communications à leur faire, soit qu'il ait fallu prendre quelque mesure; et presque tous les jours, afin qu'on pût juger de l'esprit et du courage de ses troupes, il engageait contre nous des cavaliers parmi lesquels il mêlait des archers. En face de la ville, et au pied même de la montagne, se trouvait une colline solidement fortifiée et taillée à pic de tous côtés; il semblait, si nous en étions maîtres, que l'ennemi serait privé d'une grande partie de ses eaux, et qu'il ne pourrait plus fourrager librement; mais il la faisait garder par une garnison, qui du reste n'était point très-forte. Cependant, au milieu du silence de la nuit, César sort de son camp, et avant qu'on ait pu de la ville secourir cette garnison, il la culbute, s'empare de la colline, y place deux légions, et ouvre depuis le grand camp jusqu'au petit un double fossé de douze pieds, afin qu'on puisse circuler, même isolément, sans avoir à craindre les attaques soudaines de l'ennemi.

atque omnibus ejus jugi collibus occupatis, qua despici poterat, horribilem speciem præbebat : principesque earum civitatum, quos sibi ad consilium capiendum delegerat, prima luce quotidie ad se jubebat convenire, seu quid communicandum, seu quid administrandum videretur : neque ullum fere diem intermittebat, quin equestri prælio, interjectis sagittariis, quid in quoque esset animi ac virtutis suorum, perspiceretur. Erat e regione oppidi collis sub ipsis radicibus montis, egregie munitus atque ex omni parte circumciscus : (quem si tenerent nostri, et aquæ magna parte et pabulatione libera prohibitori hostes videbantur : sed is locus præsidio ab his non nimis firmo tenebatur) ; tamen silentio noctis Cæsar, ex castris egressus, prius quam subsidio ex oppido veniri posset, dejecto præsidio potitus loco, duas ibi legiones collocavit, fossamque duplicem duodenum pedum a majoribus castris ad minora perduxit, ut toto ab repentino hostium incursu etiam singuli commeari possent.

XXXVII. Tandis que ces choses se passent devant Gergovie, l'Éduen Convictolitanus, à qui César, comme nous l'avons dit, avait donné la magistrature, est gagné à prix d'argent par les Arvernes, et s'abouche avec quelques jeunes gens, à la tête desquels étaient Litaviccus et ses frères, qui appartenaient à une famille très-importante. Il partage avec eux l'argent qu'il a reçu, et les engage « à se souvenir qu'ils sont libres et nés pour l'empire; une seule cité, celle des Éduens, retarde l'inévitable triomphe de la Gaule; c'est elle qui, par son influence, contient les autres; si elle se détachait des Romains, ceux-ci n'auraient aucun moyen de se maintenir. Sans doute il a reçu quelques services de César, qui du reste n'a fait pour lui que ce qu'il devait faire; mais la liberté du pays passe avant tout, car pourquoi les Éduens prendraient-ils César pour arbitre de leur droit et de leurs lois, plutôt que les Romains ne prendraient les Éduens? » Ces jeunes gens furent vite décidés par le discours du magistrat et par la récompense; et comme ils se déclaraient les chefs de l'entreprise, on cherchait par quels moyens on la ferait réussir, parce qu'on n'espérait pas amener facilement la cité à

XXXVII. Dum hæc ad Gergoviam geruntur, Convictolitanis *Æduus*, cui magistratum adjudicatum a Cæsare demonstravimus, sollicitatus ab Arvernibus pecunia, cum quibusdam adolescentibus colloquitur, quorum erat princeps Litaviccus atque ejus fratres, amplissima familia nati adolescentes. Cum iis præmium communicat, hortaturque « ut se liberos et imperio natos meminerint: eam esse *Æduorum* civitatem, quæ certissimam Galliæ victoriam detineat; ejus auctoritate reliquas contineri; qua traducta, locum consistendi Romanis in Gallia non fore: esse nonnullo se Cæsaris beneficio affectum, sic tamen, ut justissimam apud eum causam obtinuerit; sed plus communi libertati tribuere: cur enim potius *Ædui* de suo jure et de legibus ad Cæsarem disceptatorem, quam Romani ad *Æduos*, veniant? » Celeriter adolescentibus et oratione magistratus et præmio deductis, quum se vel principes ejus consilii fore profiterentur, ratio perficiendi quærebatur, quod civitatem temere ad suscipiendum bellum adduci posse non confide-

commencer la guerre. Il fut décidé que Litaviccus serait mis à la tête des dix mille hommes qu'on enverrait aux Romains, qu'il prendrait soin de les conduire, et que ses frères le devanceraient auprès de César. Ils fixèrent ensuite ce qu'on devait faire pour tout le reste.

XXXVIII. Litaviccus, avec l'armée dont il avait pris le commandement, n'était plus qu'à trente mille pas environ de Gergovie, lorsqu'il réunit tout à coup les soldats et leur dit en pleurant : « Où allons-nous, compagnons d'armes ? toute notre cavalerie, toute notre noblesse a péri ; les principaux habitants de notre cité, Éporédorix<sup>80</sup> et Viridomare, faussement accusés de trahison, ont été tués par les Romains, sans que leur procès eût été instruit. Apprenez ces détails de la bouche de ceux qui ont échappé au massacre, car moi, dont les frères et tous les parents ont été mis à mort, je suis empêché par la douleur de vous raconter ce qui s'est passé. » Il présente des hommes auxquels il avait fait la leçon, et ceux-ci racontent à la multitude les faits dont il venait de parler : « un grand nombre de cavaliers éduens avaient été tués, parce qu'on les accusait de s'être abouchés avec les Arvernes ; quant à eux, ils s'étaient dérobés au milieu de la foule des soldats, et ils avaient ainsi

bant. Placuit uti Litaviccus decem illis millibus, quæ Cæsari ad bellum mitterentur, præficeretur, atque ea ducenda curaret, fratresque ejus ad Cæsarem præcurrerent. Reliqua, qua ratione agi placeat, constituunt.

XXXVIII. Litaviccus, accepto exercitu, quum millia passuum circiter xxx ab Gergovia abesset, convocatis subito militibus, lacrimans : « Quo proficiscimur, inquit, milites ? Omnis noster equitatus, omnis nobilitas interiit : principes civitatis, Eporedorix et Viridomarus, insimulati prodicionis, ab Romanis indicta causa interfecti sunt. Hæc ab ipsis cognoscite, qui ex ipsa cæde fugerunt : nam ego, fratribus atque omnibus meis propinquis interfectis, dolore prohibeor, quæ gesta sunt, pronuntiare. » Producentur ii quos ille edocuerat quæ dici vellet, atque eadem, quæ Litaviccus pronuntiaverat, multitudini exponunt : « multos equites Æduorum interfectos, quod collocti cum Arvernibus dicerentur ; ipsos



échappé du carnage. » Les Éduens poussent un grand cri, et conjurent Litaviccus de veiller sur eux. « Il ne s'agit pas, leur dit-il, de délibérer ; il faut que nous marchions sur Gergovie et que nous nous réunissions aux Arvernes. Pouvons-nous douter que les Romains, quand nous aurons commis quelque grand attentat, n'accourent aussitôt pour nous tuer ? Si nous avons un peu de courage, vengeons la mort de ceux qui ont été massacrés lâchement, et tuons ces voleurs. » Il montre en même temps les citoyens romains qui étaient avec lui, comptant sur sa protection. Il leur prend une grande quantité de blé et de vivres, et les tue, après les avoir cruellement torturés. Puis il envoie des courriers dans tout le pays des Éduens les soulever par le même mensonge, c'est-à-dire en faisant annoncer le massacre de la cavalerie et des principaux citoyens ; et il les exhorte à venger, par les moyens qu'il emploiera lui-même, les outrages qu'ils ont subis.

XXXIX. Les Éduens Éporédorix et Viridomare, appelés chacun personnellement par César, s'étaient joints à la cavalerie. Le premier était un jeune homme de grande famille, qui jouissait d'un grand crédit dans son pays. Le second avait le même âge, la même importance, mais il était

*se inter multitudinem militum occultasse atque ex media cæde fugisse.* » Conclamant *Ædui* et *Litaviccum* obsecrant ut sibi consulat. « *Quasi vero, inquit ille, consilii sit res, ac non necesse sit nobis Gergoviam contendere et cum Arvernibus nosmet conjungere. An dubitamus quin, nefario facinore admissio, Romani jam ad nos interficiendos concurrant? Proinde, si quid in nobis animi est, persequamur eorum mortem, qui indignissime interierunt, atque hos latrones interficiamus.* » Ostendit cives Romanos, qui ejus præsidii fiducia una erant. [Continuo] magnum numerum frumenti commeatusque diripit, ipsos crudeliter excruciatos interficit : nuntios tota civitate *Æduorum* dimittit, eodem mendacio de cæde equitum et principum permovet : hortatur ut simili ratione, atque ipse fecerit, suas injurias persequantur.

XXXIX. *Eporédorix* *Æduus*, summo loco natus adolescens et summæ domi potentiæ, et una *Viridomarus*, pari ætate et gratia,

d'un rang très-inférieur ; et César, sur la recommandation de Divitiac, l'avait élevé de la plus humble condition à la plus haute dignité. Ils se disputaient le principat, et dans les démêlés auxquels avaient donné lieu la nomination des magistrats, ils avaient fait les plus grands efforts, l'un pour Convictolitan, l'autre pour Cotus. Éporédorix, en apprenant le projet de Litaviccus, en informa César vers le milieu de la nuit : « Il le prie de ne point permettre que la cité, entraînée par les coupables intrigues de deux jeunes gens, se détache du peuple romain ; ce qui ne peut manquer d'arriver, s'ils se réunissent aux ennemis avec tant de milliers d'hommes, car les parents de ces derniers s'intéresseront infailliblement à leur sort, et la cité se croira engagée à les soutenir. »

XL. Cette nouvelle causa un vif mécontentement à César, parce qu'il avait toujours traité la cité des Éduens avec une bienveillance toute particulière ; et sans hésiter un instant, il fit sortir du camp quatre légions sans bagages et toute la cavalerie ; on n'eut pas même le temps de replier les tentes, parce que tout le succès paraissait dépendre de la promptitude ; il laissa le lieutenant

sed genere dispari, quem Cæsar, ab Divitiaco sibi traditum, ex humili loco ad summam dignitatem perduxerat, in equitum numero convenerant, nominatim ab eo evocati. His erat inter se de principatu contentio, et in illa magistratuum controversia alter pro Convictolitane, alter pro Coto, summis opibus pugnaverant. Ex iis Eporedorix, cognito Litavicci consilio, media fere nocte rem ad Cæsarem defert : orat « ne patiatur civitatem pravis adolescentium consiliis ab amicitia populi Romani deficere, quod futurum provideat, si se tot hominum millia cum hostibus junxerint, quorum salutem neque propinqui negligere, neque civitas levi momento æstimare posset. »

XL. Magna affectus sollicitudine hoc nuntio Cæsar, quod semper Æduorum civitati præcipue indulserat, nulla interposita dubitatione legiones expeditas quatuor equitatumque omnem ex castris educit : nec fuit spatium tali tempore ad contrahenda castra, quod res posita in celeritate videbatur. C. Fabium legatum

C. Fabius à la garde du camp avec deux légions. Il avait donné ordre d'arrêter les frères de Litaviccus, lorsqu'il apprit qu'ils venaient de s'enfuir chez l'ennemi. Il exhorte les soldats à ne point se laisser abattre par les fatigues de la route, car le temps presse; ceux-ci montrent tous la plus vive ardeur; et après s'être avancé l'espace de vingt-cinq mille pas, il aperçoit les Éduens en ordre de marche; la cavalerie, envoyée en avant, leur ferme le passage, avec l'ordre formel de ne tuer personne. Il ordonne à Éporédorix et à Viridomare, que les Éduens croyaient morts, de se montrer parmi les cavaliers et d'interpeller leurs concitoyens. Ceux-ci, en les apercevant et en reconnaissant la ruse de Litaviccus, tendent les bras, font signe qu'ils se rendent, jettent leurs armes et demandent la vie. Litaviccus s'enfuit à Gergovie avec ses clients, car pour ceux-ci c'est un crime, suivant les mœurs gauloises, d'abandonner leurs patrons, même dans les plus grands désastres.

XLI. César envoya des courriers annoncer aux Éduens qu'il avait accordé la vie à ceux qu'il aurait pu tuer en vertu du droit de la guerre; et, après avoir donné pendant la nuit trois heures de repos à son armée, il marcha sur

cum legionibus duabus castris præsidio relinquit. Fratres Litavicci quum comprehendi jussisset, paullo ante reperit ad hostes fugisse. Adhortatus milites, ne necessario tempore itineris labore permoveantur, cupidissimis omnibus, progressus millia passuum xxv, agmen Æduorum conspicatus, immisso equitatu, iter eorum moratur, atque impedit interdicitque omnibus, ne quemquam interficiant. Eporedorigem et Viridomarum, quos illi interfectos existimabant, inter equites versari suosque appellare jubet. Iis cognitis et Litavicci fraude perspecta, Ædui manus tendere, deditionem significare et projectis armis mortem deprecari incipiunt. Litaviccus cum suis clientibus, quibus more Gallorum nefas est etiam in extrema fortuna deserere patronos, Gergoviam profugit.

XLI. Cæsar, nuntiis ad civitatem Æduorum missis, qui suo beneficio conservatos docerent, quos jure belli interficere potuisset, tribusque horis noctis exercitui ad quietem datis, castra ad

Gergovie. A peu près à moitié chemin, des cavaliers envoyés par Fabius lui annoncent que nos troupes courent le plus grand danger, et que le camp est attaqué par des forces considérables ; « les Gaulois remplacent continuellement leurs hommes fatigués par des troupes fraîches, et cette lutte continuelle épuise les nôtres : il faut, à cause de l'étendue du camp, que les mêmes hommes restent toujours sur le rempart ; un grand nombre d'entre eux sont blessés par les flèches et les traits de toute espèce. Les machines ont été d'un grand secours pour résister à cette attaque. Après la retraite de l'ennemi, Fabius n'a conservé que deux portes ; il a fait boucher les autres, et ajouter des parapets aux remparts ; il se prépare à soutenir le lendemain une semblable attaque. » Informé de ces détails, César, grâce à l'empressement des soldats, arriva dans le camp avant le lever du soleil.

XLII. Tandis que ces événements se passent auprès de Gergovie, les Éduens, en recevant les premiers courriers <sup>21</sup> de Litaviccus, n'attendent pas un seul moment des informations plus précises. Les uns sont entraînés par la cupidité, les autres par la colère et cette étourderie naturelle aux Gaulois qui leur fait accepter le plus léger bruit

*Gergoviam movit. Medio fere itinere equites a Fabio missi, quanto res in periculo fuerit, exponunt ; summis copiis castra oppugnata demonstrant : « quum crebro integri defessis succederent nostrosque assiduo labore defatigarent, quibus propter magnitudinem castrorum perpetuo esset eisdem in vallo permanendum ; multitudine sagittarum atque omnis generis telorum multos vulneratos : ad hæc sustinenda magna usui fuisse tormenta. Fabium discessu eorum, duabus relictis portis, obstruere ceteras pluteosque vallo addere, et se in posterum diem similemque casum apparare. »* Iis rebus cognitis, Cæsar summo studio militum ante ortum solis in castra pervenit.

XLII. Dum hæc ad Gergoviam geruntur, Ædui, primis nuntiis ab Litaviccus acceptis, nullum sibi ad cognoscendum spatium relinquunt. Impellit alios avaritia, alios iracundia et temeritas, quæ maxime illi hominum generi est innata, ut levem auditionem

pour une chose avérée. Ils pillent les biens des citoyens romains, les tuent, les enlèvent pour l'esclavage. Convictolitan excite encore le désordre; il pousse le peuple aux dernières limites de la fureur, afin qu'après le crime la vanité l'empêche de revenir à de meilleurs sentiments. Les Gaulois font sortir sous la foi du serment, de la ville de Cabillonum<sup>82</sup>, le tribun M. Aristius, qui se rendait auprès de sa légion; ils chassent de la même ville ceux qui s'y étaient établis pour commercer; ils les attaquent continuellement sur les routes, et leur enlèvent tous leurs bagages; ils tiennent bloqués jour et nuit ceux qui résistent. On compta de part et d'autre un grand nombre de morts, et ils recrutèrent pour la guerre de nouveaux soldats.

XLIII. Ils apprennent sur ces entrefaites que toutes leurs troupes sont au pouvoir de César : aussitôt ils courent vers Aristius, lui exposent que rien ne s'est fait en vertu d'une décision officielle de la cité; ils font, sur le pillage des biens, une information judiciaire, confisquent la fortune de Litaviccus et de ses frères, et envoient des députés à César pour se justifier. Ils n'agissaient ainsi que pour se faire rendre leurs troupes; mais, déshonorés par un crime,

*habeant pro re comperta. Bona civium Romanorum diripiunt, cædes faciunt, in servitutem abstrahunt. Adjuvat rem proclinatam Convictollitanis, plebemque ad furorem impellit, ut, facinore admissa, ad sanitatem reverti pudeat. M. Aristium tribunum militum, iter ad legionem facientem, fide data ex oppido Cabillono educunt : idem facere cogunt eos qui negotiandi causa ibi constiterant. Hos continuo [in] itinere adorti, omnibus impedimentis exuunt; repugnantes diem noctemque obsident; multis utrimque interfectis, majorem multitudinem armatorum concitant.*

XLIII. Interim nuntio allato, omnes eorum milites in potestate Cæsaris teneri, concurrunt ad Aristium; nihil publico factum consilio demonstrant; quæstionem de bonis direptis decernunt; Litavicci fratrumque bona publicant; legatos ad Cæsarem sui purgandi gratia mittunt. Hæc faciunt recuperandorum suorum causa : sed contaminati facinore et capti compendio ex direptis

compromis par le profit qu'ils avaient tiré du pillage auquel un grand nombre d'entre eux avaient pris part, effrayés par la crainte des châtimens, ils commencent à discuter secrètement des projets de guerre, et ils envoient des députations pour soulever les autres cités. Quoique César fût instruit de ces manœuvres, il parla cependant à leurs députés avec une grande douceur : « Il ne se montre point sévère à l'égard de la cité parce qu'il connaît l'ignorance et la légèreté du peuple, et sa bienveillance pour les Éduens est toujours la même. » S'attendant néanmoins à un soulèvement plus sérieux de la Gaule, il cherchait, afin de n'être pas assailli par toutes les cités, comment il lèverait le siège de Gergovie et concentrerait de nouveau toute son armée, sans que son départ, motivé par la crainte d'une insurrection, eût l'air d'une fuite.

XLIV. Il réfléchissait sur cette affaire, lorsque l'occasion de se tirer d'embarras parut s'offrir. En visitant le petit camp pour inspecter les travaux, il remarqua que la colline occupée par l'ennemi était dégarnie de troupes, tandis que les jours précédents elles s'y trouvaient en si grand nombre qu'on pouvait à peine voir le terrain. Il s'en étonne, et en demande la cause aux déserteurs qui chaque

*bonis, quod ea res ad multos pertinebat, timore pœnæ exterriti, consilia clam de bello inire incipiunt, civitatesque reliquas legationibus sollicitant. Quæ tametsi Cæsar intelligebat, tamen, quam mitissime potest, legatos appellat : « nihil se propter inscientiam levitatemque vulgi gravius de civitate judicare, neque de sua in Æduos benevolentia deminuere. » Ipse, majorem Galliæ motum exspectans, ne ab omnibus civitatibus circumstingeretur, consilia inibat, quemadmodum a Gergovia discederet ac rursus omnem exercitum contraheret ; ne profectio, nata ab timore defectionis, similis fugæ videretur.*

XLIV. Hæc cogitanti accidere visa est facultas bene rei gerendæ. Nam, quum in minora castra operis perspiciendi causa venisset, animadvertit collem, qui ab hostibus tenebatur, nudatum hominibus, qui superioribus diebus vix præ multitudine cerni poterat. Admiratus quærit ex perfugis causam, quorum magnus ad eum

jour venaient en grand nombre auprès de lui. Ils s'accordent tous à répondre, — et il le savait déjà par les éclaireurs, — que le sommet de cette colline est à peu près plat, mais qu'il est couvert de bois et d'un accès difficile du côté par où l'on arrive à l'autre partie de la ville; les Gaulois sont très-inquiets pour ce point, et ils comprennent que les Romains étant maîtres d'une colline, s'ils viennent eux-mêmes à être chassés de l'autre, ils seront presque entièrement cernés, et qu'il leur sera impossible de sortir et d'aller au fourrage; c'est pourquoi Vercingétorix avait rappelé toutes ses troupes pour fortifier cette position.

XLV. Instruit de ces détails, César fait partir plusieurs escadrons, avec ordre de se répandre de tous côtés dès le milieu de la nuit, en faisant un peu plus de bruit que d'habitude. Au point du jour, il fait sortir du camp une grande quantité de bagages, et il ordonne aux muletiers de faire le tour des collines, après avoir mis des casques, pour ressembler à des soldats de cavalerie et paraître tels aux Gaulois. Il leur adjoint quelques cavaliers qui doivent courir au loin, comme pour aider à la ruse, et leur ordonne de se réunir tous au même point en faisant un long

*quotidie numerus confluebat. Constabat inter omnes (quod jam ipse Cæsar per exploratores cognoverat) dorsum esse ejus jugi prope æquum; sed hinc silvestre et angustum, qua esset aditus ad alteram partem oppidi: vehementer huic illos loco timere, nec jam aliter sentire, uno colle ab Romanis occupato, si alterum amisissent, quin pæne circumvallati atque omni exitu et pabulatione interclusi viderentur: ad hunc muniendum locum omnes a Vercingetorige evocatos.*

XLV. *Hac re cognita, Cæsar mittit complures equitum turmas: eis de media nocte imperat ut paullo tumultuosius omnibus locis pervagarentur: prima luce magnum numerum impedimentorum ex castris [mulorumque produci, eque iis stramenta] detrahi mulionesque cum cassidibus, equitum specie ac simulatione, collibus circumvehi jubet. His paucos addit equites, qui latius ostentationis causa vagarentur. Longo circuitu easdem omnes jubet*

détour. On voyait tout cela de Gergovie, d'où la vue plongeait sur le camp, mais l'éloignement ne permettait pas de reconnaître exactement ce qui se passait. César envoie une légion sur la même colline; et quand elle s'est avancée à quelque distance, il la place dans un fond et la cache dans un bois. L'inquiétude des Gaulois redouble, et ils conduisent sur ce point toutes les troupes destinées à la défense de la place. En voyant leur camp dégarni, César donne ordre de couvrir les insignes, de cacher les drapeaux, et il fait passer quelques soldats, de manière qu'on les voie de la ville, du grand camp dans le petit; il explique son plan aux lieutenants qu'il avait mis à la tête de chaque légion; il leur recommande avant tout de contenir les soldats, afin que l'ardeur de combattre et l'espoir du butin ne les entraînent pas trop loin; il leur montre les difficultés que présente la disposition des lieux, « on ne peut en triompher que par la rapidité; il s'agit d'un coup de main, et non d'un combat. » Quand il eut tout expliqué, il donna le signal, et il envoya les Éduens à la droite, gravir en même temps la colline par une autre route.

XLVI. A partir de la plaine et du pied de la colline

petere regiones. Hæc procul ex oppido videbantur, ut erat a Gergovia despectus in castra; neque tanto spatio, certi quid esset, explorari poterat. Legionem unam eodem jugo mittit et paulum progressam inferiore constituit loco, silvisque occultat. Augetur Gallis suspicio, atque omnes illo munitionum copiarum traducuntur. Vacua castra hostium Cæsar conspiciat, tectis insignibus suorum occultatisque signis militaribus, raros milites, qui ex oppido animadverterentur, ex majoribus castris in minora traducit, legatisque, quos singulis legionibus præfecerat, quid fieri vellet, ostendit: inprimis monet ut contineant milites, ne studio pugnandi aut spe prædæ longius progrediantur: quid iniquitas loci habeat incommodi, proponit: « hoc una celeritate posse mutari: occasionis esse rem, non prælii. » His rebus expositis, signum dat, et ab dextra parte alio ascensu eodem tempore Æduos mittit.

XLVI. Oppidi murus ab planitie atque initio ascensus, recta



jusqu'au mur de la ville, on comptait douze cents pas en ligne droite, mais il y avait de plus les sinuosités de la route; et les détours qu'on était obligé de faire pour suivre les pentes les moins roides allongeaient la distance. A mi-côte, et suivant les dispositions du terrain, les Gâulois, pour ralentir notre attaque, avaient élevé avec de grosses pierres un mur de six pieds de haut qui barrait le chemin; ils avaient évacué toute la partie inférieure de la colline et garni la partie la plus élevée jusqu'au mur de la ville de camps très-rapprochés les uns des autres. Nos soldats, quand le signal est donné, arrivent en un clin d'œil aux retranchements, les escaladent et s'emparent de trois camps. Ces camps furent enlevés avec une telle promptitude que Teutomate, roi des Nitiobriges, assailli tout à coup dans sa tente, où il se reposait à l'heure de midi, eut grand'peine à échapper aux soldats qui pillaient, et se sauva sans être vêtu dans la partie supérieure du corps, après avoir eu son cheval blessé.

XLVII. César, ayant atteint le but qu'il s'était proposé, fit sonner la retraite, et donna ordre à la dixième légion, qui l'accompagnait en ce moment, de s'arrêter. Mais les soldats des autres légions n'entendirent point la trompette,

regione, si nullus anfractus intercederet, mcc passus aberat : quiddid huic circuitus ad molliendum clivum accesserat, id spatium itineris augebat. At medio fere colle in longitudinem, ut natura montis ferebat, ex grandibus saxis sex pedum murum, qui nostrorum impetum tardaret, prædlexerant Galli, atque inferiore omni spatio vacuo relicto, superiorem partem collis usque ad murum oppidi densissimis castris compleverant. Milites, dato signo, celeriter ad munitionem perveniunt, eamque transgressi, trinis castris potiuntur. Ac tanta fuit in castris capiendis celeritas, ut Teutomatus, rex Nitiobrigum, subito in tabernaculo oppressus, ut meridie conquieverat, superiore corporis parte nudata, vulnerato equo, vix se ex manibus prædantium militum eriperet.

XLVII. Consecutus id quod animo proposuerat, Cæsar receptui ani jussit, legionique decimæ, quacum erat concionatus, signa

parce qu'ils étaient séparés par un vallon assez large ; et quoique les tribuns et les lieutenants, suivant les ordres de César, les aient retenus, ils se laissèrent emporter par l'espérance d'une victoire promptement décidée, par la fuite de l'ennemi, par le souvenir de leurs précédents succès, car ils pensaient que les obstacles, quels qu'ils fussent, devaient être surmontés par leur courage ; et ils ne s'arrêtèrent dans leur poursuite qu'en arrivant aux murs et aux portes. En ce moment, un grand cri s'éleva de tous les points de la ville, et ceux qui se trouvaient à l'extrémité opposée, effrayés de ce tumulte soudain, crurent que l'ennemi avait pénétré dans l'enceinte, et se précipitèrent hors des murs. Les mères de famille jetaient du haut du rempart des étoffes et de l'argent ; et, les bras tendus vers les Romains, elles les suppliaient de les épargner et de ne point tuer, comme ils l'avaient fait à Avaricum, les femmes et les enfants. Quelques-unes, se laissant glisser du haut des murs entre les bras qui les soutenaient, se livrèrent aux soldats. L. Fabius, centurion de la huitième légion, que l'on savait avoir dit ce jour même en présence de ses hommes « qu'il était animé par les récompenses distribuées à Avaricum, et qu'il ne laisserait

constitère. At reliquarum legionum milites, non exaudito sono tubæ, quod satis magna valles intercedebat, tamen ab tribunis militum legatisque, ut erat a Cæsare præceptum, retinebantur : sed, elati spe celeris victoriæ et hostium fuga et superiorum temporum secundis proeliis, nihil adeo arduum sibi esse existimaverunt, quod non virtute consequi possent ; neque finem prius sequendi fecerunt, quam muro oppidi portisque appropinquarent. Tum vero ex omnibus urbis partibus orto clamore, qui longius aberant, repentino tumultu perterriti, quum hostem intra portas esse existimarent, sese ex oppido ejecerunt. Matresfamilie de muro vestem argentumque jactabant et passis manibus obtestabantur Romanos, ut sibi parcerent, neu, sicut Avarici fecissent, ne a mulieribus quidem atque infantibus abstinerent. Nonnullæ, de muris per manus demissæ, sese militibus tradebant. L. Fabius, centurio legionis VIII, quem inter suos eo die dixisse constabat,

à personne le temps d'escalader le mur avant lui, » prit trois de ses soldats, et, soutenu par eux, il monta sur le rempart; puis, les attirant les uns après les autres, il les fit monter à leur tour.

XLVIII. Pendant ce temps, ceux des Gaulois qui s'étaient réunis, comme nous l'avons dit plus haut, à l'autre extrémité de la ville pour la fortifier, s'empressèrent, en entendant le premier cri, et en apprenant ensuite par de pressants et nombreux messages que les Romains occupaient la ville, d'envoyer en avant leur cavalerie, et se portèrent eux-mêmes en masse au lieu du danger. Chacun en arrivant se rangeait en avant des murs et augmentait le nombre des combattants. Lorsque des forces considérables furent rassemblées sur ce point, les femmes, qui un instant auparavant tendaient les bras aux Romains du haut des murs, commencèrent à implorer les soldats, à montrer suivant l'usage du pays leurs cheveux épars, et à présenter leurs enfants aux regards de l'armée. Les Romains, à cause de leur position et de leur nombre, combattaient avec désavantage: fatigués tout à la fois par la course et la durée de la lutte, ils soutenaient péniblement le choc de troupes fraîches et qui n'avaient éprouvé aucune perte.

*excitari se Avaricensibus præmiis, neque commissurum ut prius quisquam murum ascenderet, tres suos nactus manipulares atque ab iis sublevatus murum ascendit. Hos ipse rursus singulos exceptans, in murum extulit.*

XLVIII. Interim ii qui ad alteram partem oppidi, ut supra demonstravimus, munitionis causa convenerant, primo exaudito clamore, inde etiam crebis nuntiis incitati, oppidum ab Romanis teneri, præmissis equitibus, magno concursu eo contenderunt. Eorum ut quisque primus venerat, sub muro consistebat suorumque pugnantium numerum augebat. Quorum quum magna multitudo convenisset, matresfamilie, quæ paulo ante Romanis de muro manus tendebant, suos obtestari et more Gallico passum capillum ostentare liberosque in conspectum proferre cæperunt. Erat Romanis nec loco nec numero æqua contentio: simul et cursu et spatio pugnae defatigati, non facile recentes atque integros sustinebant.

XLIX. César, en voyant que le combat était engagé sur un terrain défavorable, et que les forces de l'ennemi s'augmentaient sans cesse, eut des craintes pour son armée, et fit dire au lieutenant T. Sextius, qu'il avait laissé dans le petit camp pour le garder, de faire sortir les cohortes au plus vite, de prendre position au pied de la colline sur le flanc droit de l'ennemi, afin que, s'il voyait les autres repoussés, il menaçât les Gaulois, pour rendre la poursuite plus difficile. Il s'avança lui-même avec sa légion à quelque distance de l'endroit où il s'était placé d'abord, et il attendit l'issue de l'affaire.

L. On combattait avec la plus grande ardeur, les ennemis se confiant dans leur nombre et l'avantage du terrain, les nôtres dans leur courage, lorsque tout à coup on vit paraître, du côté où notre flanc était découvert, les Éduens que César avaient envoyés sur la droite par un autre chemin pour occuper l'ennemi. Ceux-ci effrayèrent les nôtres, parce que leur équipement ressemblait à celui des Gaulois; et quoique leurs bras droits aient été nus, ce qui était d'après leurs usages un signe de paix, nos soldats croyaient cependant que c'était un stratagème de l'ennemi pour les surprendre. Au même instant, le cen-

XLIX. Cæsar, quum iniquo loco pugnari hostiumque augeri copias videret, præmetuens suis, ad T. Sextium legatum, quem minoribus castris præsidio reliquerat, misit, ut cohortes ex castris celeriter educeret et sub infimo colle ab dextro latere hostium constitueret: ut, si nostros loco depulsos vidisset, quo minus libere hostes insequerentur, terreret. Ipse paullum ex eo loco cum legione progressus, ubi constiterat, eventum pugnae exspectabat.

L. Quum acerrime commisi, hostes loco et numero, nostri virtute confiderent, subito sunt Ædúi visi ab latere nostris aperto, quos Cæsar ab dextra parte alio ascensu, manus destinendæ causa, miserat. Hi similitudine armorum vehementer nostros perterruerunt: ac, tametsi dextris humeris exsertis animadvertébantur (quod insigne pacatum esse consuerat), tamen id ipsum sui fallendi causa milites ab hostibus factum existimabant. Eodem tempore L. Fabius centurio, quique una murum ascenderant,

turion L. Fabius, et ceux qui avaient avec lui escaladé le mur, sont entourés et précipités du haut du rempart. Un centurion de la même légion, M. Pétronius, accablé par le nombre au moment où il s'efforçait de briser les portes, dit aux soldats qui l'avaient suivi, en se voyant perdu et atteint de plusieurs blessures : « Puisque je ne puis me sauver avec vous, je veux du moins assurer votre salut; entraîné par l'amour de la gloire je vous ai conduits au milieu du danger, je vais vous donner un moyen d'échapper; songez à vous-mêmes. » A ces mots, il se précipite sur les ennemis, en tue deux, et tient un moment les autres éloignés des portes. Ses soldats s'efforçaient de le secourir. « C'est en vain, leur dit-il, que vous essayez de me sauver la vie; je perds mon sang, et déjà mes forces m'abandonnent; allez-vous-en d'ici, tandis que vous le pouvez, et rejoignez la légion. » Peu d'instants après, il tomba en combattant et sauva les siens.

LI. Les nôtres, accablés de tous côtés, furent repoussés de leur position, après avoir perdu quarante-six centurions; mais la dixième légion, placée en réserve sur un terrain plus favorable, arrêta les Gaulois qui nous poursuivaient en nous serrant de près. Elle fut soutenue

circumventi atque interfecti [de] muro præcipitabantur. M. Petronius, ejusdem legionis centurio, quum portas excidere conatus esset, multitudine oppressus ac sui desperans, multis jam vulneribus acceptis, manipularibus suis, qui illum secuti erant : « Quoniam, inquit, me una vobiscum servare non possum, vestræ quidem certe salutis prospiciam, quos cupiditate gloriæ adductus in periculum deduxi. Vos, data facultate, vobis consulite. » Simul in medios hostes irrupit, duobusque interfectis, reliquos a porta paullum summovit. Conantibus auxiliari suis, « Frustra, inquit, meæ vitæ subvenire conamini, quem jam sanguis viresque deficient : proinde abite, dum est facultas, vosque ad legionem recipite. » Ita pugnans post paullum concidit ac suis saluti fuit.

LI. Nostri, quum undique premerentur, XLVI centurionibus amissis, dejecti sunt loco : sed intolerantius Gallos insequentes legio decima tardavit, quæ pro subsidio paullo æquiore loco con-

à son tour par les cohortes de la treizième, qui sorties du petit camp avaient pris position dans un endroit plus élevé avec le lieutenant T. Sextius. Les légions, en arrivant à la plaine, s'arrêtèrent et attendirent l'ennemi de pied ferme. Vercingétorix ramena ses troupes du bas de la colline dans les retranchements. Dans cette journée, notre perte fut à peu près de sept cents hommes.

LII. Le lendemain, César convoque ses troupes, et reproche aux soldats leur imprudence et leur cupidité : « c'est d'eux-mêmes qu'ils ont décidé jusqu'où il fallait aller, et jugé de ce qu'il fallait faire; ils ne se sont point arrêtés quand on a donné le signal de la retraite; les tribuns et les lieutenants n'ont pu les retenir. » Il leur montre à quels périls on s'expose dans une mauvaise position; il rappelle ce qu'il a fait à Avaricum, lorsque après avoir surpris l'ennemi sans chefs et sans cavalerie, il a laissé échapper une victoire assurée plutôt que de s'exposer même à des pertes légères, en combattant sur un terrain défavorable. « Autant il faisait cas de leur courage, dont l'élan n'avait été arrêté ni par les retranchements des camps, ni par la hauteur de la montagne, ni par les murs

stiterat. Hanc rursus XIII legionis cohortes exceperunt, quæ, ex castris minoribus eductæ, cum T. Sextio legato ceperant locum superiorem. Legiones, ubi primum planitiem attigerunt, infestis contra hostes signis constiterunt. Vercingetorix ab radicibus colliis suos intra munitiones reduxit. Eo die milites sunt paullo minus DCC desiderati.

LII. Postero die Cæsar, conclone advocata, temeritatem cupiditatemque militum reprehendit, « quod sibi ipsi judicavissent quo procedendum, aut quid agendum videretur, neque signo recipiendi dato constitissent, neque ab tribunis militum legatisque retineri potuissent : » exposito quid iniquitas loci posset, quid ipse ad Avaricum sensisset, quum, sine duce et sine equitatu deprehensis hostibus, exploratam victoriam dimisisset, ne parvum modo detrimentum in contentione propter iniquitatem loci accideret. « Quanto opere eorum animi magnitudinem admiraretur, quos non castrorum munitiones, non altitudo montis, non murus

de la ville, autant il blâmait leur indiscipline et leur présomption, parce qu'ils avaient cru juger mieux que le général de ce qu'il fallait faire pour vaincre, et du résultat de la bataille; à ses yeux, la soumission et le sang-froid n'étaient pas moins nécessaires à un soldat que le courage et la grandeur d'âme. »

LIII. C'est ainsi que parla César, et en terminant son discours il ranima le courage des soldats : « Cette affaire, leur dit-il, ne devait point les troubler, et il ne fallait point attribuer au courage de l'ennemi un échec causé par le désavantage de la position. » Il s'occupa ensuite du départ qu'il avait résolu d'avance, fit sortir les légions du camp, et les établit sur un terrain convenable. Vercingétorix descendit aussi dans la plaine, et César, après une escarmouche de cavalerie, où nos troupes eurent le dessus, ramena l'armée dans le camp. Il fit la même chose le lendemain, et comme il croyait en avoir fait assez pour diminuer la forfanterie des Gaulois et relever le courage de ses soldats, il leva son camp pour se rendre chez les Éduens; l'ennemi ne le poursuivit pas; et le troisième jour il rétablit le pont de l'Allier et y fit passer l'armée.

*oppidi tardare potuisset; tanto opere licentiam arrogantiamque reprehendere, quod plus se, quam imperatorem, de victoria atque exitu rerum sentire existimarent: nec minus se ab milite modestiam et continentiam, quam virtutem atque animi magnitudinem desiderare. »*

LIII. Hac habita concione et ad extremam orationem confirmatis militibus, « ne ob hanc causam animo permoverentur, neu, quod iniquitas loci attulisset, id virtuti hostium tribuerent, » eadem de profectioe cogitans quæ ante senserat, legiones ex castris eduxit, aciemque idoneo loco constituit. Quum Vercingetorix nihilo magis in æquum locum descenderet, levi facto equestri prælio atque eo secundo, in castra exercitum reduxit. Quum hoc idem postero die fecisset, satis ad Gallicam ostentationem minuendam militumque animos confirmandos factum existimans, in Æduos movit castra. Ne tum quidem insecutis hostibus, tertio die ad flumen Elaver pontem reficit, eoque exercitum traduxit.

LIV. Là, il fut rejoint par les Éduens Viridomare et Éporédorix, qui lui apprirent que Litaviccus était parti avec la cavalerie pour engager les Éduens à la défection : « il importait de le devancer pour contenir la cité. » Quoique plusieurs faits eussent déjà révélé à César la perfidie des Éduens, et qu'il pensât que leur départ ne ferait que hâter la défection de la cité, cependant il ne crut pas devoir les retenir, car il craignait qu'on ne l'accusât de leur faire injure, ou qu'on ne le soupçonnât d'avoir peur. Au moment de leur départ, il rappela en peu de mots ce qu'il avait fait pour les Éduens, « ce qu'ils étaient, et combien ils étaient faibles lorsqu'il les admit à son alliance ; refoulés dans les villes, frappés par la confiscation de leurs terres, privés de toutes leurs ressources, ils étaient réduits à l'état des tributaires, et pour comble de honte on les forçait à donner des otages ; mais depuis, à quelle haute fortune, à quel degré de puissance ne les avait-il pas élevés ? et non-seulement ils se retrouvaient dans leur premier état, mais leur considération et leur influence étaient plus grandes que jamais. » Après les avoir ainsi admonestés, il les congédia.

LIV. Noviodunum<sup>33</sup> était une ville des Éduens, située

LIV. Ibi a Viridomaro atque Eporedorige Æduis appellatus dis-  
cit cum omni equitatu Litaviccum ad sollicitandos Æduos pro-  
fectum : « opus esse ipsos antecedere ad confirmandam civitatem. »  
Etsi multis jam rebus perfidiam Æduorum perspectam habebat,  
atque horum discessu admaturari defectionem civitatis existima-  
bat ; tamen eos retinendos non constituit, ne aut inferre injuriam  
videretur, aut dare timoris aliquam suspicionem. Discedentibus  
his breviter sua in Æduos merita exposuit : « quos et quam hu-  
miles accepisset, compulsos in oppida, mulctatos agris, omnibus  
ereptis copiis, imposito stipendio, obsidibus summa cum contu-  
melia extortis ; et quam in fortunam quamque in amplitudinem  
deduxisset, ut non solum in pristinum statum redissent, sed om-  
nium temporum dignitatem et gratiam antecessisse viderentur. »  
His datis mandatis, eos ab se dimisit.

LIV. Noviodunum erat oppidum Æduorum, ad ripas Ligeris op-



sur les bords de la Loire, dans une forte position. César y avait rassemblé tous les otages de la Gaule, le blé, le trésor public, une grande partie de ses bagages et de ceux de l'armée. Il y avait aussi envoyé un grand nombre de chevaux achetés, pour cette guerre, en Italie et en Espagne. Lorsque Éporédorix et Viridomare y arrivèrent, ils apprirent quelle était la situation de la cité ; que Litaviccus avait été reçu par les Éduens à Bibracte<sup>84</sup>, ville dont l'influence est considérable dans le pays ; que le magistrat Convictolitan, et une grande partie du sénat, étaient venus le trouver ; qu'on avait envoyé au nom de la cité des députés à Vercingétorix pour faire la paix et conclure une alliance avec lui ; et ils jugèrent qu'il fallait profiter de circonstances aussi favorables. C'est pourquoi, après avoir tué la garnison de Noviodunum, et ceux qui s'y trouvaient pour des affaires de commerce, ils se partagèrent entre eux l'argent et les chevaux<sup>85</sup>, firent conduire à Bibracte auprès des magistrats les otages des cités, et brûlèrent la ville, parce qu'ils jugeaient qu'ils ne pourraient point la garder, et qu'ils ne voulaient pas qu'elle pût servir aux Romains ; ils transportèrent sur des bateaux autant de blé qu'ils purent en charger à la hâte, jetèrent le reste dans

portuno loco positum. Huc Cæsar omnes obsides Galliæ, frumentum, pecuniam publicam, suorum atque exercitus impedimentorum magnam partem contulerat : huc magnum numerum equorum, hujus belli causa in Italia atque Hispania coemptum, miserat. Eo quum Eporedorix Viridomarusque venissent et de statu civitatis cognovissent, Litaviccum Bibracti ab Æduis receptum (quod est oppidum apud eos maximæ auctoritatis), Convictolitaneum magistratum magnamque partem senatus ad eum convenisse, legatos ad Vercingetorigem de pace et amicitia concilianda publice missos ; non prætermittendum tantum commodum existimaverunt. Itaque, interfectis Novioduni custodibus, quique eo negotiandi causa convenerant, pecuniam atque equos inter se partiti sunt ; obsides civitatum Bibracte ad magistratum deducendos curaverunt ; oppidum, quod a se teneri non posse judicabant, ne qua esset usui Romanis, incenderunt ; frumenti quod

le fleuve ou le brûlèrent. Ils levèrent des troupes dans les pays voisins, placèrent des garnisons et des vedettes le long des rives de la Loire, et montrèrent leur cavalerie sur tous les points, pour effrayer, couper les vivres aux Romains, et les forcer, s'ils le pouvaient, par la disette, à quitter la province. Ce qui les confirmait dans cette espérance, c'est que la Loire était grossie par la fonte des neiges, et qu'ils ne croyaient pas qu'on pût sur aucun point la passer à gué.

LVI. En apprenant ces événements, César pensa qu'il fallait se hâter, afin de pouvoir combattre, s'il devait rencontrer quelques difficultés dans la construction des ponts, avant que des forces plus considérables ne fussent rassemblées. Il ne croyait pas que la crainte, même dans le cas le plus urgent, dût le contraindre à changer de projet et à retourner vers la Province, car c'était là une lâcheté qu'il eût été honteux de commettre; les montagnes des Cévennes d'ailleurs lui fermaient la route; les chemins étaient difficiles. Il avait de grandes inquiétudes au sujet de Labiénus, dont il était séparé, et des légions qu'il avait fait partir avec lui. C'est pourquoi, par des marches for-

subito potuerunt navibus avexerunt, reliquum flumine atque incendio corruerunt; ipsi ex finitimis regionibus copias cogere, præsidia custodiasque ad ripas Ligeris disponere equitatumque omnibus locis, injiciendi timoris causa, ostentare cœperunt, si ab re frumentaria Romanos excludere aut adductos inopia ex Provincia expellere possent. Quam ad spem multum eos adjuvabat, quod Liger ex nivibus creverat, ut omnino vado non posse transiri videretur.

LVI. Quibus rebus cognitis, Cæsar maturandum sibi censuit, si esset in perficiendis pontibus periclitandum, ut prius, quam essent majores eo coactæ copiæ, dimicaret. Nam, ut commutato consilio iter in Provinciam converteret, id ne metu quidem necessario faciendum existimabat, quum infamia atque indignitas rei et oppositus mons Cevenna viarumque difficultas impediabat, tum maxime, quod abjuncto Labieno atque iis legionibus, quas una miserat, vehementer timebat. Itaque, admodum magnis diur-

cées de jour et de nuit, il arriva, sans que personne s'y attendit, aux bords de la Loire; les cavaliers trouvèrent un gué praticable en raison de la gravité des circonstances, et qu'on pouvait traverser en ayant seulement les bras et les épaules hors de l'eau pour soutenir les armes; il disposa la cavalerie de manière à rompre la force du courant; les ennemis s'effrayèrent en apercevant nos troupes, et l'armée traversa le fleuve sans éprouver aucune perte. César ayant trouvé dans les campagnes du blé et du bétail en abondance en fit de grands approvisionnements, et se dirigea vers le pays des Sénonais.

LVII. Tandis que ces choses se passaient du côté de César, Labiénus, ayant laissé à Agendicum pour garder les bagages les renforts récemment arrivés d'Italie, partit avec quatre légions pour Lutèce, ville des Parisiens, située dans une île de la Seine. Les ennemis, en apprenant son arrivée, rassemblèrent un grand nombre de troupes des cités voisines. On donna le commandement suprême à l'Aulerque Camulogène, qui malgré son âge avancé fut appelé à cette dignité à cause de ses grands talents militaires. Celui-ci ayant remarqué un marais d'un seul tenant

*nis nocturnisque itineribus confectis, contra omnium opinionem ad Ligerim venit; vadoque per equites invento, pro rei necessitate opportuno, ut brachia modo atque humeri ad sustinenda arma liberi ab aqua esse possent, disposito equitatu, qui vim fluminis refringeret, atque hostibus primo aspectu perturbatis, incolumem exercitum traduxit: frumentumque in agris et pecoris copiam nactus, repleto his rebus exercitu, iter in Senones facere instituit.*

LVII. Dum hæc apud Cæsarem geruntur, Labienus eo supplemento, quod nuper ex Italia venerat, relicto Agendici, ut esset impedimentis præsidio, cum quatuor legionibus Lutetiam proficiscitur. Id est oppidum Parisiorum, quod positum est in insula fluminis Sequanæ. Cujus adventu ab hostibus cognito, magnæ ex finitimis civitatibus copiæ convenerunt. Summa imperii traditur Camulogeno Aulercio, qui, prope confectus ætate, tamen propter singularem scientiam rei militaris ad eum est honorem evocatus.

qui aboutissait à la Seine et rendait toute cette partie du pays très-difficile à traverser, vint s'y établir et prit ses mesures pour nous empêcher de passer.

LVIII. Labiénus s'efforça d'abord de construire des mantelets, de combler le marais avec des fascines et de la terre, et de faire une bonne route ; mais lorsqu'il eut reconnu les difficultés de cette entreprise, il sortit en silence de son camp vers la troisième veille, et se rendit à Mélodunum<sup>36</sup> par le chemin qu'il avait suivi pour venir. Mélodunum est une ville des Sénonais, placée dans une île de la Seine, dans une position pareille à celle dont nous avons parlé plus haut à propos de Lutèce. Il réunit le plus promptement possible environ cinquante bateaux, les attacha ensemble, les chargea de soldats, et s'empara de la ville sans résistance, car la plupart des habitants avaient été récemment appelés par la guerre, et ceux qui restaient s'effrayèrent de cette manière inattendue de les attaquer. Il rétablit le pont, que les ennemis avaient coupé quelques jours auparavant, y fit passer l'armée, et marcha sur Lutèce en suivant le cours du fleuve. L'ennemi, en apprenant cette manœuvre par ceux qui s'étaient sauvés de Mélodunum, donne ordre de brûler Lutèce, de couper les ponts de cette ville ;

*Is quum animadvertisset perpetuam esse paludem, quæ influeret in Sequanam atque illum omnem locum magnopere impediret, hic consedit nostrosque transitu prohibere instituit.*

LVIII. Labienus primo vineas agere, cratibus atque aggere paludem explere atque iter munire conabatur. Postquam id difficilius confieri animadvertit, silentio e castris tertia vigilia egressus, eodem, quo venerat, itinere Melodunum pervenit. Id est oppidum Senonum, in insula Sequanæ positum, ut paullo ante de Lutetia diximus. Deprensis navibus circiter quinquaginta celeriterque conjunctis, atque eo militibus injectis, et rei novitate perterritis oppidanis, quorum magna pars erat ad bellum evocata, sine contentione oppido potitur. Refecto ponte, quem superioribus diebus hostes resciderant, exercitum traducit, et secundo flumine ad Lutetiam iter facere cœpit. Hostes, re cognita ab iis qui a Meloduno profugerant, Lutetiam incendi pontesque ejus oppidi re-

après avoir quitté le marais, il établit son camp sur les bords de la Seine, vis-à-vis de Lutèce, en faisant face à Labiénus.

LIX. Déjà on entendait dire que César s'était éloigné de Gergovie ; déjà le bruit s'était répandu que les Éduens nous avaient abandonnés, et que la Gaule se soulevait avec succès. Les Gaulois disaient entre eux que César avait été arrêté dans sa marche, qu'il n'avait pu arriver jusqu'à la Loire, et que le manque de vivres l'avait forcé à se replier sur la Province. Les Bellovaques, déjà mal disposés d'eux-mêmes, commencèrent, en apprenant la défection des Éduens, à lever des troupes et à se préparer à la guerre. Labiénus, en voyant la situation changée à ce point, sentit qu'il devait agir tout autrement qu'il avait décidé d'abord ; et qu'il ne s'agissait plus de faire des conquêtes et de prendre l'offensive, mais de ramener l'armée saine et sauve à Agendicum : car, d'un côté, il était pressé par les Bellovaques, qui jouissent dans toute la Gaule d'une très-grande réputation de courage ; de l'autre, Camulogène tenait le pays avec une armée organisée et exercée ; et de plus les légions étaient séparées par un très-grand fleuve de leur réserve et de leurs bagages. En voyant surgir tout à coup devant lui de si

*scindi jubent : ipsi, profecti a palude, ad ripas Sequanæ e regione Lutetiæ contra Labieni castra considunt.*

LIX. Jam Cæsar a Gergovia discessisse audiebatur : jam de Æduorum defectione et secundo Galliæ motu rumores afferebantur, Gallique in colloquiis, interclusum itinere et Ligeri Cæsarem, inopia frumenti coactum, in Provinciam contendisse confirmabant. Bellovaci autem, defectione Æduorum cognita, qui ante erant per se infideles, manus cogere atque aperte bellum parare cœperunt. Tum Labienus, tanta rerum commutatione, longe aliud sibi capiendum consilium, atque antea senserat, intelligebat : neque jam, ut aliquid acquireret, prælioque hostes lacesseret, sed ut incolumem exercitum Agendicum reduceret, cogitabat. Namque altera ex parte Bellovaci (quæ civitas in Gallia maximam habet opinionem virtutis) instabant ; alteram Camulogenus parato atque instructo exercitu tenebat : tum legiones, a præsidio

grandes difficultés, il crut ne devoir chercher de secours que dans la force de son âme.

LX. C'est pourquoi, vers le soir, il assembla un conseil, engagea les assistants à exécuter promptement et avec intelligence les ordres qu'il donnerait; puis il plaça des chevaliers romains sur les bateaux qu'il avait amenés de Mélodunum; et à la fin de la première veille, il ordonna à ceux qui les montaient de descendre le fleuve jusqu'à la distance de quatre mille pas, et là, de l'attendre. Il laissa pour garder le camp cinq cohortes, sur la solidité desquelles il comptait peu pour une bataille; et il ordonna aux cinq autres cohortes de la même légion de partir à minuit avec les bagages, et de remonter le long de la rive du fleuve, en faisant un grand bruit. Il rassembla en même temps des canots, et les envoya du même côté, en les faisant marcher avec un grand bruit de rames. Lui-même, peu de temps après, partit en silence, et se rendit avec trois légions à l'endroit où les barques devaient s'arrêter.

LXI. Lorsqu'il fut arrivé sur ce point, les éclaireurs que l'ennemi avait disposés tout le long du fleuve, furent

atque impedimentis interclusas, maximum flumen distinebat. Tantis subito difficultatibus objectis, ab animi virtute auxilium petendum videbat.

LX. [Itaque] sub vesperum consilio convocato, cohortatus ut ea quæ imperasset, diligenter industrieque administrarent, naves quas a Meloduno deduxerat, singulas equitibus Romanis attribuit, et prima confecta vigilia, quatuor millia passuum secundo flumine silentio progredi ibique se expectari jubet. Quinque cohortes, quas minime firmas ad dimicandum esse existimabat, castris præsidio relinquit: quinque ejusdem legionis reliquas de media nocte cum omnibus impedimentis adverso flumine magno tumultu proficisci imperat. Conquirat etiam lintres: has, magno sonitu remorum incitatas, in eandem partem mittit. Ipse post paullo, silentio egressus, cum tribus legionibus eum locum petit, quo naves appelli jusserat.

LXI. Eo quum esset ventum, exploratores hostium, ut omni

accablés par les nôtres, au moment où ils ne s'attendaient à rien, parce qu'un violent orage avait éclaté tout à coup; l'armée et la cavalerie passèrent rapidement le fleuve, sous la direction des chevaliers romains, que Labiénus avait chargés de présider au passage. Au point du jour, l'ennemi fut informé presque en même temps qu'il régnait dans le camp des Romains un mouvement inaccoutumé, que des forces considérables remontaient le fleuve, qu'on entendait du même côté le bruit des rames, et qu'un peu plus bas des troupes étaient transportées sur des barques. Les Gaulois, en recevant ces nouvelles, s'imaginèrent que toutes les légions passaient le fleuve sur trois points; qu'effrayées de la défection des Éduens, elles se disposaient à la retraite; et ils partagèrent leur armée en trois corps: ils laissèrent une réserve en face du camp, envoyèrent un détachement vers Métiosédum, avec ordre de s'avancer aussi loin que les barques s'avanceraient elles-mêmes, et marchèrent avec le reste des troupes contre Labiénus.

LXII. Au point du jour les nôtres étaient tous passés, et l'on voyait l'armée ennemie. Labiénus exhorta ses soldats « à se souvenir de leur ancienne valeur et de tant de

*fluminis parte erant dispositi, inopinantes, quod magna subito erat coorta tempestas, ab nostris opprimuntur: exercitus equitatusque, equitibus Romanis administrantibus, quos ei negotio præfecerat, celeriter transmittitur. Uno fere tempore sub lucem hostibus nuntiatur, in castris Romanorum præter consuetudinem tumultuari et magnum ire agmen adverso flumine, sonitumque remorum in eadem parte exaudiri, et paullo infra milites navibus transportari. Quibus rebus auditis, quod existimabant tribus locis transire legiones atque omnes, perturbatos defectione Æduorum, fugam parare, suas quoque copias in tres partes distribuerunt. Nam præsidio e regione castrorum relicto, et parva manu Metiosedum versus missa quæ tantum progrediretur, quantum naves processissent, reliquas copias contra Labienum duxerunt.*

LXII. Prima luce et nostri omnes erant transportati et hostium acies cernebatur. Labienus, milites cohortatus « ut suæ pristinae virtutis et tot secundissimorum præliorum retinerent memoriam,

combats heureux, et à se figurer que César lui-même, qui les avait tant de fois conduits à la victoire, était présent; » puis il donna le signal du combat. Au premier choc, l'aile droite, où s'était placée la septième légion, culbuta les Gaulois et les mit en fuite; mais à l'aile gauche, formée par la douzième légion, quand les ennemis qui se trouvaient au premier rang furent tombés percés de traits, les autres n'en résistèrent pas moins vigoureusement, et aucun d'eux ne paraissait disposé à fuir; leur chef Camulogène était là lui-même, et les encourageait. La victoire n'était pas encore décidée, lorsque les tribuns de la septième légion, informés de ce qui se passait à l'aile gauche, se présentèrent avec leurs troupes sur les derrières de l'ennemi, et marchèrent en avant. Même dans ce moment, pas un seul Gaulois ne lâcha pied; ils furent enveloppés tous et tués. Camulogène subit le sort commun. Ceux qu'on avait laissés en face du camp de Labiénus, en apprenant qu'une bataille était engagée, se portèrent au secours de leur armée, et se rangèrent sur une colline; mais ils ne purent soutenir le choc de nos soldats, que la victoire rendait plus terribles encore. Ils se mêlèrent aux autres fuyards, et ceux que les bois et les hauteurs ne protégèrent point,

atque ipsum Cæsarem, cujus ductu sæpenumero hostes superasent, præsentem adesse existimarent, » dat signum prælii. Primo concursu ab dextro cornu, ubi septima legio constiterat, hostes pelluntur atque in fugam conjiciuntur : ab sinistro, quem locum duodecima legio tenebat, quum primi ordines hostium transfixi telis concidissent, tamen acerrime reliqui resistebant, nec dabat suspicionem fugæ quisquam. Ipse dux hostium Camulogenus suis aderat, atque eos cohortatur. Incerto nunc etiam exitu victoriæ, quum septimæ legionis tribunis esset nuntiatum, quæ in sinistro cornu gererentur, post tergum hostium legionem ostenderunt signaque intulerunt. Ne eo quidem tempore quisquam loco cessit, sed circumventi omnes interfectique sunt. Eamdem fortunam tulit Camulogenus. At ii qui præsidio contra castra Labieni erant relictî, quum prælium commissum audissent, subsidio suis ierunt collemque ceperunt, neque nostrorum militum victorumque im-



furent tués par notre cavalerie. Quand cette affaire fut terminée, Labiénus revint à Agendicum, où il avait laissé les bagages de l'armée, et de là il se rendit avec toutes ses troupes auprès de César<sup>87</sup>.

LXIII. La nouvelle de la défection des Éduens donne une impulsion plus vive à la guerre. Des députés sont envoyés sur tous les points, et ceux-ci, en agissant autant qu'ils le peuvent par l'influence, l'autorité, l'argent, s'efforcent de gagner les cités. Maîtres des otages que César avait placés chez eux, ils effrayent par la menace du supplice ceux qui hésitent. Les Éduens demandent à Vercingétorix de venir près d'eux pour s'entendre sur les moyens de faire la guerre, celui-ci consent; mais ils réclament pour eux-mêmes la direction suprême. Des difficultés s'étant élevées à ce sujet, l'assemblée générale de la Gaule est convoquée à Bibracte; on s'y rend en foule de tous côtés. L'affaire est soumise à la décision du peuple; et tous à l'unanimité confirment Vercingétorix dans le commandement en chef. Les Rémois, les Lingons et les Trévires n'assistèrent point à cette assemblée: les Rémois et les Lingons, parce qu'ils restaient les amis des Romains; les Trévires, parce qu'ils étaient trop loin, et que les Ger-

petum sustinere potuerunt. Sic, cum suis fugientibus permixti, quos non silvæ montesque texerunt, ab equitatu sunt interfecti. Hoc negotio confecto, Labienus revertitur Agendicum, ubi impedimenta totius exercitus relicta erant: inde cum omnibus copiis ad Cæsarem pervenit.

LXIII. Defectione Æduorum cognita, bellum augetur. Legationes in omnes partes circummittuntur: quantum gratia, auctoritate, pecunia valent, ad sollicitandas civitates nituntur. Nacti obsides, quos Cæsar apud eos deposuerat, horum supplicio dubitantes territant. Petunt a Vercingetorige Ædúi, ad se veniat rationesque belli gerendi communicet. Re impetrata, contendunt ut ipsis summa imperii tradatur; et re in controversiam deducta, totius Galliæ concilium Bibracte indicitur. Eodem conveniunt undique frequentes. Multitudinis suffragiis res permittitur: ad unum omnes Vercingetorigem probant imperatorem. Ab hoc con-

thains leur faisaient une rude guerre; et c'est pour cela qu'ils ne figurèrent point dans cette campagne, et n'envoyèrent de secours à aucun des deux partis. Les Éduens furent profondément blessés en se voyant déchus du premier rang; ils se plaignirent du changement de leur fortune et regrettèrent la bienveillance de César; mais la guerre était commencée, et ils n'osèrent point se séparer des autres. Éporédorix et Viridomare, jeunes gens de la plus grande espérance, obéirent à regret à Vercingétorix.

LXIV. Celui-ci enjoint aux autres nations de donner des otages, et fixe le jour où ils seront livrés; il donne ordre de rassembler promptement toute la cavalerie, au nombre de quinze mille hommes: « Il se contente, dit-il, de l'infanterie qu'il a déjà; il ne veut point tenter la fortune ou combattre en bataille rangée; mais puisqu'il dispose d'une cavalerie nombreuse, il lui sera très-facile d'empêcher les Romains de se procurer des vivres et des fourrages. Quant aux Gaulois, il faut que sans se plaindre ils détruisent leurs récoltes, qu'ils brûlent leurs habitations, et qu'ils regardent cette destruction de ce qu'ils possèdent comme le moyen de conquérir une éternelle puis-

*cilio Remi, Lingones, Treveri afuerunt: illi, quod amicitiam Romanorum sequebantur; Treveri, quod aberant longius et ab Germanis premebantur: quæ fuit causa, quare toto abessent bello et neutris auxilia mitterent. Magno dolore Ædui ferunt se dejectos principatu; queruntur fortunæ commutationem et Cæsaris indulgentiam in se requirunt; neque tamen, suscepto bello, suum consilium ab reliquis separare audent. Inviti, summæ spei adolescentes, Eporédorix et Viridomarus, Vercingetorigi parent.*

LXIV. Ipse imperat reliquis civitatibus obsides; denique ei rei constituit diem: huc omnes equites, xv millia numero, celeriter convenire jubet: peditatu, quem ante habuerit, se fore contentum dicit, neque fortunam tentaturum, aut in acie dimicaturum; « sed, quoniam abundet equitatu, perfacile esse factu, frumentationibus pabulationibusque Romanos prohibere: æquo modo animo sua ipsi frumenta corrumpant ædificiaque incendiant, qua rei familiaris jactura perpetuum imperium libertatemque se con-

sance et la liberté. » Quand il eut pris ces mesures, il ordonna aux Éduens et aux Ségusianes, qui sont voisins de la Province, de fournir dix mille fantassins et huit cents cavaliers. Il met à la tête de ces troupes le frère d'Éporédorix, et lui commande de porter la guerre dans le pays des Allobroges. D'un autre côté, il envoie les Gabales et les Arvernes des cantons rapprochés contre les Helves, et les Rutènes et les Cadurques ravager les frontières des Volces Arecomices; en même temps, par des messages secrets et des députations, il sollicite les Allobroges, parce qu'il espérait que depuis la dernière guerre ils ne seraient point encore calmés; il promettait de l'argent à tous les chefs de ces peuples, et à la cité le gouvernement de toute la Province.

LXV. Pour parer à tous ces événements, nous avons une force de vingt-deux cohortes, levées dans la Province elle-même, et réparties sur tous les points par le lieutenant L. César. Les Helves ayant pris l'initiative de l'attaque contre leurs voisins sont repoussés; C. Valérius Donotaurus, fils de Caburus, et chef de leur cité, est tué avec un grand nombre d'autres, et ils sont rejetés dans

*sequi videant.* » His constitutis rebus, Æduis Segusianisque, qui sunt finitimi Provinciæ, x millia peditum imperat : huc addit equites DCCC. His præficit fratrem Eporedorigis bellumque inferre Allobrogibus jubet. Altera ex parte Gabalos proximosque pagos Arvernorum in Helvios, item Rutenos Cadurcosque ad fines Volcarum Arecomicorum depopulandos mittit. Nihilo minus clandestinis nuntiis legationibusque Allobrogas sollicitat, quorum mentes nondum ab superiore bello resedissee sperabat. Horum principibus pecunias, civitati autem imperium totius Provinciæ pollicetur.

LXV. Ad hos omnes casus provisæ erant præsidia cohortium duarum et viginti, quæ ex ipsa [coacta] Provinciæ ab L. Cæsare legato ad omnes partes opponebantur. Helvii, sua sponte cum finitimis prælio congressi, pelluntur, et C. Valerio Donotauro, Caburi filio, principe civitatis compluribusque aliis interfectis, intra oppida ac muros compelluntur. Allobroges, crebris ad Rbo-

leurs villes et derrière leurs remparts. Les Allobroges placent le long du Rhône des postes nombreux, et gardent leurs frontières avec un grand soin et une grande vigilance. César, sachant que l'ennemi était supérieur en cavalerie, et voyant toutes les routes fermées, ne pouvait obtenir aucun secours de la Province et de l'Italie, et il envoya des députés au delà du Rhin, en Germanie, vers les cités qu'il avait soumises l'année précédente; il en tira des cavaliers et ces fantassins armés à la légère qui ont l'habitude de combattre dans leurs rangs. Comme ils n'avaient que de mauvais chevaux, il prit à leur arrivée ceux des tribuns et des autres officiers, et même ceux des chevaliers romains et des vétérans, et il les leur distribua.

LXVI. Pendant que ces choses se passaient, les troupes envoyées par les Arvernes se rassemblèrent, ainsi que les cavaliers demandés à toute la Gaule. Quand ces forces considérables furent réunies, et au moment où César se rendait chez les Séquanes, en traversant l'extrémité du pays des Lingons pour porter plus facilement secours à la Province, Vercingétorix, en trois journées de marche, vint s'établir à dix mille pas environ des Romains; après avoir réuni en conseil les commandants de la cavalerie, il leur

*danum dispositis præsiidiis, magna cum cura et diligentia suos fines tuentur. Cæsar, quod hostes equitatu superiores esse intelligebat, et interclusis omnibus itineribus, nulla re ex Provincia atque Italia sublevari poterat, trans Rhenum in Germaniam mittit ad eas civitates, quas superioribus annis pacaverat, equitesque ab his arcessit et levis armaturæ pedites, qui inter eos præliari consueverant. Eorum adventu, quod minus idoneis equis utebantur, a tribunis militum reliquisque, sed et equitibus Romanis atque evocatis, equos sumit Germanisque distribuit.*

LXVI. Interea dum hæc geruntur, hostium copiæ ex Arvernis, equitesque qui toti Galliæ erant imperati, conveniunt. Magno horum coacto numero, quum Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret, quo facilius subsidium Provinciæ ferri posset, circiter millia passuum x ab Romanis trinis castris Vercingetorix consedit: convocatisque ad consilium præfectis equi-

montre que le jour de la victoire est arrivé : « les Romains fuient vers la Province et se retirent de la Gaule ; cela lui suffit pour obtenir, quant à présent, la liberté ; mais c'est trop peu pour la paix et le repos de l'avenir, car ils reviendront après avoir réuni de plus grandes forces, et ils ne cesseront point leurs attaques. Il faut donc tomber sur eux pendant les difficultés de la marche. Si l'infanterie s'arrête pour protéger leur retraite, les Romains ne pourront point faire la route ; s'ils abandonnent leurs bagages, ce qui lui paraît plus probable, pour ne s'occuper que de leur salut, ils perdront tout à la fois les choses les plus nécessaires et leur dignité. Quant à leurs cavaliers, pas un seul d'entre eux n'osera seulement s'avancer en avant de leurs colonnes, on ne doit point en douter. Pour leur inspirer encore plus de confiance, il rangera toutes ses troupes en avant du camp, ce qui épouvantera l'ennemi. » Les cavaliers s'écrient que « chacun doit s'engager par les serments les plus sacrés à ne point se retirer sous son toit, à ne point approcher de ses enfants, de ses parents, de sa femme, avant d'avoir fait passer deux fois son cheval à travers les rangs de l'ennemi. »

tum, venisse tempus victoriæ demonstrat : « fugere in Provinciam Romanos Galliaque excedere : id sibi ad præsentem obtinendam libertatem satis esse ; ad reliqui temporis pacem atque otium parùm proficî : majoribus enim coactis copiis reversuros, neque finem bellandi facturos. Proinde [in] agmine impeditos adorianitur. Si pedites suis auxilium ferant atque in eo morentur, iter facere non posse ; si (id quod magis futurum confidat) relictis impedimentis, suæ salutî consulant, et usu rerum necessariarum et dignitate spoliatum iri. Nam de equitibus hostium, quin nemo eorum progredi modo extra agmen audeat, et ipsos quidem non debere dubitare. Id quo majore faciant animo, copias se omnes pro castris habiturum et terrori hostibus futurum. » Conclamant equites, « sanctissimo jurejurando confirmare oportere, ne tecto recipiatur, ne ad liberos, ne ad parentes, [ne] ad uxorem aditum habeat, qui non bis per agmen hostium perequisset. »

LXVII. Cet avis fut approuvé, et tous prêtèrent le serment. Le lendemain, la cavalerie ayant été divisée en trois corps, il y en eut deux qui se montrèrent sur nos deux ailes; l'autre, en se portant vers la tête de nos colonnes, commença à fermer le passage. César, informé de cette manœuvre, partage également la cavalerie en trois divisions, et ordonne de marcher à l'ennemi. Alors le combat s'engage sur tous les points; l'armée suspend sa marche, les bagages sont placés au milieu des légions. Quand les nôtres paraissent fatigués ou serrés de trop près sur un point, César ordonne d'y porter les enseignes et de s'y établir en bataille, ce qui arrête la poursuite de l'ennemi et soutient les nôtres, parce qu'ils espèrent être secourus. Enfin les Germains, qui étaient à la droite, s'emparent d'une hauteur et en chassent l'ennemi. Ils poursuivent les fuyards jusqu'à la rivière auprès de laquelle Vercingétorix s'était posté avec les troupes de pied, et ils en tuent un grand nombre. Les autres, en voyant cette déroute, craignent d'être enveloppés et prennent la fuite. On les tue partout; trois nobles Éduens sont conduits prisonniers à César : c'étaient Cotus, préfet de

LXVII. Probata re atque omnibus jurejurando adactis, postero die in tres partes distributo equitatu, duæ se acies ab duobus lateribus ostendunt : una a primo agmine iter impedire cœpit. Qua re nuntiata, Cæsar suum quoque equitatum, tripartito divisum, contra hostem ire jubet. Pugnatur una [tunc] omnibus ipartibus : consistit agmen : impedimenta inter legiones recipiuntur. Si qua in parte nostri laborare aut gravius premi videbantur, eo signa inferri Cæsar aciemque constitui jubebat : quæ res et hostes ad insequendum tardabat, et nostros spe auxilii confirmabat. Tandem Germani ab dextro latere, summum jugum nacti, hostes loco depellunt ; fugientes usque ad flumen, ubi Vercingetorix cum pedestribus copiis consederat, persequuntur compluresque interficiunt. Qua re animadversa, reliqui, ne circumirentur, veriti, se fugæ mandant. Omnibus locis fit cædes : tres nobilissimi Ædui capti ad Cæsarem perducuntur : Cotus, præfectus equitum, qui controversiam cum Convictolitane proximis comitijs

cavalerie, qui dans les derniers comices avait été le compétiteur de Convictolitan; Cavarillus, qui, après la défection de Litaviccus, avait été placé à la tête de la cavalerie; et Éporédorix, sous les ordres duquel les Éduens, avant l'arrivée de César, avaient fait la guerre aux Séquanés.

LXVIII. Après la déroute de toute sa cavalerie, Vercingétorix retira les troupes qu'il avait placées en avant du camp, prit immédiatement la route d'Alise, ville des Mandubés<sup>38</sup>, et ordonna de sortir les bagages du camp et de les faire marcher à la suite de son armée. César, après avoir conduit ses équipages sur une hauteur voisine, sous la garde de deux légions, poursuivit les Gaulois aussi longtemps que le jour le lui permit, tua environ trois mille hommes à leur arrière-garde, et plaça le lendemain son camp devant Alise<sup>39</sup>. Il reconnut la situation de la place; et comme l'ennemi était démoralisé, parce que la cavalerie sur laquelle il comptait principalement avait été battue, il exhorta les soldats au travail et commença la circonvallation.

LXIX. Alise était située au sommet d'une colline et dans une position tellement élevée qu'elle ne paraissait pas pouvoir être prise autrement que par un siège en règle.

habuerat; et Cavarillus, qui post defectionem Litavicci pedestribus copiis præfuerat; et Eporedorix, quo duce ante adventum Cæsaris Ædui cum Sequanis bello contenderant.

LXVIII. Fugato omni equitatu, Vercingetorix copias [suas], ut pro castris collocaverat, reduxit; protinusque Alesiam, quod est oppidum Mandubiorum, iter facere cœpit; celeriterque impedimenta ex castris educi et se subsequi jussit. Cæsar, impedimentis in proximum collem deductis, duabus legionibus præsidio relictis, secutus, quantum diei tempus est passum, circiter tribus millibus hostium ex novissimo agmine interfectis, altero die ad Alesiam castra fecit. Perspecto urbis situ, perterritisque hostibus, quod equitatu, qua maxime parte exercitus confidebant, erant pulsî, adhortatus ad laborem milites, [Alesiam] circumvallare instituit.

LXIX. Ipsum erat oppidum Alesia in colle summo, admodum edito loco, ut, nisi obsidione, expugnari non posse videretur.

Deux rivières <sup>40</sup> coulaient de deux côtés au pied de cette colline ; en avant de la place s'étendait une plaine longue environ de trois mille pas ; sur tous les autres points, des collines, placées à peu de distance les unes des autres et d'une égale hauteur, entouraient la ville ; en avant des murailles, la rampe qui regardait le soleil levant était garnie de troupes gauloises qui s'étaient fortifiées par un fossé et un mur en pierres sèches de six pieds de haut. Les lignes auxquelles travaillaient les Romains s'étendaient sur une circonférence de onze mille pas ; le camp était établi dans une bonne position ; et on y fit vingt-trois redoutes, dans lesquelles on plaçait des postes pendant le jour pour empêcher les Gaulois d'attaquer à l'improviste ; la nuit, elles étaient gardées par des sentinelles et de forts détachements.

LXX. Tandis qu'on travaillait à ces ouvrages, un combat de cavalerie fut livré dans la plaine entrecoupée de collines qui s'étendait, comme nous l'avons dit plus haut, sur une longueur de trois mille pas. On combattit de part et d'autre avec la plus grande vigueur. Nos hommes étant serrés de près, César les fit soutenir par les Germains, et rangea les légions en avant du camp, pour empêcher l'in-

*Cujus collis radices duo duabus ex partibus flumina subleebant. Ante id oppidum planities circiter millia passuum III in longitudinem patebat : reliquis ex omnibus partibus colles, mediocri interjecto spatio, pari altitudinis fastigio, oppidum cingebant. Sub muro, quæ pars collis ad orientem solem spectabat, hunc omnem locum copiæ Gallorum compleverant, fossamque et maceriam sex in altitudinem pedum prædixerant. Ejus munitionis, quæ ab Romanis instituebatur, circuitus XI millium passuum tenebat. Castra opportunis locis erant posita, ibique castella XXIII facta ; quibus in castellis interdium stationes disponebantur, ne qua subito eruptio fieret : hæc eadem noctu excubitoribus ac firmis præsiidiis tenebantur.*

LXX. Opere instituto, fit equestre prælium in ea planitie, quam intermissam collibus III millia passuum in longitudinem patere supra demonstravimus. Summa vi ab utrisque contendi-



fanterie ennemie de nous attaquer à l'improviste. Les nôtres, appuyés par les légions, reprennent courage : les Gaulois, mis en déroute, s'embarrassent eux-mêmes par leur multitude, et se massent aux portes qu'on avait ménagées et qui se trouvaient trop étroites; alors les Germains les suivent plus vivement encore jusqu'à leurs fortifications. Le carnage fut grand. Quelques-uns, étant descendus de cheval, essayèrent de franchir le fossé et d'escalader la muraille en pierres sèches. César fait avancer un peu les légions qu'il avait rangées en avant du camp. Les Gaulois placés à l'intérieur des fortifications ne sont pas moins effrayés que les autres; ils croient qu'on va sur-le-champ marcher contre eux, et crient aux armes; quelques-uns, saisis d'effroi, se précipitent dans la ville. Vercingétorix ordonne de fermer les portes, afin que le camp ne soit pas abandonné. Les Germains se retirent après avoir tué un grand nombre d'ennemis et pris beaucoup de chevaux.

LXXI. Vercingétorix, avant que les Romains eussent terminé leurs lignes, résolut de renvoyer pendant la nuit toute sa cavalerie. Au moment du départ, il recommande « que chacun se rende dans sa cité, et force tous ceux qui

tur. Laborantibus nostris Cæsar Germanos summittit, legionesque pro castris constituit, ne qua subito irruptio ab hostium peditatu fiat. Præsidio legionum addito, nostris animus augetur : hostes, in fugam coniecti, se ipsi multitudine impediunt atque, angustioribus portis relictis, coacervantur. Tum Germani acrius usque ad munitiones sequuntur. Fit magna cædes : nonnulli, relictis equis, fossam transire et maceriam transcendere conantur. Paulum legiones Cæsar, quas pro vallo constituerat, promoveri jubet. Non minus, qui intra munitiones erant, Galli perturbantur; veniri ad se confestim existimantes, ad arma conclamant; nonnulli, perterriti in oppidum irrumpunt. Vercingetorix jubet portas claudi, ne castra nudentur. Multis interfectis, compluribus equis captis, Germani sese recipiunt.

LXXI. Vercingetorix, priusquam munitiones ab Romanis perficiantur, consilium capit, omnem ab se equitatum noctu dimit-

sont en âge de porter les armes à prendre part à la guerre. Il leur rappelle les services qu'il leur a rendus; il les prie de tout faire pour le défendre et ne pas le livrer aux ennemis, qui le tortureraient, lui qui a tant fait pour la liberté de tous : il leur montre, que s'ils ne déploient pas le plus grand zèle, quatre-vingt-dix mille hommes d'élite périront avec lui; tout compté, il n'y a de vivres que juste pour trente jours; cependant il pourra, en les ménageant, tenir un peu plus longtemps. » Quand il eut donné ces explications, il fait partir, à la seconde veille, sa cavalerie dans le plus grand silence, par l'issue que présentaient nos lignes inachevées; il ordonne qu'on lui apporte tout le blé, décrète la peine de mort contre ceux qui n'obéiront pas, et répartit entre chaque homme les bestiaux que les Mandubés avaient réunis en grande quantité; il veut que le blé soit distribué avec économie et au fur à mesure des besoins, et il fait rentrer dans la ville toutes les troupes qu'il avait placées en avant de l'enceinte. Telles sont ses dispositions pour attendre les secours de la Gaule et faire la guerre.

LXXII. Quand César fut informé de ces faits par des déserteurs et des prisonniers, voici comment il résolut

tere. *Discedentibus mandat : ut suam quisque eorum civitatem adeat, omnesque, qui per ætatem arma ferre possent, ad bellum cogant; sua in illos merita proponit, obtestaturque, ut suæ salutis rationem habeant, neu se, optime de communi libertate meritum, hostibus in cruciatum dedant : quodsi indiligentiores fuerint, millia hominum delecta LXXX una secum interitura demonstrat; ratione inita, exigue esse dierum xxx frumentum, sed paullo etiam longius tolerari posse parcendo. His datis mandatis, qua opus [nostrum] erat intermissum, secunda vigilia silentio equitatum dimittit; frumentum omne ad se referri jubet; capitis pœnam iis, qui non paruerint, constituit : pecus, cujus magna erat copia ab Mandubiis compulsa, viritim distribuit; frumentum parce et paullatim metiri instituit; copias omnes, quas pro oppido collocaverat, in oppidum recepit. His rationibus auxilia Galliæ expectare et bellum parat administrare.*

LXXII. Quibus rebus cognitis ex perflugis et captivis, Cæsar

d'établir les retranchements : il creusa un fossé de vingt pieds, dont les berges étaient coupées en ligne droite, et dont le fonds avait la même largeur que l'ouverture. Il plaça les autres retranchements à quatre cents pas en arrière de ce fossé, car on avait été obligé de s'étendre sur un si grand espace qu'il était impossible de garnir de soldats la circonvallation tout entière, et César voulait par là empêcher l'ennemi de tomber tout à coup et pendant la nuit sur nos ouvrages, ou de lancer des traits sur nos travailleurs. Dans l'intervalle, il ouvrit deux autres fossés, larges de quinze pieds et de la même profondeur. Comme celui qui se trouvait de notre côté était creusé dans un terrain inculte et marécageux, il y conduisit l'eau de la rivière. Derrière ces fossés, il éleva une terrasse et un rempart de douze pieds de haut, auquel il ajouta un parapet et des créneaux, avec de longues palissades qui s'élevaient jusqu'au point de jonction des mantelets et de la terrasse, pour rendre l'escalade plus difficile ; et il plaça tout autour de cette fortification des tours séparées les unes des autres par une distance de quatre-vingts pieds.

LXXIII. Il fallait tout à la fois rassembler des matériaux,

*hæc genera munitionis instituit. Fossam pedum xx directis lateribus duxit, ut ejus fossæ solum tantumdem pateret, quantum summa fossæ labra distarent. Reliquas omnes munitiones ab ea fossa pedes quadringentos reduxit : id hoc concilio (quoniam tantum esset necessario spatium complexus ; nec facile totum corpus corona militum cingeretur), ne de improvise aut noctu ad munitiones hostium multitudo advolaret, aut interdiu tela in nostros operi destinatos conjicere possent. Hoc intermisso spatio, duas fossas, xv pedes latas, eadem altitudine perduxit : quarum interiorem, campestribus ac demissis locis, aqua ex flumine derivata complevit. Post eas aggerem ac vallum xii pedum extruxit ; huic loricam pinnasque adjecit, grandibus cervis eminentibus ad commissuras pluteorum atque aggeris, qui ascensum hostium tardarent ; et turres toto opere circumdedit, quæ pedes Lxxx inter se distarent.*

LXXIII. Erat eodem tempore et materiari et frumentari et tantas

se procurer des vivres, exécuter d'immenses travaux, avec des troupes dont l'effectif se trouvait diminué de tous les hommes qui s'éloignaient à de grandes distances du camp. Souvent les Gaulois attaquaient nos ouvrages et faisaient par plusieurs portes des sorties impétueuses. C'est pour-quoi César pensa qu'il fallait ajouter de nouvelles défenses aux fortifications afin de pouvoir les garder avec moins de monde; on coupa des troncs d'arbres ou de très-fortes branches dont les bouts furent dépouillés de leur écorce et taillés en pointe aiguë; puis on creusa un fossé continu, profond de cinq pieds, dans lequel on enfonça ces morceaux de bois en les attachant solidement par leur base, afin qu'on ne pût les arracher; ils sortaient de terre par leurs extrémités, formaient cinq rangées reliées entre elles et entrelacées; ceux qui cherchaient à les franchir s'enferraient eux-mêmes dans leur pointes aiguës. Nos soldats les appelaient des *bornes*. En avant on creusait, en les disposant obliquement en quinconce, des trous de trois pieds de profondeur, qui allaient en se rétrécissant peu à peu de haut en bas; on y plaçait des pieux ronds, de la grosseur de la cuisse, aiguisés et durcis au feu, qui ne dépassaient que de quatre doigts; et pour les assujettir

munitiones fieri necesse, deminutis nostris copiis, quæ longius ab castris progrediebantur : ac nonnunquam opera nostra Galli tentare atque eruptionem ex oppido pluribus portis summa vi facere conabantur. Quare ad hæc rursus opera addendum Cæsar putavit, quo minore numero militum munitiones defendi possent. Itaque truncis arborum aut admodum firmis ramis abscisis, atque horum delibratis ac præacutis cacuminibus, perpetuæ fossæ, quinos pedes altæ, ducebantur. Huc illi stipites demissi et ab infimo revincti, ne revelli possent, ab ramis eminebant : quin [erant] ordines, conjuncti inter se atque implicati : quo qui intraverant, se ipsi acutissimis vallis induebant. Hos cippos appellabant. Ante hos, obliquis ordinibus in quincuncem dispositis, scrobes tres in altitudinem pedes fodiebantur, paullatim angustiore ad infimum fastigio. Huc teretes stipites, feminis crassitudine, ab summo præacuti et præusti, demittebantur ita, ut non amplius digitis

et les consolider, on rejetait au fond un pied de terre que l'on foulait fortement; le reste de la fosse était couvert de ronces et de broussailles, pour cacher le piège. Les trous de cette espèce formaient huit rangées consécutives, séparées les unes des autres par un intervalle de trois pieds. On les appelait des *lis*, à cause de leur ressemblance avec cette fleur. En avant de toutes ces défenses, des chaussetrapes longues d'un pied, et garnies de pointes de fer, étaient fichées en terre, et disséminées partout, à peu de distance les unes des autres : on les appelait des *aiguillons*.

LXXIV. Quand ces ouvrages furent terminés, César, en suivant le terrain le plus uni que pouvait présenter la disposition des lieux, établit dans un rayon de quatorze mille pas des fortifications du même genre, mais dans un sens contraire à celles dont nous venons de parler, et pour les opposer aux attaques du dehors, afin que les défenseurs de nos retranchements ne fussent point enveloppés par l'ennemi, si nombreux qu'il fût, dans le cas où il nous attaquerait des deux côtés. De plus, pour éviter le danger que pourraient courir les soldats s'ils étaient forcés de sortir du camp, il ordonna que chaque homme s'approvisionnât de vivres et de fourrages pour trente jours.

quatuor ex terra eminent : simul, confirmandi et stabiliendi causa, singuli ab infimo solo pedes terra exculcabantur : reliqua pars scrobis ad occultandas insidias viminibus ac virgultis integebatur. Hujus generis octoni ordines juncti, ternos inter se pedes distabant. Id ex similitudine floris liliū appellabant. Antè hæc taleæ, pedem longæ, ferreis hamis infixæ, totæ in terram infodiebantur, mediocribusque intermissis spatiiis, omnibus locis disserebantur, quos stimulos nominabant.

LXXIV. His rebus perfectis, regiones secutus quam potuit æquissimas pro loci natura, XIV millia passuum complexus, pares ejusdem generis munitiones, diversas ab his, contra exteriorem hostem perfecit, ut ne magna quidem multitudine, si ita accidat ejus discessu, munitionum præsidia circumfundi possent. Ne autem cum periculo ex castris egredi cogantur, dierum xxx pabulum frumentumque habere omnes convectum jubet.

**LXXV.** Tandis que ces choses se passent devant Alise, les Gaulois, dans un conseil tenu par les principaux d'entre eux, décident qu'il faut, non pas appeler tous ceux qui sont en état de porter les armes, comme le veut Vercingétorix, mais demander à chaque cité un contingent dont on fixera l'effectif; car ils craignaient, en réunissant des masses indisciplinées, de ne pouvoir ni les contenir, ni les reconnaître, ni leur procurer des vivres. Voici quelle fut la répartition du contingent : pour les Éduens et leurs vassaux les Ségusianes, les Ambivarètes, les Aulerques Branovikes, les Brannoves, trente-cinq mille hommes; pour les Arvernes, y compris les peuples placés sous leur dépendance, tels que les Eleuthères Cadurques<sup>41</sup>, les Gabales, les Vélaunes, trente-cinq mille; pour les Séquanes, les Sénones, les Bituriges, les Santons, les Ruthènes, les Carnutes, douze mille; pour les Bellovaques, dix mille; autant pour les Lémoves; pour les Pictons, les Turons, les Parisiens et les Helves, huit mille; pour les Suessiones, les Ambianais, les Médiomatriques, les Pétrocores<sup>42</sup>, les Nerviens, les Morins, les Nitiobriges, cinq mille; autant pour les Aulerques Cénomans; pour les Atrébates, quatre mille; pour les Bellocasses, les Lexoves et les Aulerques Éburons,

**LXXV.** Dum hæc apud Alesiam geruntur, Galli, concilio principum indicto, non omnes hos qui arma ferre possent, ut censuit Vercingetorix, convocandos statuunt, sed certum numerum cuique civitati imperandum; ne, tanta multitudine confusa, nec moderari nec discernere suos, nec frumenti rationem habere possent. Imperant Æduis atque eorum clientibus, Segusianis, Ambivaretis, Aulercis Brannovicibus, Brannoviis, millia xxxv; parem numerum Arvernensibus, adjunctis Eleutheris Cadurcis, Gabalis, Velaunis, qui sub imperio Arvernorum esse consuerunt; Sequanis, Senonibus, Biturigibus, Santonis, Rutenis, Carnutibus duodena millia; Bellovacis x; totidem Lemovicibus; octona Pictonibus et Turonis et Parisiis et Helviis; Suessionibus, Ambianis, Mediomatricis, Petrocoriis, Nerviiis, Morinis, Nitiobrigibus quina millia; Aulercis Cenomanis totidem; Atrabatibus iv; Bellocassis, Lexoviis et Aulercis Eburonibus terna; Rauracis et Boiis xxx; uni-

trois mille; pour les Rauraques et les Boïens, trente mille; six mille pour chacune des cités voisines de l'Océan que les Gaulois appellent armoricaines, et parmi lesquelles on compte les Curiosolites, les Rhédons, les Ambibares, les Calètes, les Osismes, les Lémoves, les Vénètes, les Unelles. Les Bellovaques ne complétèrent point leur contingent, sous prétexte qu'ils feraient la guerre aux Romains en leur propre nom et comme ils l'entendraient, et qu'ils n'obéiraient jamais à personne; cependant, à la demande de Commius, et parce qu'il était leur hôte, ils envoyèrent deux mille hommes.

LXXVI. C'était ce même Commius, comme nous l'avons dit plus haut, que César avait employé précédemment en Bretagne, où il s'était montré dévoué et nous avait utilement servis; pour le récompenser, César avait accordé l'exemption des tributs à sa cité, à laquelle il avait rendu ses droits et ses lois, en même temps qu'il lui donnait à lui-même la souveraineté sur les Morins; mais tel était alors l'empressement unanime des Gaulois à reconquérir leur liberté et leur ancienne gloire militaire, que le souvenir des bienfaits et l'amitié ne pouvaient rien sur eux; ils se jetaient tous avec leur courage et leurs ressources dans

versis civitatibus, quæ Oceanum attingunt, quæque eorum consuetudine Armoricæ appellantur (quo sunt in numero Curiosolites, Rhedones, Ambibari, Caletes, Osismii, Lemovices, Veneti, Unelli) sex. Ex his Bellovaci sūm numerum non compleverunt, quod se suo nomine atque arbitrio cum Romanis bellum gesturos dicebant, neque cujusquam imperio obtemperaturos: rogati tamen ab Commio, pro ejus hospitio bina millia miserunt.

LXXVI. Hujus opera Commii, [ita] ut antea demonstravimus, fideli atque utili superioribus annis erat usus in Britannia Cæsar: quibus ille pro meritis civitatem ejus immunem esse jusserat, jura legesque reddiderat, atque ipsi Morinos attribuerat. Tanta tamen universæ Galliæ consensio fuit libertatis vindicandæ et pristinæ belli laudis recuperandæ, ut neque beneficiis neque amicitiae memoria moverentur, omnesque et animo et opibus in id bellum incumberent, coactis equitum VIII millibus et peditum

cette guerre, et ils réunirent huit mille cavaliers et environ deux cent quarante mille fantassins. Ces troupes furent passées en revue et comptées sur le territoire des Éduens. On nomma les chefs; le commandement fut donné à l'Atrebate Commius, aux Éduens Viridomare et Éporédorix, et à l'Arverne Vergasillaunus, cousin de Vercingétorix. On leur adjoignit des délégués choisis dans chaque cité pour les conseiller dans la direction de la guerre. Ils partirent pour Alise, remplis d'enthousiasme et de confiance; et ils croyaient tous qu'il était impossible de soutenir seulement l'aspect d'une si grande multitude, surtout dans une double attaque où les Romains, assaillis du côté de la ville par les sorties des assiégés, auraient à combattre du côté opposé de telles masses de cavalerie et d'infanterie.

LXXVII. Pendant ce temps, ceux qui étaient bloqués dans Alise, voyant que le jour où ils attendaient des secours était passé, que tous leurs vivres étaient épuisés, et ne sachant pas ce qui se passait chez les Éduens, rassemblèrent un conseil et délibérèrent pour savoir comment ils se tireraient d'affaire. Les avis furent partagés; les uns voulaient se rendre, les autres proposaient de faire une sortie, tandis qu'il leur restait encore assez de forces; et

*circiter cxxl. Hæc in Æduorum finibus recensebantur numerosque inibat: præfecti constituebantur: Commio Atrebatæ, Viridomaro et Eporodorigi Æduis, Vergasillauno Arverno, consobrino Vercingetorigis, summa imperii traditur. His delecti ex civitatibus attribuuntur, quorum consilio bellum administraretur. Omnes alacres et fiduciæ pleni ad Alesiam proficiscuntur: neque erat omnium quisquam, qui aspectum modo tantæ multitudinis sustinere posse arbitraretur, præsertim ancipiti prælio, quum ex oppido eruptione pugnaretur, foris tantæ copiæ equitatus peditatusque cernerentur.*

LXXVII. At hi qui Alesia obsidebantur, præterea die, qua suorum auxilia expectaverant, consumpto omni frumento, inscii quid in Æduis gereretur, concilio coacto, de exitu suarum fortunarum consultabant. Ac variis dictis sententiis, quarum pars deditonem, pars, dum vires suppeterent, eruptionem censebant, non præter-



de tout ce qui fut dit, on ne doit pas passer sous silence, à cause de sa cruauté odieuse et sans précédents, le discours de Critognate, qui était né chez les Arvernes dans un rang élevé, et jouissait d'un grand crédit : « Je ne parlerai pas, dit-il, de ceux qui donnent le nom de capitulation à la plus honteuse servitude. Je pense que de tels hommes ne doivent pas être comptés parmi les citoyens, ni admis au conseil. Je n'ai affaire qu'à ceux qui approuvent la sortie; car leur dessein, vous le reconnaissez tous, semble rappeler le souvenir de notre antique valeur. C'est montrer la faiblesse, et non pas la force de son âme, que de ne pouvoir supporter quelques jours de disette. Ceux qui courent de leur plein gré au-devant de la mort sont moins rares que ceux qui souffrent patiemment. J'approuverais le projet d'une sortie, tant le sentiment de l'honneur est puissant chez moi, si nous n'apportions pour enjeu rien autre chose que notre vie. Mais avant de prendre une résolution, regardons la Gaule tout entière, que nous avons appelée à notre secours. Lorsque quatre-vingt mille hommes auront été tués à la même place, quel courage pensez-vous qu'il reste à nos amis et à nos parents, s'ils sont forcés, pour ainsi dire, de combattre sur nos cadavres?

eunda oratio Critognati videtur, propter ejus singularem ac nefariam crudelitatem. Hic summo in Arvernibus ortus loco et magnæ habitus auctoritatis. « Nihil, inquit, de eorum sententia dicturus sum, qui turpissimam servitutem deditiois nomine appellant; neque hos habendos civium loco, neque ad concilium adhibendos censeo. Cum iis mihi res sit, qui eruptionem probant: quorum in consilio, omnium vestrum consensu, pristinæ residere virtutis memoria videtur. Animi est ista mollities, non virtus, paulisper inopiam ferre non posse. Qui se ultro morti offerant, facilius reperiantur, quam qui dolorem patienter ferant. Atque ego hanc sententiam probarem (tantum apud me dignitas potest), si nullam, præterquam vitæ nostræ, jacturam fieri viderem; sed in consilio capiendo omnem Galliam respiciamus, quam ad nostrum auxilium concitavimus. Quid in hominum millibus LXXX uno loco interfectis, propinquis consanguineisque nostris animi fore existimatis,

Gardez-vous de priver de votre appui ceux qui, pour vous sauver, n'ont point tenu compte du danger qu'ils allaient courir. Par votre folie, votre imprudence ou votre lâcheté, ne perdez pas la Gaule tout entière, ne la jetez pas dans une éternelle servitude. Parce qu'ils ne sont pas arrivés au jour dit, doutez-vous de leur fidélité et de leur dévouement? Croyez-vous donc que les Romains travaillent tous les jours sans motifs à élever des retranchements du côté opposé à la ville? Si nous ne pouvons être rassurés par les messages des Gaulois, c'est que tout accès pour arriver jusqu'à nous leur est fermé; mais nous avons les précautions de l'ennemi pour garants de leur approche, c'est elle qui l'effraye et lui fait passer le jour et la nuit au travail. Maintenant, voici mon avis : il faut faire ce qu'ont fait nos ancêtres dans une guerre aussi terrible que celle-ci, dans la guerre des Cimbres et des Teutons : refoulés dans les villes, et comme nous épuisés par la disette, ils se sont nourris des corps de ceux qu'ils jugeaient, à cause de leur âge, inutiles à la défense, et ils n'ont pas capitulé. S'ils ne nous avaient point légué l'exemple d'une pareille résolution, je regarderais comme très-glorieux pour nous de le

si pæne in ipsis cadaveribus prælio decertare cogentur? Nolite hos vestro auxilio exspoliare, qui vestræ salutis causa suum periculum neglexerunt; nec stultitia ac temeritate vestra, aut animi imbecillitate, omnem Galliam prosternere et perpetuæ servituti subicere. An, quod ad diem non venerunt, de eorum fide constantique dubitatis? Quid ergo? Romanorum manus in illis ulterioribus munitionibus sine causa quotidie exerceri putatis? Si illorum nuntiis confirmari non potestis, omni aditu præcepto; his utimini testibus, appropinquare eorum adventum; cujus rei timore exterriti diem noctemque in opere versantur. Quid ergo mei consilii est? Facere quod nostri majores, nequaquam pari bello Cimbrorum Teutonumque, fecerunt; qui in oppida compulsi, ac simili inopia subacti, eorum corporibus, qui ætate ad bellum inutiles videbantur, vitam toleraverunt neque se hostibus traderunt. Cujus rei si exemplum non haberemus, tamen libertatis causa institui et posteris prodi pulcherrimum judicarem. Nam

donner dans l'intérêt de la liberté, et de le transmettre à nos descendants. Fut-il jamais en effet une autre guerre pareille à celle-ci ? Lorsque la Gaule fut ravagée, et qu'elle eut souffert les plus grands malheurs, les Cimbres s'éloignèrent enfin et se portèrent vers d'autres contrées ; ils nous laissèrent nos droits, nos lois, nos champs, la liberté ; mais les Romains ne cherchent, ne veulent qu'une chose ; poussés par l'envie, parce qu'ils connaissent notre renommée et qu'ils nous savent puissants dans la guerre, ils tentent de s'établir sur nos terres et dans nos villes, et de nous imposer une servitude éternelle. Ils n'ont jamais fait la guerre dans un autre but. Si vous ignorez ce qu'ils font chez les peuples qui sont loin de vous, regardez cette partie de la Gaule qui vous touche, elle est réduite en province ; son droit et ses lois sont changés ; elle est humiliée sous les haches <sup>43</sup>, et réduite pour toujours en esclavage. »

LXXVIII. Quand chacun eut dit son avis, il fut décidé que ceux que la maladie ou l'âge rendait impropres à la guerre sortiraient de la ville, et qu'on essayerait tous les moyens avant d'adopter la proposition de Critognate ; que du reste on userait de ce moyen si l'on y était forcé par

*quid illi simile bello fuit ? Depopulata Gallia, Cimbri, magnaue illata calamitate, finibus quidem nostris aliquando excesserunt atque alias terras petierunt ; jura, leges, agros, libertatem nobis reliquerunt : Romani vero quid petunt aliud, aut quid volunt, nisi invidia adducti, quos fama nobiles potentesque bello cognoverunt, horum in agris civitatibusque considerare, atque his æternam injungere servitutem ? Neque enim unquam alia conditione bella gesserunt. Quodsi ea quæ in longinquis nationibus geruntur, ignoratis : respicite finitimam Galliam, quæ in provinciam redacta, jure et legibus commutatis, securibus subjecta, perpetua premittitur servitute. »*

LXXVIII. Sententiis dictis, constituunt ut hi qui valetudine aut ætate inutiles sunt bello, oppido excedant atque omnia prius experiantur, quam ad Critognati sententiam descendant : illo tamen potius utendum consilio, si res cogat atque auxilia morentur, quam aut deditiois aut pacis subeundam conditionem. Mandubii,

les événements, et si les secours se faisaient attendre, plutôt que de se soumettre à la paix et à une capitulation. Les Mandubes, qui s'étaient retirés dans la ville, essayèrent de sortir avec leurs femmes et leurs enfants. Quand ils arrivèrent devant les lignes, ils demandèrent en pleurant et avec toutes sortes de supplications qu'on les reçût comme esclaves, et qu'on leur donnât de quoi manger. Mais César, ayant placé des gardes sur le rempart, défendit de les recevoir.

LXXIX. Pendant ce temps, Commius et les autres chefs à qui le commandement avait été confié arrivent avec toutes leurs troupes devant Alise, occupent la colline qui bordait la plaine, et s'établissent à mille pas tout au plus de nos retranchements. Le lendemain, ils font sortir leur cavalerie du camp, en couvrent toute la plaine, qui s'étendait, comme nous l'avons dit plus haut, sur une longueur de trois mille pas, et cachent à peu de distance leur infanterie sur un terrain plus élevé. La vue, du haut des remparts d'Alise, s'étendait sur la campagne; les assiégés se rassemblent en voyant les secours qui leur arrivent, ils se félicitent les uns les autres, et la joie ranime tous les esprits. C'est pourquoi, ils font sortir leurs troupes, les

qui eos oppido receperant, cum liberis atque uxoribus exire coguntur. Hi, quum ad munitiones Romanorum accessissent, fientes omnibus precibus orant ut se, in servitum receptos, cibo juvarent. At Cæsar, dispositis, in vallo custodibus, recipi prohibebat.

LXXIX. Interea Commius reliquique duces, quibus summa imperii permissa erat, cum omnibus copiis ad Alesiam perveniunt, et colle exteriore occupato, non longius mille passibus ab nostris munitionibus considunt. Postero die equitatu ex castris educto omnem eam planitiem, quam in longitudinem III millia passuum patere demonstravimus, complent pedestresque copias paullum ab eo loco abditas in locis superioribus constituunt. Erat ex oppido Alesia despectus in campum. Concurrunt, his auxiliis visis: fit gratulatio inter eos atque omnium animi ad lætitiã excitantur. Itaque productis copiis ante oppidum considunt et proximam

rangent en avant de la ville, couvrent le premier fossé avec des claies, le remplissent de terre, et se préparent à l'attaque et à tous les événements.

LXXX. César, après avoir rangé son armée le long de ses doubles lignes, afin que s'il en était besoin chacun connût et gardât son rang, donna ordre à la cavalerie de sortir du camp et d'engager le combat. De tous les points du camp, qui occupait le sommet des collines, la vue plongeait sur la plaine, et les soldats attendaient l'issue du combat. Les Gaulois avaient entremêlé à leur cavalerie quelques archers et des fantassins armés à la légère, pour secourir ceux qui plieraient et soutenir la charge de nos cavaliers. Plusieurs des nôtres, blessés à l'improviste par ces fantassins, se retirèrent du champ de bataille. Persuadés que l'avantage était de leur côté, et voyant nos troupes pressées par le nombre, les Gaulois qui étaient enfermés dans les retranchements, et ceux qui venaient à leur secours, s'encourageaient les uns les autres par des cris et des hurlements; on combattait à la vue de tous, et les actes de courage ou de lâcheté ne pouvaient rester inaperçus; le désir de s'illustrer et la crainte de la honte excitaient les deux partis à

*fossam cratibus integunt atque aggere explent, seque ad eruptionem atque omnes casus comparant.*

LXXX. Cæsar, omni exercitu ad utramque partem munitionum disposito, ut, si usus veniat, suum quisque locum teneat et noverit, equitatum ex castris educi et prælium committi jubet. Erat ex omnibus castris, quæ summum undique jugum tenebant, despectus; atque omnes milites intenti pugnae proventum expectabant. Galli inter equites raros sagittarios expeditosque levis armorum naturæ interjecerant, qui suis cedentibus auxilio succurrerent et nostrorum equitum impetus sustinerent. Ab his complures de improvise vulnerati prælio excedebant. Quum suos pugna superiores esse Galli confiderent et nostros multitudine premi viderent, ex omnibus partibus et ii qui munitionibus continebantur, et ii qui ad auxilium convenerant, clamore et ululatu suorum animos confirmabant. Quod in conspectu omnium res gerebatur,

se comporter bravement. On s'était battu sans avantage marqué depuis midi jusqu'au coucher du soleil, lorsque les Germains, se massant en escadrons serrés sur un seul point, chargèrent l'ennemi et le culbutèrent ; après la déroute de la cavalerie, les archers furent enveloppés et tués. Sur les autres points, les nôtres poursuivirent les fuyards jusqu'à leur camp sans leur donner le temps de se rallier. Quant à ceux qui étaient sortis d'Alise, ils se retirèrent dans la ville, abattus et désespérant presque de la victoire.

LXXXI. Après avoir préparé pendant la journée du lendemain une grande quantité de claies, d'échelles, de harpons, les Gaulois, au milieu de la nuit, sortirent en silence de leur camp et s'approchèrent des retranchements élevés du côté de la campagne. Ils poussèrent tout à coup un grand cri, — c'était le signal convenu avec les assiégés pour les avertir de leur présence, — posèrent leurs claies, repoussèrent les nôtres du rempart à coups de fronde, de flèches, de pierres, et employèrent tous les autres moyens qui servent dans les sièges. En même temps Vercingétorix, qui avait entendu le cri, donne le signal à ses troupes avec la trompette, et sort de la place. Les nôtres, à qui leurs

*neque recte ac turpiter factum celari poterat : utrosque et laudis cupiditas et timor ignominiae ad virtutem excitabant. Quum a meridie prope ad solis occasum dubia victoria pugnaretur, Germani una in parte confertis turmis in hostes impetum fecerunt, eosque propulerunt : quibus in fugam coniectis, sagittarii circumventi interfectique sunt. Item ex reliquis partibus nostri, cedentes usque ad castra insecuti, sui colligendi facultatem non dederunt. At ii qui ab Alesia processerant, mœsti, prope victoria desperata, se in oppidum receperunt.*

LXXXI. Uno die intermisso, Galli, atque hoc spatio magno cratium, scalarum, harpagonum numero effecto, media nocte silentio ex castris egressi, ad campestris munitiones accedunt. Subito clamore sublato, qua significatione, qui in oppido obsidebantur, de suo adventu cognoscere possent, crates projicere, fundis, sagittis, lapidibus nostros de vallo proturbare, reliqua quae ad

postes avaient été assignés les jours précédents, se placent sur les fortifications et accablent les Gaulois à coups de fronde, de fléaux, de pieux, qu'ils avaient placés à l'avance dans les ouvrages, et de balles de plomb. La nuit empêchait de voir, et de part et d'autre on éprouva de grandes pertes; les machines lancèrent une grande quantité de traits. Les lieutenants M. Antonius et C. Trébonius, qui avaient été chargés de défendre ce côté de nos lignes, remarquèrent le point où nous étions le plus vivement pressés, et y envoyèrent des secours tirés des redoutes qui étaient plus loin.

LXXXII. Aussi longtemps que les Gaulois restèrent à distance des retranchements, ils eurent l'avantage, grâce à la quantité de traits qu'ils lancèrent. Mais, en approchant de plus près, ils s'embarrassaient dans les aiguillons, dont ils ne se défiaient pas, ou bien encore ils se transperçaient en tombant dans les trous, ou mouraient frappés par les javelots de siège lancés du haut des retranchements et des tours. Les pertes furent grandes des deux côtés, mais sans que nos lignes eussent été forcées sur aucun point; et quand le jour parut, les assaillants se retirèrent vers leur armée, pour éviter d'être pris en flanc

*oppugnationem pertinent, administrare. Eodem tempore, clamore exaudito, dat tuba signum suis Vercingetorix atque ex oppido educit. Nostri, ut superioribus diebus suis cuique erat locus attributus, ad munitiones accedunt : fundis, librilibus, sudibusque, quas in opere disposuerant, ac glandibus Gallos perterrent. Prospectu tenebris adempto, multa utrimque vulnera accipiuntur; complura tormentis tela conjiciuntur. At M. Antonius et C. Trebonius, legati, quibus eæ partes ad defendendum obvenerant, qua ex parte nostros premi intellexerant, ii auxilio ex ulterioribus castellis deductos summittebant.*

LXXXII. Dum longius ab munitione aberant Galli, plus multitudine telorum proficiebant : posteaquam propius successerunt, aut se ipsi stimulis inopinantes induebant, aut in scrobes delati transfodiebantur, aut ex vallo ac turribus trajecti pilis muralibus interibant. Multis undique vulneribus acceptis, **nulla muni-**

et enveloppés par les troupes des forts placés sur les hauteurs. Quant aux assiégés, ils apportaient tout ce que Vercingétorix avait préparé pour l'attaque et comblaient les fossés ; mais, retardés longtemps par cette besogne, ils apprirent la retraite des leurs au moment où ils approchaient des retranchements ; ils cessèrent donc l'attaque, et rentrèrent dans la ville.

LXXXIII. Repoussés deux fois avec de grandes pertes, les Gaulois délibèrent sur ce qu'il faut faire ; ils s'adressent à ceux qui connaissent les lieux, et apprennent par eux quelle est la position des forts qui dominent la plaine et comment ils sont défendus. Au nord s'élevait une colline que nous n'avions pu comprendre dans nos lignes, à cause de son grand développement ; nous avons été forcés d'établir notre camp sur un terrain en pente, et par cela même dans une situation désavantageuse. Ce camp était gardé par deux légions, sous les ordres des lieutenants C. Antistius Réginus et C. Caninius Rébilus. Instruits de la disposition du terrain par leurs éclaireurs, les chefs ennemis choisissent soixante mille hommes parmi les contingents des cités qui avaient la

*tione perrupta, quum lux appeteret, veriti ne ab latere aperto ex superioribus castris eruptione circumvenirentur, se ad suos receperunt. At interiores, dum ea quæ a Vercingetorige ad eruptionem præparata erant, proferunt, priores fossas explent ; diutius in his rebus administrandis morati, prius suos discessisse cognoverunt, quam munitionibus appropinquarent. Ita, re infecta, in oppidum reverterunt.*

LXXXIII. Bis magno cum detrimento repulsi Galli, quid agant, consulunt : locorum peritos adhibent ; ab his superiorum castrorum situs munitionesque cognoscunt. Erat a septentrionibus collis, quem propter magnitudinem circuitus opere circumplecti non potuerant nostri, necessarioque pæne iniquo loco et leniter declivi castra fecerant. Hæc C. Antistius Reginus et C. Caninius Rebilus, legati, cum duabus legionibus obtinebant. Cognitis per exploratores regionibus, duces hostium LX millia ex omni numero deligunt earum civitatum, quæ maximam virtutis opinionem habe-



plus grande réputation de courage. Ils décident secrètement entre eux le plan de l'attaque, et en fixent le moment à midi ; le commandement de ces troupes est confié à l'Arverne Vergasillaunus, parent de Vercingétorix, et l'un des quatre généraux. Celui-ci étant sorti de son camp à la première veille arriva un peu avant le jour, se cacha derrière la montagne et fit reposer ses soldats des fatigues de la nuit. Vers midi, il marcha sur le camp dont nous avons parlé plus haut ; au même moment la cavalerie s'avança vers les retranchements qui regardaient la plaine, et le reste de l'armée gauloise commença à se ranger en avant du camp.

LXXXIV. Vercingétorix, du haut de la citadelle, voit cette manœuvre et sort de la ville, en emportant les longues perches, les fascines, les faux, et toutes les autres choses qu'il avait préparées pour l'attaque. On combat en même temps de tous côtés ; l'ennemi harcèle tous nos travaux et se porte en masse sur les points qui lui paraissent les plus faibles. L'armée romaine est paralysée par l'étendue des fortifications, et ne peut suffire à les défendre partout. Ce qui effraye surtout les nôtres, c'est le cri qui

lant ; quid quoque pacto agi placeat, occulte inter se constituunt ; adeundi tempus deliniunt, quum meridie esse videatur. Iis copiis Vergasillaunum Arvernum, unum ex quatuor ducibus, propinquum Vercingetorigis, præficiunt. Ille ex castris prima vigilia egressus prope confecto sub lucem itinere post montem se occultavit, militesque ex nocturno labore sese reficere jussit. Quum jam meridies appropinquare videretur, ad ea castra, quæ supra demonstravimus, contendit : eodemque in tempore equitatus ad campestris munitiones accedere et reliquæ copiæ pro castris sese ostendere cœperunt.

LXXXIV. Vercingetorix ex arce Alesiaë suos conspicatus ex opido egreditur ; a castris longurios, musculos, falces, reliquaquæ quæ eruptionis causa paraverat, profert. Pugnatur uno tempore omnibus locis [acriter] atque omnia tentantur : quæ minime visa pars firma est, huc concurritur. Romanorum manus tantis munitionibus distinctetur, nec facile pluribus locis occurrit. Multum ad

**s' derrière eux pendant qu'ils se battent, parce qu'ils voient que tout pour eux dépend du succès des autres, et que les choses agissent plus vivement sur l'esprit par la distance.**

LXXXV. César, placé de manière à voir de tous côtés ce qui se passe, envoie des secours à ceux qui sont en danger. Des deux côtés, chacun comprend que le jour des efforts suprêmes est arrivé; les Gaulois, s'ils ne forcent point nos retranchements, perdent jusqu'à leur dernière espérance; les Romains, s'ils gagnent la bataille, comptent que leurs fatigues seront finies. Là où nos troupes eurent le plus à faire, ce fut dans les retranchements supérieurs, contre lesquels, ainsi que nous l'avons dit, Vergasillaunus avait été envoyé. Outre le désavantage de la pente, les parties supérieures [*occupées par les Gaulois*] nous étaient très-défavorables. Les uns lancent des traits, les autres montent en formant la tortue; les assaillants fatigués sont remplacés par des troupes fraîches; la terre qu'ils jettent tous contre les retranchements leur permet de les franchir et recouvre les pièges que les Romains avaient cachés dans le sol; déjà les armes et les forces manquent à nos troupes.

terrendos nostros valet clamor, qui post tergum pugnantibus existit, quod suum periculum in aliena vident salute constare: omnia enim plerumque, quæ absunt, vehementius hominum mentes perturbant.

LXXXV. Cæsar idoneum locum nactus, quid qua parte geratur, cognoscit, laborantibus [auxilium] summittit. Utrisque ad animum occurrit, unum illud esse tempus, quo maxime contendere conveniat. Galli, nisi perfregerint munitiones, de omni salute desperant: Romani, si rem obtinuerint, finem laborum omnium expectant. Maxime ad superiores munitiones laboratur, quo Vergasillaunum missum demonstravimus. Iniquum loci ad declivitatem fastigium magnum habet momentum. Alii tela conjiciunt; alii testudine facta subeunt; defatigatis in vicem integri succedunt. Agger ab universis in munitionem coniectus et ascensum dat Gallis, et ea quæ in terra occultaverant Romani, contegit: nec jam arma nostris, nec vires suppetunt.

LXXXVI César, informé de ce qui se passe, envoie Labiénus avec six cohortes pour rétablir le combat ; il lui ordonne, s'il ne peut se maintenir, de ramener les cohortes et de faire ensuite une sortie vigoureuse, mais seulement dans un cas d'absolue nécessité. Il va lui-même trouver les autres, les engage à ne point se laisser abattre par la fatigue, et leur montre que c'est dans ce jour et dans ce moment qu'ils peuvent recueillir le fruit de tous les autres combats. Les assiégés, désespérant de s'emparer de la plaine, à cause de la grandeur des travaux, tentent d'escalader les hauteurs : ils y portent tout ce qu'ils ont préparé, ils chassent par une grêle de traits ceux qui combattaient du haut des tours, comblent le fossé avec de la terre et des fascines, s'ouvrent une route, et font brèche avec des faux dans le parapet et la palissade.

LXXXVII. César envoya d'abord le jeune Brutus avec six cohortes ; ensuite, le lieutenant C. Fabius avec sept autres ; et enfin, comme l'action devenait encore plus vive, il marche de sa personne pour les soutenir avec des troupes fraîches. Après avoir rétabli le combat et repoussé l'ennemi, il se porta sur le point où il avait envoyé Labiénus.

LXXXVI. His rebus cognitis, Cæsar Labienum cum cohortibus sex subsidio laborantibus mittit : imperat, si sustinere non possit, deductis cohortibus eruptione pugnet ; id, nisi necessario, ne faciat. Ipse adit reliquos ; cohortatur ne labori succumbant ; omnium superiorum dimicationum fructum in eo die atque hora docet consistere. Interiores, desperatis campestribus locis propter magnitudinem munitionum, loca prærupta ex ascensu tentant : huc ea quæ paraverant, conferunt : multitudine telorum ex turribus propugnantes deturbant : aggere et cratibus fossas explent, aditus expediunt : falcibus vallum ac loricam rescindunt.

LXXXVII. Mittit primo Brutum adolescentem cum cohortibus [sex] Cæsar, post cum aliis [septem] C. Fabium legatum : postremo ipse, quum vehementius pugnaretur, integros subsidio adducit. Restituto prælio ac repulsis hostibus, eo, quo Labienum miserat, contendit ; cohortes quatuor ex proximo castello deducit ; equitum partem se sequi, partem circumire exteriores mu-

Il fit sortir quatre cohortes de la redoute la plus rapprochée; et donna ordre à une partie de la cavalerie de les suivre, et à l'autre partie de faire le tour des retranchements extérieurs et d'attaquer l'ennemi par derrière. Labiénus, voyant que ni les remparts ni les fossés ne pouvaient arrêter l'impétuosité des Gaulois, rassemble quarante et une cohortes sorties des redoutes voisines, et que le hasard avait amenées à sa rencontre, et envoie des courriers à César pour l'informer de ce qu'il voulait faire. César précipite sa marche, afin d'assister au combat.

LXXXVIII. Quand il fut arrivé, on le reconnut à la couleur du vêtement<sup>44</sup> qu'il portait comme marque distinctive dans les batailles. En voyant les cohortes et les escadrons auxquels il avait ordonné de le suivre, les ennemis, qui découvraient des hauteurs tout ce qui se passait sur les pentes, engagent le combat. Les deux partis poussent un grand cri, et un autre cri lui répond sur le rempart et dans les retranchements. Les nôtres, laissant les javelots, engagent l'affaire avec l'épée. La cavalerie se montre tout à coup derrière l'ennemi. De nouvelles cohortes s'avancent, les Gaulois tournent le dos, la cavalerie ferme la route aux fuyards, le carnage est immense. Sédu-

*nitiones et ab tergo hostes adoriri jubet. Labienus, postquam neque aggeres neque fossæ vim hostium sustinere poterant, coactis unaquadraginta cohortibus, quas ex proximis præsiidiis deductas fors obtulit, Cæsarem per nuntios facit certiozem, quid faciendum existimet. Accelerat Cæsar, ut prælio intersit.*

LXXXVIII. Ejus adventu ex colore vestitus cognito, quo insigni in præliis uti consuerat, turmisque equitum et cohortibus visis, quas se sequi jusserat, ut de locis superioribus hæc declivia et dexera cernebantur, hostes prælium committunt. Utrisque clamore sublato, excipit rursus ex vallo atque omnibus munitio-nibus clamor. Nostri, omissis pilis, gladiis rem gerunt. Repente post tergum equitatus cernitur : cohortes aliæ appropinquabant : hostes terga verterunt : fugientibus equites occurrunt : fit magna cædes. Sedulius, dux et princeps Lemovicum, occiditur : Vergasillaunus Arvernus vivus in fuga comprehenditur : signa milita-

lius, général et prince des Lémoves, est tué; l'Arverne Vergasillaunus est pris vivant dans la déroute; soixante-quatorze étendards sont rapportés à César; et de cette immense multitude quelques hommes seulement se retirèrent sains et saufs dans les camps. Les assiégés, ayant vu de la ville le massacre et la déroute des leurs, désespèrent de leur salut et font éloigner leurs troupes de nos retranchements. En apprenant ce qui se passe, les Gaulois s'enfuient hors de leur camp. Si les soldats n'avaient pas été épuisés par de nombreuses corvées et la fatigue de toute une journée de combat, ils auraient pu détruire entièrement l'armée ennemie. Au milieu de la nuit, la cavalerie fut envoyée à la poursuite de l'arrière-garde; un grand nombre de ceux qui la composaient furent tués ou faits prisonniers; les autres, après la déroute, se retirèrent dans leurs cités.

LXXXIX. Le lendemain, Vercingétorix ayant convoqué une assemblée, expose « que ce n'est point dans son propre intérêt, mais pour la liberté commune, qu'il a entrepris cette guerre; et puisqu'il faut céder à la fortune, il se remet entre leurs mains, soit qu'ils veuillent par sa mort donner satisfaction aux Romains, soit qu'ils veuillent le livrer

ria LXXIV ad Cæsarem referuntur : pauci ex tanto numero se incolumes in castra recipiunt. Conspicati ex oppido caedem et fugam suorum, desperata salute, copias a munitionibus reducunt. Fit protinus, hac re audita, ex castris Gallorum fuga. Quod nisi crebris subsidiis ac totius diei labore milites essent defessi, omnes hostium copiarum deleri potuissent. De media nocte missus equitatus novissimum agmen consequitur : magnus numerus capitur atque interficitur, reliqui ex fuga in civitates discedunt.

LXXXIX. Postero die Vercingetorix, concilio convocato, « id bellum se suscepisse non suarum necessitatum, sed communis libertatis causa, demonstrat; et quoniam sit fortunæ cedendum, ad utramque rem se illis offerre, seu morte sua Romanis satisfacere, seu vivum tradere velint. » Mittuntur de his rebus ad Cæsarem legati. Jubet arma tradi, principes produci. Ipse in munitione

vivant. » On envoie des députés à César pour traiter de cette affaire. Il ordonne de livrer les armes, de lui amener les chefs; il se place en avant du camp, sur un retranchement, et c'est là que les chefs sont conduits. Vercingétorix lui est livré; les armes sont jetées devant lui<sup>45</sup>. Il ne fit d'exception que pour les Éduens et les Arvernes; dans l'espoir qu'il pourrait par leur entremise se rattacher les cités, et les autres prisonniers furent distribués par tête et comme butin entre toute l'armée.

XC. Quand tout fut terminé, il se rend chez les Éduens et reçoit leur soumission; les Arvernes lui envoient des députés pour l'assurer qu'ils sont prêts à faire ce qu'il leur enjoindra. Il leur ordonne de livrer un grand nombre d'otages. Il met les légions en quartiers d'hiver; il rend environ vingt mille prisonniers aux Éduens et aux Arvernes; il fait partir T. Labiénus avec deux légions et la cavalerie pour le pays des Séquanes, et lui adjoint M. Sempronius Rutilus; il place avec deux légions le lieutenant C. Fabius et L. Minucius Basilus chez les Rémois, pour empêcher leurs voisins, les Bellovaques, de leur causer quelque dommage. Il envoie, chacun avec une légion, C. Antistius Réginus chez les Ambivarètes, T. Sextius chez les Bituriges, C. Caninius Rébilus

*pro castris consedit : eo duces producuntur. Vercingetorix deditur, arma projiciuntur. Reservatis Æduis atque Arvernibus, si per eos civitates recuperare posset, ex reliquis captivis toto exercitu capita singula prædæ nomine distribuit.*

XC. His rebus confectis, in Æduos proficiscitur; civitatem recipit. Eo legati ab Arvernibus missi, quæ imperaret, se facturos pollicentur. Imperat magnum numerum obsidum. Legiones in hiberna mittit : captivorum circiter xx millia Æduis Arvernisque reddit : T. Labienum duabus cum legionibus et equitatu in Sequanos proficisci jubet : huic M. Sempronium Rutilum attribuit : C. Fabium legatum et L. Minucium Basilum cum duabus legionibus in Remis collocat, ne quam ab finitimis Bellovacis calamitatem accipiant. C. Antistium Reginum in Ambivaretos, T. Sextium in Bituriges, C. Caninium Rebilum in Rutenos cum singulis legionibus mittit. Q. Tullium Ciceronem

chez les Rutènes. Il cantonne Q. Tullius Cicéron et P. Sulpicius à Cabillon et à Matiscone, dans le pays des Éduens, aux bords de la Saône, et les charge de pourvoir aux subsistances. Les lettres de César ayant fait connaître ces événements à Rome, des actions de grâces furent rendues aux dieux pendant vingt jours.

et P. Sulpicium Cabillonni et Matiscone in Æduis ad Ararim, rei frumentariæ causa, collocat. Ipse Bibracte hiemare constituit. His rebus litteris Cæsaris cognitæ Romæ dierum xx supplicatio redditur.

## OBSERVATIONS DE L'EMPEREUR NAPOLEON I<sup>er</sup>

Sur le septième livre des *Commentaires*.

1. Dans cette campagne, César a donné plusieurs batailles et fait trois grands sièges, dont deux lui ont réussi; c'est la première fois qu'il a eu à combattre les Gaulois réunis. Leur résolution, le talent de leur général Vercingétorix, la force de leur armée, tout rend cette campagne glorieuse pour les Romains. Ils avaient dix légions, ce qui, avec la cavalerie, les auxiliaires, les Allemands, les troupes légères, devait faire une armée de quatre-vingt mille hommes. La conduite des habitants de Bourges, celle de l'armée de secours, la conduite des Clermontais, celle des habitants d'Alise, font connaître à la fois la résolution, le courage des Gaulois et leur impuissance par le manque d'ordre, de discipline et de conduite militaire.

2. Mais est-il vrai que Vercingétorix s'était renfermé avec quatre-vingt mille hommes dans la ville, qui était d'une médiocre étendue? Lorsqu'il renvoie sa cavalerie, pourquoi ne pas renvoyer les trois quarts de son infanterie? Vingt mille hommes étaient plus que suffisants pour renforcer la garnison d'Alise, qui est un mamelon élevé, qui a trois mille toises de pourtour, et qui contenait d'ailleurs une population nombreuse et aguerrie. Il n'y avait dans la place de vivres que pour trente jours; comment donc enfermer tant d'hommes inutiles à la défense, mais qui devaient hâter la reddition? Alise était une place forte par sa position; elle n'avait à craindre que la famine. Si au lieu de quatre-vingt mille hommes, Vercingétorix n'eût eu que vingt mille hommes, il eût eu pour cent vingt jours de vivres, tandis que soixante mille hommes tenant la campagne eussent inquiété les assiégeants. Il fallait plus de cinquante jours pour réunir une nouvelle armée gauloise, et pour qu'elle pût arriver au secours de la place. Enfin, si Vercingétorix eût eu quatre-vingt mille hommes, peut-on croire qu'il se fût enfermé dans les murs de la ville? il eût tenu les dehors à mi-côte, et fût resté campé, se couvrant de retranchements, prêt à déboucher et à attaquer César. L'armée de secours était, dit César, de deux cent quarante mille hommes. Elle ne campe



pas, ne manœuvre pas comme une armée si supérieure à celle de l'ennemi, mais comme une armée égale. Après deux attaques, elle détache soixante mille hommes pour attaquer la hauteur du nord : ce détachement échoue, ce qui ne devait pas obliger l'armée à se retirer en désordre.

3. Les ouvrages de César étaient considérables ; l'armée eut quarante jours pour les construire, et les armes offensives des Gaulois étaient impuissantes pour détruire de pareils obstacles. Un pareil problème pourrait-il être résolu aujourd'hui ? cent mille hommes pourraient-ils bloquer une place par des lignes de contrevallation, et se mettre en sûreté contre les attaques de cent mille hommes derrière sa circonvallation ?

## NOTES DU LIVRE VII.

1. *Génabum*, Orléans, suivant les uns ; Gien, suivant les autres. (VOLT, sur cette ville, *Mercur de France*, 1733, août ; 1737, juin et août ; 1739, septembre ; 1740, janvier.)

2. Voir, pour l'explication de ce chapitre, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, hist., t. V, p. 68, 2<sup>e</sup> série.

Trois cent soixante à quatre cents crieurs, placés à un demi quart de lieue de distance l'un de l'autre (à 312 toises et demie), ont pu suffire pour transmettre, en moins de temps que César n'en indique, la nouvelle du massacre d'Orléans, en Auvergne, à une distance de 49 lieues moyennes ou 160 milles romains. (MONGEZ.)

3. Le nom de Vercingétorix et celui de Cingétorix paraissent bien n'avoir été que des titres de commandement. *Cinn-cédo-righ*, chef de cent têtes, capitaine, et dans un sens plus étendu, général ; *Ver-cinn-cédo-righ*, grand capitaine, généralissime. Ces deux Gaulois portaient des noms qui nous sont inconnus. (AMÉDÉE THIERRY.) Voir, sur Vercingétorix, *Mémoires de l'Académie des inscriptions* 1<sup>re</sup> série, t. VI, p. 636, 637, 640, 643 et suiv. ; et t. VIII, p. 452 et suiv.

4. *Gergovie*, capitale des Arvernes, était située sur une montagne escarpée et presque isolée, qui porte encore le nom de *mont Gergoie*, à une lieue de l'emplacement actuel de Clermont-Ferrand. Voir, la carte de cette montagne et de ses environs, dans le *Recueil des monuments antiques découverts dans la Gaule*, par Grivaud de la Vincelle, Paris, 1817, in-4<sup>o</sup>, p. 82. — Pasumot, dans ses *Mémoires géographiques*, Paris, 1765, a très-bien déterminé l'ancien emplacement de cette ville.

5. Si l'on en croyait le conquérant romain, il n'aurait eu contre lui en Gaule que les voleurs de grands chemins et les repris de justice. (AMÉDÉE THIERRY.)

6. *Sénonais*, peuple des environs de Sens.

7. *Parisiens*. S'étendaient au nord de la Seine jusque entre Louvre et Senlis ; au midi jusque entre Corbeil et Melun. (HENRI MARTIN.)

8. *Pictons*. Ils avaient pour capitale *Limonum*, Poitiers. En réunissant au diocèse

de Poitiers les cantons de Retz et de Mauge, et les anciens diocèses de Luçon et de Maillezaïs, on peut tracer les limites exactes des Pictons. (WALCKENAER.)

L'analogie de ce nom avec celui des Pictes d'Écosse, nation gallique, dit M. Henri Martin, n'est probablement pas fortuite.

9. *Cadurques*, peuple du Quercy, dont le nom moderne est dérivé du nom de ce peuple ancien. L'évêché de Cahors détermine exactement l'étendue et les limites des anciens Cadurci.

10. *Turons*, peuple de la Touraine.

11. *Aulerques*, peuple d'Évreux.

12. *Lémoïques*, peuple du Limousin.

13. *Andes*, peuple de l'Anjou.

14. Les *Nitiobriges* occupaient les diocèses d'Agen et de Condom.

15. Les *Gabales*, peuple du Gévaudan. (Voir : Mémoire sur l'étendue et les limites du territoire des Gabali, et sur la position de leur capitale; *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. V, p. 386, 2<sup>e</sup> série.) (WALCKENAER.)

16. *Volces Arécomiques*, peuple du bas Languedoc.

17. *Tolosatès*, peuple du territoire de Toulouse; capitale des Volces Tectosages ou habitants du haut Languedoc.

18. *Helves*, peuple du Vivarais.

19. *Vienna*, Vienné, département de l'Isère, capitale des Allobroges.

20. La plupart des éditions portent *Gergoviam*; le rapport du nom de *Gergobinam* avec celui de la ville des Arvernes aura sans doute causé l'erreur de la part des copistes. La traduction grecque porte Γεργobίνα; la correction *Gergobinam* a été faite par M. Dübner d'après les plus anciens manuscrits.

21. C'est-à-dire l'insulte que Vercingétorix faisait aux Romains en attaquant les tributaires de leurs alliés.

22. Les uns ont placé cette ville à Beaune, en Gâtinais, à Avallon, à Auxerre, à Sceaux; d'autres, à Château-Landon; mais il faut pencher pour Cran et Chevenière, entre Châtillon-sur-Saône et Château-Renard. (WALCKENAER.)

23. *Noviodunum Biturigum*. Nouan-le-Fuzelier, à 12 lieues d'Orléans, par la route de Bourges; selon d'autres, Neuvy-sur-Barançon.

24. *Avaticum*. Bourges, capitale des Bituriges-Cubes.

25. Ut, qui propinquitatem loci videret, paratos æquo Marte ad dimicandum existimaret; qui iniquitatem conditionis perspiceret, inanti simulatione sese ostentare cognosceret.

L'armée gauloise occupé une position avantageuse sur une colline en pente douce, entourée de tous côtés par un marais, large au plus de cinquante pieds, mais très-difficile à franchir. César s'approche avec l'armée romaine, il reconnaît la position et la trouve trop forte pour l'attaquer. C'est alors qu'il fait la réflexion contenue dans la phrase que nous venons de citer. Cette phrase, assez obscure par elle-même, a été rendue plus obscure encore par la plupart des traducteurs. Pour la bien comprendre et la rendre avec exactitude, il faut se rappeler que César a dit plus haut que le marais, qui se trouvait en avant de la colline, n'avait pas plus de cinquante pieds de large; c'est ce qui explique *propinquitatem loci*; mais le général romain ajoute que ce marais était très-difficile à traverser, ce qui explique encore, par rapport à l'armée romaine, *iniquitatem conditionis*, puisque tout le désavantage était pour les assaillants; d'où il résulte que le sens exact de la phrase

est celui-ci : « Les Romains se trouvaient si près de l'ennemi, qu'on pouvait croire à première vue qu'ils n'avaient qu'à marcher devant eux pour le combattre à chances égales; tandis qu'ils avaient, au contraire, un obstacle presque insurmontable à franchir; et les Gaulois ne déployaient leurs troupes que parce qu'ils comptaient sur cet obstacle; ils ne voulaient point livrer bataille, mais seulement faire par forfanterie une démonstration belliqueuse. » Il ne faut point oublier que César battit en retraite, et s'il insiste ainsi sur ces mots : *propinquitatem loci* et *iniquitatem conditionis*, c'est pour se justifier de n'avoir point livré bataille, après être venu si près de l'armée ennemie.

26. C'est-à-dire aux pièces de bois qui servaient de revêtements et de soutiens à la terrasse.

27. C'est-à-dire au premier cri poussé par les Romains lorsqu'ils eurent escaladé le rempart.

28. *Decies*, dans le Nivernais.

29. Voir *Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'ancienne Gaule*, par Lancelot. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VI, p. 535, 1<sup>re</sup> série.

30. *Éporédorix*. Ce nom est orthographié *Éporédorix* dans une inscription trouvée en 1792 dans les fondements du château de Bourbon-Lancy, et rapportée par Millin, *Monuments inédits*, t. I, p. 146.

31. C'est-à-dire les courriers qui leur avaient été expédiés avant que César eût rejoint la cavalerie des Éduens.

32. Châlon-sur-Saône, ville des Éduens.

33. *Noviodunum*, Nevers.

34. *Bibracte*, Autun.

35. C'est-à-dire l'argent du trésor public, la caisse de l'armée, et les chevaux que César avait rassemblés pour la guerre, comme on l'a vu plus haut.

36. *Melodunum*, Melun.

37. Les détails de la bataille livrée par Camulogène aux Romains, dans les environs de Lutèce, ainsi que le lieu précis où cette bataille a été donnée, ont beaucoup préoccupé les érudits. Nous ne rapporterons point ici tout ce qui a été dit à ce sujet. Nous nous en tiendrons à l'opinion qui a été émise dans ces derniers temps par M. Jules Quicherat, et qui nous paraît tout à fait concluante. M. Quicherat a publié, dans le tome XXI des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, une dissertation intitulée : *Du lieu de la bataille entre Labiénus et les Parisiens*. Nous avons contrôlé, par le texte de César et l'examen attentif des lieux, cet excellent travail. Il nous a paru de tous points incontestable dans ses conclusions, et nous croyons faire plaisir à tous ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale en reproduisant ici l'analyse que M. Quicherat a bien voulu faire lui-même de sa dissertation, pour les notes de notre édition de César.

« Je pars, dit M. Quicherat, de l'identité d'Agendicum et de Sens.

« Labiénus suit la rive gauche de la Seine jusqu'à un *perpetua palus* que je démontre ne pouvoir être formé par la Bièvre, mais qui l'était certainement par l'Orge. Il rebrousse donc chemin après s'être avancé seulement jusqu'à Juvisy. Il va chercher passage à Melun, et recommence sa route en suivant la rive droite de la Seine. Je démontre qu'il n'a pas passé sous Paris, qu'il n'a pas même traversé la Marne et qu'il a posé son camp sous Creteil, en vue de Paris, qu'on découvre de là, dans un lieu qui s'appelle aujourd'hui Notre-Dame-des-Mesches.

« Cette position appelle celle de Camulogène qui se met devant Paris, vers les terrains actuels du Jardin-des-Plantes.

« Pour l'opération du passage des Romains, voici les points que je détermine :

« Les bateaux romains stationnent vers l'endroit où est à présent le pont de Choisy.

« Les batelets sont envoyés en amont du côté de Villeneuve-Saint-Georges.

« Le rendez-vous des bateaux et de l'armée qui s'avance à pied est à quatre milles au-dessous du point où étaient stationnés les bateaux, c'est-à-dire en face du Port-à-l'Anglais, tout près du confluent de la Seine et de la Marne.

« L'armée passe et se range en bataille dans la plaine de Vitry.

« Le plan de Camulogène consiste :

« 1<sup>o</sup> A envoyer un corps dans la direction de *Metiosedum*, corps destiné à surveiller les batelets romains qui remontaient la Seine avec fracas. Ceci m'amène à conjecturer que *Metiosedum*, localité détruite, était un *oppidum* correspondant à peu près à la situation d'Athismons.

« 2<sup>o</sup> A laisser *e regione castrorum*, en observation, en face du camp romain, un *præsidium* qui y était nécessairement déjà, car les Gaulois ne seraient pas restés sans faire surveiller le camp romain, et cette faction était faite par le *præsidium* en question envoyé dès le commencement, soit à Thiais, soit à Choisy. C'est là que César peut avoir fait quelque confusion d'après le rapport de Labiénus, en semblant indiquer comme improvisée, une manœuvre déjà faite.

« 3<sup>o</sup> A conduire le gros de l'armée gauloise contre les Romains, de manière à barer la plaine d'Ivry et à défendre les hauteurs de Vitry.

« Nous arrivons à la bataille.

« La septième légion rompt les Gaulois qui barraient la plaine d'Ivry.

« La douzième se charge de ceux des hauteurs de Vitry dont elle n'a pas si bon marché.

« Je remarque que César, qui parle d'abord de la présence de trois légions, ne dit rien de l'action de celle qui combattit au milieu, preuve qu'elle fut battue et vraisemblablement en voulant escalader le mamelon où est le fort d'Ivry.

« Il faut que la septième vienne secourir la douzième pour que la victoire se décide. Elle se décide par le massacre de tout l'état-major gaulois qui tenait alors la plaine en avant des hauteurs d'Ivry.

« L'endroit où Camulogène a été tué est le véritable lieu de la victoire.

« Ce lieu a été appelé *Victoriacum*.

« Un autel y a été élevé.

« La religion des Romains a été perpétuée sous l'empire du christianisme par une église de Saint-Gervais et de Saint-Protas, saints militaires, qui ont été substitués aux divinités guerrières du paganisme.

« La poursuite faite en dernier lieu par la cavalerie romaine a pour théâtre les hauteurs de Villejuif et de Bicêtre. »

Ajoutons aux détails qu'on vient de lire que M. Quicherat a recueilli dans plusieurs documents du moyen âge des indications et des traditions qui donnent un nouveau poids à sa critique ; et nous ne doutons pas que les personnes qui suivront son travail dans son ensemble ne restent convaincues, comme nous l'avons été nous-même, qu'il a fixé de la manière la plus nette et la plus précise l'un des points les plus controversés des *Commentaires*.

38. *Mandubés*, peuple de l'Auxois (Côte-d'Or).

39. *Alise*. La position de cette ville sur le mont Auxois résulte non-seulement du nom d'Alise que portait le bourg de Sainte-Reine qui est au pied du mont, mais encore de la correspondance parfaite du local avec la description de César, convenance qui se vérifie jusque dans les plus petits détails et qui prouve avec combien de soin et d'exactitude César a écrit ses Mémoires. (WALCKENAER.)

Le mont Auxois est situé à trois lieues de Semur. La ville antique occupait un plateau de forme ovale, d'environ neuf cents toises de longueur d'orient en occident, et de quatre cents toises du sud au nord sur la montagne appelée depuis le mont Auxois. Toute cette étendue de terrain est maintenant cultivée ; mais la terre y est encore couverte de divers débris de tuiles, de poteries, de médailles, de bijoux d'or, etc.

M. Amédée Thierry dit que les vieilles traditions galliques, d'accord avec les traditions phéniciennes et grecques, donnaient Hercule pour fondateur à la ville d'Alise, ou plutôt le peuple tyrien dont ce dieu conquérant était le symbole. (Voir, à ce sujet, Diodore de Sicile, liv. I, c. 17.)

40. La Lox et l'Ozerain.

41. *Eleutheri Cadurci*. Ils habitaient le nord du département de l'Aveyron, et partie de celui du Lot.

42. *Pétrocotes*, peuples du Périgord.

43. Les haches et les faisceaux étaient les insignes des magistrats romains.

44. Ce vêtement était le *paludamentum* ou manteau de pourpre.

45. Vercingétorix, n'attendit pas que les centurions romains le traussent pieds et poings liés aux genoux de César. Montant sur son cheval enharnaché comme dans un jour de bataille, revêtu lui-même de la plus riche armure, il sortit de la ville et traversa au galop l'intervalle des deux camps jusqu'au lieu où siégeait le proconsul. Soit que la rapidité de la course l'eût emporté trop loin, soit qu'il ne fit par là qu'accomplir un cérémonial usité, il tourna en cercle autour du tribunal, sauta de son cheval, et prenant son épée, son javalot et son casque, il les jeta aux pieds du Romain sans prononcer une seule parole. Ce mouvement de Vercingétorix, sa brusque apparition, sa haute taille, son visage fier et martial, causèrent parmi les spectateurs un saisissement involontaire.

César, après avoir adressé des reproches immérités au chef gaulois, ordonna aux licteurs de le garrotter et de le conduire au camp. Vercingétorix supporta tout avec le plus grand courage. César seul, parmi les spectateurs de cette scène, ne fut point ému. Il envoya son vaillant adversaire à Rome, et après l'avoir tenu pendant six ans dans un cachot, il le fit tuer le jour où il monta en triomphe au Capitole. Cet acte de froide cruauté est resté comme l'une des plus grandes taches de la vie de César. (AMÉDÉE THIERRY.)

Le siège d'Alise et la défaite de Vercingétorix étaient regardés à Rome comme l'un des plus brillants exploits de César. Velléius Paterculus, en parlant de la prise de cette ville célèbre, dit qu'il fallait être plus qu'un homme pour tenter ce que César fit en cette circonstance, et presque un dieu pour l'exécuter : *Quanta audere viz hominis, perficere; pœne nullius nisi dei fuerit.* (Lib. II, c. XLVII.)